



MERCREDI 23 JUN 1993

No 35385 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

OPINION

Le prix des baffes...

Les conséquences économiques d'une peine de prison sont variables selon le statut du condamné et la durée de l'incarcération. Alors, tant qu'à faire, avec des pénitenciers surchargés, pourquoi ne pas en revenir aux bases de la loi et du code pénal qui fixe les modalités du sursis. Le laxisme ambiant permet d'oublier une clause importante à l'octroi du sursis qui peut être accordé si le condamné: «a réparé, autant qu'on pouvait l'attendre de lui, le dommage fixé judiciairement ou par accord avec le lésé».

Le sursis peut être octroyé pour une peine de 18 mois au plus, au-delà, pas de rémission, la condamnation est exécutoire.

Il y a quelques jours, et peu importe que ce soit en Valais, un couple de Portugais a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir violenté, malmené, battu et humilié une employée de maison, Maria.

Elle était âgée de... 12 ans lors de la commission des faits.

Portugaise issue d'une famille très nombreuse, la fillette n'avait pas été scolarisée. Elle avait la garde de deux enfants et devait s'occuper du ménage. Son salaire était de 170 francs par mois, montant auquel il manquait un zéro selon la convention collective des employés de maison. Qu'importe: Maria travaillait au noir. Donc ni vu ni connu, pas de permis de travail ni d'autres accords que ceux passés avec les parents pauvres du Portugal.

La défense a plaidé que les racles faisaient partie des meurs éducatives au Portugal. Rappelons qu'en Suisse, un couple sur trois n'en est pas à une baffe près avec ses enfants, que 40.000 mineurs sont agressés sexuellement et 5000 bébés battus, souvent avec des objets, et cela chaque année.

Pourquoi tenir compte du coût social de cette violence puisque les tribunaux eux-mêmes n'en font guère cas?

Que ses tourmenteurs purgent une peine de prison ne compense en rien les traumatismes physiques et psychiques de la petite Maria et, pour eux, le sursis correspond à un acquittement. Condamner le couple à financer un écolage ou une formation professionnelle qui permettrait à la petite victime de ne pas retomber en esclavage serait une mesure autrement réconfortante et satisfaisante. Humiliée, c'est-à-dire diminuée en elle-même, Maria n'a que faire d'une condamnation avec sursis. Ses tortionnaires devraient être condamnés matériellement à lui rendre cette confiance en elle-même qu'ils lui ont volée.

Le tribunal juge dans le cadre de la loi, de la jurisprudence et de la doctrine. Il jouit d'une marge d'appréciation qui, en fait, est assez étroite.

On devrait, sans trop de peine, être en mesure d'en revenir à des jugements de bon sens, à des peines économiques plus dissuasives que le sursis et souvent préférables à un emprisonnement, stérile pour la victime et coûteux pour la société.

Gil BAILLOD

Bosnie et crise économique: les Douze tentent de se ressaisir à Copenhague

La sirène d'alarme

Les dirigeants européens ont adopté hier à Copenhague une batterie de mesures pour sortir de la récession économique. Ils ont par ailleurs appelé les pays membres à envoyer de l'argent et des hommes en Bosnie pour permettre l'application des résolutions de l'ONU sur les zones de sécurité. Enfin, les Douze ont ouvert les portes de la Communauté aux pays d'Europe de l'Est.

Les dirigeants européens ont d'abord adopté des mesures qui, à court terme, permettront de stimuler l'activité dans la CE. La croissance devrait y être négative - moins 0,5% en 1993 - avant de redevenir légèrement positive en 1994 - plus 1,25%. Une croissance de 3% serait nécessaire pour enrayer le chômage, qui touchera 20 millions d'Européens en 1994.

Les Douze ont estimé dans leur communiqué final qu'il fallait «créer les conditions pour une baisse rapide des taux d'intérêt en Europe», un passage jugé capital par Jacques Delors. Cinq Etats membres de la CE - Irlande, Belgique, France, Portugal et Pays-Bas - ont d'ailleurs anticipé cet appel en décidant de réduire le loyer de l'argent.

POUR LES RÉGIONS PAUVRES

L'Initiative de croissance européenne (ICE) adoptée en décembre dernier à Edimbourg, qui prévoyait d'injecter quelque 35 milliards d'euros (60 milliards de francs) dans l'économie, sera en outre musclée. Au sein de l'ICE, la facilité de crédit de la Banque Européenne d'Investissements (BEI) d'Edimbourg pour les PME et les infrastructures de télécommunications, de transport et d'énergie, qui est déjà largement entamée, passera de cinq à



huit milliards d'euros. Les régions pauvres de la CE pourront en outre obtenir des «avances» sur les fonds communautaires.

Sur le point des coûts sociaux, l'un des débats récurrents de l'Europe, les résultats de Copenhague sont ambigus: une phrase du projet initial de communiqué selon laquelle le plan de relance ne «devra pas remettre en

cause la protection sociale des citoyens» a été rayée de la version définitive du communiqué sur l'insistance des Britanniques.

NOUVEAUX CANDIDATS

En ce qui concerne la diplomatie, le résultat de la réunion est nuancé. Si elle a trouvé un texte commun sur la Bosnie, l'Europe

des Douze a étalé pendant deux jours son désarroi en hésitant entre deux options contradictoires: soit lever l'embargo et armer les Musulmans bosniaques, soit poursuivre l'action engagée par l'ONU depuis des mois. Ce dernier choix l'a emporté, sous l'impulsion de la France. Il se traduit par la promesse de donner «des hommes et de l'argent» à l'organisation internationale.

Enfin, le troisième volet du sommet de Copenhague - celui de l'adhésion de nouveaux membres - n'a pas apporté de surprises. Le Conseil européen a décidé que la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie «pourront devenir membres de l'Union européenne si elles le désirent», mais il n'a pas fixé de dates. En attendant, les Douze leur ouvriront progressivement leurs marchés. (ats, afp, reuter)

Suisses à Bruxelles

La Communauté européenne a déjà déclaré qu'elle entendait se faire une «nouvelle philosophie» de ses relations avec la Suisse. Pour répondre à ce vœu, Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti rencontreront, lundi prochain à Bruxelles, six membres de la Commission européenne, dont son président Jacques Delors. Le premier enjeu, pour Berne, est d'obtenir rapidement l'ouverture de négociations bilatérales pour des accords sectoriels. Mais il s'agit aussi de ne pas laisser s'effriter vingt ans de relations intenses et fructueuses.

● Lire en page 6

Le référendum des syndicats et partis de gauche a abouti

Assurance-chômage: le peuple se prononcera

Le référendum des syndicats et partis de gauche contre l'arrêté fédéral urgent sur les mesures en matière d'assurance-chômage paraît avoir abouti. L'Union syndicale suisse (USS) a annoncé hier qu'elle avait réuni 60.000 signatures. Il en fallait 50.000 jusqu'au 28 juin, échéance du délai référendaire, pour que le peuple doive se prononcer.

Le comité référendaire était notamment soutenu par le Parti socialiste (PS) suisse, le Parti du travail (PdT) et l'USS. Il faisait valoir que cet arrêté produirait un «dumping» sur les salaires, qui pousse les employeurs à licencier les salariés «chers» et à engager des sans-emploi «bon marché» parce que forcés d'accepter un travail même mal rémunéré. Le comité soulignait aussi que l'arrêté urgent réduirait une institution sociale et qu'il s'agit là d'une première en Suisse.

Si l'aboutissement du référendum est confirmé, un «non» du souverain à l'arrêté urgent entraînera son invalidation une année après le vote final au Parlement fédéral, soit le 19 mars 1994.

Le référendum reçoit par ailleurs le soutien indirect de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et de l'Union centrale des associations patronales (UCAP), qui recommanderont aussi un «non» à l'arrêté. Leurs motivations sont toutefois d'un autre ordre. Ils estiment que l'arrêté ne tient pas suffisamment compte de leurs propres exigences en la matière. Ils critiquent en particulier le fait que l'arrêté augmente les coûts de l'assurance-chômage au lieu de les réduire. (ats)

Avec l'arrêté urgent entré en vigueur le 1er avril dernier et limité à la fin 1995, le nombre de

Casques bleus en Somalie

L'Allemagne va trancher

Intervention humanitaire ou opération militaire: le gouvernement et l'opposition sociale-démocrate se sont affrontés sur l'engagement de l'Allemagne en Somalie devant la Cour constitutionnelle à Karlsruhe.

Page 4

Franches-Montagnes

Un «musée à dos»

De Tavannes à la métropole horlogère, en zigzaguant dans la campagne franc-montagnarde, d'ateliers en forge, de sous-bois en pâturages, 16 étudiants de l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds ont entrepris hier un bien curieux périple. Après avoir réalisé une œuvre chez un artiste de la région, ils devaient rapatrier leurs créations. Une lieue chacun pour rejoindre l'atelier du voisin et transmettre, comme un témoin, un musée portatif où s'entassaient les œuvres les plus diverses...

Page 19

Neuchâtel

Médecins condamnés

Deux médecins de l'hôpital des Cadolles ont été condamnés, hier par le tribunal de police de Neuchâtel, à une peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis pour homicide par négligence.

Page 29



JACQUES DESSANGE
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
132-12375
DIFFUSION

CIRCUITS

bulletin mensuel du TCS, section Jura neuchâtelois

Pages 25, 26, 27, 28

L'organisation panafricaine croule sous les problèmes politiques et financiers

L'OUA paralysée

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a tiré hier la sonnette d'alarme au sujet de l'absence de ressources qui paralyse le fonctionnement de l'organisation panafricaine tant sur le plan politique qu'économique. Le principal sujet à l'ordre du jour de la conférence annuelle de l'OUA qui s'est ouverte lundi au Caire est le manque de moyens permettant de financer une force de maintien de la paix pour prévenir les conflits.

Il a également assuré que l'Afrique fera son possible pour assurer le financement du mécanisme, estimant toutefois que la communauté internationale devait l'aider. L'OUA, qui fête cette année son 30e anniversaire, connaît une situation financière dramatique.

Le secrétaire général de l'organisation, le Tanzanien Salim Ahmed Salim, a affirmé que sur un budget de 24 millions de dollars environ pour l'exercice financier 1992/93, sept millions de dollars seulement avaient été versés à la fin du mois de mai. Le montant total des arriérés se monte à 62 millions de dollars. « Cette pénurie de ressources survient à un moment où l'organisation se voit confier de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités.

EN RETARD

De son côté, le directeur exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Algérien Layachi Yaker, a indiqué que le commerce interafricain ne dépasse pas 5% du commerce total du continent. « L'Afrique est très en retard dans la construction d'un ensemble économique et elle doit être considérée comme une région en transition démocratique et économique comme l'ex-URSS ou les pays d'Europe de l'Est », a-t-il dit.

Il a affirmé, en outre, qu'il est « dans l'intérêt de l'Occident de voir l'Afrique se remettre sur les rails afin qu'elle devienne un véritable partenaire commercial dans les 50 prochaines années ».



Famine en Somalie

L'OUA aimerait pouvoir intervenir mais n'en a ni les moyens financiers, ni les moyens politiques. (Keystone-AP-a.)

« Le revenu moyen par habitant en Afrique est de 300 dollars par an, alors qu'il atteint les 25.000 dollars dans certains pays de l'OCDE », a-t-il dit. (ats, afp)

23.6.1935 - Mussolini rejette les concessions britanniques sur l'Abyssinie (Ethiopie).
23.6.1952 - Bombardement des centrales hydroélectriques en Corée du Nord par l'aviation américaine.
23.6.1956 - Election du colonel Nasser à la présidence de la République égyptienne.

BRÈVES

Proche-Orient

Réunions infructueuses

Les Syriens et les Israéliens n'ont pas avancé hier dans la recherche d'une solution lors de leur réunion quotidienne à Washington. Les Israéliens continuaient en outre à reprocher aux Libanais de ne pas être libres de leurs décisions dans les pourparlers bilatéraux qui se tiennent dans la capitale américaine.

Mogadiscio

Casques bleus attaqués

Des soldats tunisiens des forces de l'ONU en Somalie ont été la cible de tirs de mitraillette, hier soir dans le quartier de l'université de Mogadiscio. Le général Mohamed Farah Aidid a de son côté déclaré, depuis une résidence de la capitale, n'être pas inquiet de l'ordre d'arrestation contre lui.

Cambodge

Khmers rouges

Les Khmers rouges reconnaîtront le nouveau gouvernement issu des élections, qui devrait s'installer en août, mais n'entendent pas y participer, a annoncé mardi Norodom Ranariddh, dirigeant du FUNCINPEC, principale force politique du Cambodge. Les Khmers rouges avaient boycotté les élections organisées par les Nations Unies en mai et avaient, dans un premier temps, fait savoir qu'ils ne reconnaîtraient pas le verdict des urnes.

PLD japonais

Dissidence

Quarante-quatre parlementaires dissidents dirigés par l'ancien ministre japonais des Finances Tsutomu Hata ont quitté hier le Parti libéral démocrate (PLD) pour fonder leur propre parti. Il s'agit de la deuxième défection à être enregistrée depuis celle de 11 parlementaires du PLD vendredi dernier.

Corée

Les discussions reprendront

La Corée du Sud a accepté hier la proposition de la Corée du Nord de reprendre demain les discussions, interrompues depuis cinq mois, indiquant qu'elles permettraient d'aborder l'épineux problème nucléaire. La décision de la Corée du Nord, le 11 juin, de suspendre sa décision de retrait du Traité de non-prolifération nucléaire avait facilité la reprise du dialogue inter-coréen.

Haïti: timide espoir pour la crise politique

Cédras prêt à négocier

L'émissaire spécial des Nations Unies en Haïti a exprimé hier son espoir de réunir avant la fin de la semaine le chef de l'armée haïtienne et Jean-Bertrand Aristide, le président déposé en septembre 1991. Responsable du coup d'Etat qui a renversé Jean-Bertrand Aristide, le général Raoul Cédras a apparemment accepté de négocier avec le président élu.

Dante Caputo, l'émissaire spécial des Nations Unies, a déclaré hier que « le contenu de la lettre de Raoul Cédras était positif ». Il attendait la réponse de Jean-Bertrand Aristide. L'entrevue pourrait se dérouler au siège des Nations Unies.

Mais un porte-parole de l'ONU a précisé qu'un accord ne préserverait pas l'île Caraïbe d'un embargo international sur

le pétrole, les investissements financiers et les armes. Les sanctions votées le 16 juin par le Conseil de sécurité doivent entrer en application la nuit prochaine. A moins que le secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali ne fasse état de l'enregistrement de progrès significatifs dans la recherche d'une solution négociée.

INTRANSIGEANTS

Les Etats-Unis estiment que ces sanctions doivent entrer en vigueur comme prévu, a indiqué hier le secrétaire d'Etat Warren Christopher.

Le Département d'Etat a par ailleurs annoncé que les visas pour les Etats-Unis de 31 Haïtiens considérés comme des soutiens du régime militaire avaient été révoqués. (ats, afp, reuter)

Algérie

Nouvel assassinat

Le sociologue algérien M'Hamed Boukhobza a été assassiné hier matin à son domicile algérois par quatre hommes qui lui ont tranché la gorge, rapporte l'agence Algérie Presse Service (APS).

Ancien chef de département à la présidence de la République, M'Hamed Boukhobza dirigeait l'Institut national d'études stratégiques globales depuis l'assassinat de son prédécesseur, Djilali Liabes en mars dernier. Son assassinat fait suite à celui, une semaine plus tôt, du professeur Mahfoud Boucebsi, directeur du département de psychiatrie de l'hôpital Drid Hocine d'Alger. (ats, reuter)

Etats-Unis

Pat Nixon n'est plus

Pat Nixon, l'épouse de l'ancien président des Etats-Unis Richard Nixon, est décédée hier d'un cancer du poumon. A 81 ans, au lendemain de leur 53e anniversaire de mariage, elle s'est éteinte dans leur maison près de Park Ridge, dans le New Jersey, entourée de son mari et de ses filles. Compagne silencieuse et fidèle de Richard Nixon, de la gloire à la disgrâce, Thelma Catherine Ryan - que son père avait surnommée Pat parce qu'elle était née la veille de la Saint-Patrick - était malade depuis de longues années. En 1976, une attaque d'apoplexie l'avait laissée partiellement paralysée. (ap)

On croyait l'espèce disparue au Vietnam

Rhinos redécouverts

Une quinzaine de rhinocéros appartenant à une espèce que l'on croyait disparue ont été découverts au Vietnam où l'on pensait que leurs derniers représentants n'avaient pas survécu aux bombes et à l'usage intensif des défoliants durant la guerre.

Ces rhinocéros à une corne étaient autrefois nombreux dans la jungle vietnamienne mais les savants les croyaient exterminés. Des recherches ont permis d'en localiser une quinzaine

dans les marécages de la province de Lam Dong, à 200 km au nord-est d'Ho Chi Minh Ville.

Le gouvernement doit se prononcer dans les prochaines semaines sur la création d'un parc national, le plus grand du pays, afin de protéger ces animaux. Selon le Département des eaux et forêts, le coût de l'opération représenterait l'équivalent de cinq millions et demi de francs. (ap)

Bill Clinton impatient

Le président Bill Clinton s'est déclaré impatient hier de discuter avec un Californien de 55 ans Henry Leon Ritzenthaler qui affirme être son demi-frère et qu'il n'a jamais vu (voir « L'Impartial » de lundi).



Henry Leon Ritzenthaler soutient avoir le même père que le chef de la Maison-Blanche âgé de 46 ans: William Blythe. Ce dernier était décédé quelque mois avant la naissance du futur président des Etats-Unis et environ neuf ans après la venue au monde de M. Ritzenthaler. Bill Clinton a précisé hier à la presse qu'il avait tenté de l'appeler lundi. « Je lui ai téléphoné mais il n'y avait personne. De son côté, son demi-frère présumé a déclaré hier: « Je ne veux rien du tout de M. Clinton. Je ne veux aucune faveur ». (ap)

Crash au Sahara

Enquête ouverte

Les causes de l'accident du Pilatus Porter au service de l'Unité médicale suisse (SMU), qui s'est écrasé lundi au Sahara occidental, n'étaient pas encore connues hier, a indiqué Urs Peter Stebler, chef de l'information au Département militaire fédéral (DMF). Une commission d'enquête, composée de membres de l'ONU et de représentants de Farner Air, propriétaire de l'avion, est sur place.

Le Valaisan de 31 ans qui a perdu la vie dans cet accident était pilote professionnel chez Air-Glaciers à Sion. Il ne faisait pas partie du contingent des Bérêts bleus suisses présents au Sahara occidental. Il avait été recruté par la compagnie aérienne privée bâloise Farner Air. Engagée par le DMF et le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), cette compagnie aérienne est mandatée par la SMU pour assurer le transport et le ravitaillement des Bérêts bleus. L'état de santé de l'infirmière suisse allemande, hospitalisée à Las Palmas, aux îles Canaries, est qualifié de stationnaire par les médecins. Le DMF espère pouvoir organiser son rapatriement le plus rapidement possible. Les circonstances exactes de l'accident, survenu peu après le décollage d'Aoussard, n'étaient toujours pas connues. Une commission d'enquête composée de membres de l'ONU et de trois experts de Farner Air est sur place.

L'appareil Pilatus Porter qui s'est écrasé était l'un des trois avions de Farner Air opérant au Sahara occidental. Les deux autres sont un Twin Otter et un Pilatus Porter, a indiqué la compagnie aérienne bâloise. Elle loue à la Confédération les appareils avec les pilotes et les techniciens. Outre le pilote suisse, un médecin australien et un technicien norvégien ont péri dans ce crash.

CONDOLÉANCES

Le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, a téléphoné lundi soir au conseiller fédéral Flavio Cotti pour lui exprimer ses sincères condoléances après cet accident, a indiqué Franz Egle, le porte-parole du DFAE. MM. Boutros-Ghali et Cotti s'étaient rencontrés à Genève pour évoquer les relations entre l'ONU et la Suisse, et en particulier son engagement dans des opérations de paix. (ats)

PUBLICITÉ

LeMatin

LEYSIN ROCK festival

JULIET 93

vendredi 9 juillet

THE SILENCERS
JACQUES DUTRONC
THE BEACH BOYS

TABOO

CANADIAN NIGHT FEATURING:
TOO MANY COOKS • SUE MEDLEY
54 • 40 • VOIVOD

samedi 10 juillet

AN EMOTIONAL FISH
THE BLACK CROWES
MIDNIGHT OIL
THE SISTERS OF MERCY

THE GOD MACHINE • MARLBORO ROCK-IN
THE FAILURES • POP WILL EAT ITSELF
JESUS JONES

dimanche 11 juillet

LES INNOCENTS
LAURIE ANDERSON
THE POGUES
ZUCCHERO

JIM ROSE CIRCUS SIDESHOW
DISPOSABLE HEROES OF HIPHOPRISY
KEZIAH JONES
ZIGGY MARLEY AND THE MELODY MAKERS

programmation sous réserve de modifications

Genève: Grand Passage, City Disc, Bolezerf Berne: Jemoll
Lausanne: Innovation, City Disc, Rock Store Neuchâtel:
Les Armoures Montreux: Innovation Martigny: Innovation
Sierre: Innovation La Chaux-de-Fonds: Le Printemps Gland:
Video Technique Yverdon: Transfert Music Le Sentier: West Shop
Eten: City Disc Vevey: City Disc Aigle: Dom Disques Bulle:
Moudon: Villeneuve: Centre Warro Nyon: TV Vidéo Duperrax
Leyde: Office du Tourisme Ticket Service • Vidéoteq VSP
VSP 022/311.97.56 (de 14h00 à 18h00)

IPC Colours

WITTWER VOYAGES - EXCURSIONS

ÉVADEZ-VOUS EN NOTRE COMPAGNIE... NOS SÉJOURS

13 - 19 juin / 22 - 28 août
PERTISAU - TYROL
Fr. 760.-

4 - 11 juillet / 22 - 29 août
SAINTE-MALO - BRETAGNE
Fr. 1385.-

5 - 11 juillet / 30 août - 5 sept.
MENTON - Côte d'AZUR
Fr. 780.-

11 - 17 juillet / 20 - 26 sept.
ROCAMADOUR - PÉRIGORD
Fr. 995.-

23 - 29 août / 27 sept. - 3 oct.
ALASSIO - RIVIERA
Fr. 690.- / Fr. 765.-

6 - 12 septembre
LUGANO - TESSIN
dès Fr. 595.-

6 - 12 septembre
ARCACHON - AQUITAINE
Fr. 1175.-

27 sept. - 2 oct.
DAUPHINÉ - VERCORS
Fr. 885.-

Demandez nos programmes détaillés

Renseignements et inscriptions:
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2
☎ 038/25 82 82
ou auprès de votre agence de voyages 28-68

IMMOBILIER

A louer tout de suite, rue Bournot 33, Le Locle

APPARTEMENTS

2 pièces
Cuisine agencée. Tout confort.
Fr. 701.- charges comprises;

5½ pièces
Cuisine agencée. Tout confort.
Fr. 1475.- charges comprises;

Places de parc
Dans un parking collectif. Fr. 110.- par mois.

Entrepôt
35 m².

Locaux industriels
960 m², rénovés et équipés, très bien éclairés, vestiaires, ascenseurs, monte-charge.
S'adresser à:
Gérance Nardin
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 59 70. 132-12988

HPT CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération

N'hésitez plus...

Faites un placement sûr en investissant
vosre épargne
dans
vosre logement

Planifiez vos coûts en utilisant le crédit HPT.

PROFITEZ de la baisse des taux

LA CHAUX-DE-FONDS
Splendides appartements avec cheminée de salon.
4 pièces 101 m² balcon-terrasse 14 m² Mensualités "Propriétaire" dès Fr. 1'670.- + charges

3 pièces mansardé, 64 m², balcon 13 m² Mensualités "Propriétaire" dès Fr. 1'333.- + charges. 28-440

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

DIVERS

Tombola de la Foire des Six-pompes
Les trois lots ont été retirés
132-12551

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 23.6 au 29.6

Magerquark Séré maigre Ricotta magra

Séré maigre

250 g ~~1.-~~ **-.80** (100 g -32)

500 g ~~1.90~~ **1.50** (100 g -30)

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 23.6 au 26.6

Pêches importées

le kg ~~1.90~~ **1.90**

Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Cornets glacés vanille et chocolat assortis

en emballage de 18 x 70 g, 1260 g ~~18.-~~ **13.-** (100 g 1.032)

LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 23.6 au 29.6

Ice Tea 1 kg et Ice Tea light 500 g

en sachets de recharge ~~5.-~~ **5.-**

Action
du 23.6 au 26.6

Bouquet d'été

le bouquet ~~5.50~~ **5.50**

Action
du 23.6 au 29.6

Golden Nuggets surgelés (cabillaud)

400 g ~~5.70~~ **4.60** (100 g 1.15)

Action
du 23.6 au 6.7

Eaux minérales Aven et Aproz

1 litre ~~-.15 de moins~~
1,5 litre ~~-.25 de moins~~

Exemple: Aproz Nature PET, 1,5 litre ~~-.90~~ **-.65** (1 litre -43.3) (+dépôt -50)

Action
du 23.6 au 6.7

Tous les produits Zoe Ligne Sensible

2.- de moins

Exemple: Crème de jour 50 ml ~~8.-~~ **6.-** (10 ml 1.20)

Action
du 23.6 au 29.6

Saucisse à rôtir de veau spéciale

2 pièces, 280 g ~~3.80~~ **2.80** (100 g 1.-)

Action
jusqu'au 29.6

Tous les produits de nettoyage M-Plus

-.50 de moins

Exemple: Nettoyant ménager universel neutre M-Plus Sachet de recharge de 500 ml ~~2.70~~ **2.20** (100 ml -44)

Action
du 23 au 26.6

Concombres

du pays

la pièce ~~1.70~~ **-.70**

Action
ACTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Serviettes pour le visage Linsoft

serviettes doubles emballage de 3 x 150 **3.80** au lieu de 4.20

LAIT

Lait entier UHT
1 litre **1.70** au lieu de 1.90

Séré à la crème
150 g **1.05** au lieu de 1.35 (100 g -70)

Séré demi-gras
250 g **1.30** au lieu de 1.60 (100 g -52)

Action
du 21 au 26.6

Charcuterie Délicatesse

en tranches, sachets de 150 g env.

le kg ~~15.50~~ **13.-**

Action
du 21 au 26.6

Poulets frais

classe "A", de France pièces de 1,3 kg env.

le kg ~~9.50~~ **7.80**

Action
du 21 au 26.6

Bouilli de bœuf

le kg ~~13.-~~ **10.-**

Ragoût de bœuf

le kg ~~17.-~~ **14.-**

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Casques bleus allemands en Somalie

Un engagement sous la loupe

23 juin 1763 - Marie-Josèphe-Rosé Tascher de la Pagerie naît aux Trois-Valets, à La Martinique. Elle épouse en 1779 le vicomte de Beauharnais dont elle eut deux enfants, Eugène et Hortense. Le vicomte mourut sur l'échafaud, en 1794. Un an plus tard, la jeune femme, rebaptisée Joséphine, rencontra Bonaparte qu'elle épousa le 9 mars 1796. Elle fut répudiée en 1809, car elle ne pouvait lui donner d'héritier.

BRÈVES

Attentat de Madrid

L'ETA tient à la violence

Les «durs» de l'organisation séparatiste basque ETA, responsables selon la police des deux attentats lundi à Madrid (7 morts, quatre blessés graves), ont voulu stopper le débat interne sur un arrêt négocié de la violence. Ils ont ainsi tenté de rendre impossible tout contact avec le gouvernement espagnol, estimaient hier les analystes à Madrid.

Enchères à Londres

Renoir à 12 millions

Une peinture de Renoir représentant une jeune fille portant une corbeille de fleurs de Renoir a été adjugée pour 5.721.500 livres (12,6 millions de francs) lundi lors d'une vente aux enchères de peintures et sculptures modernes et impressionnistes chez Christie's à Londres.

Irlande

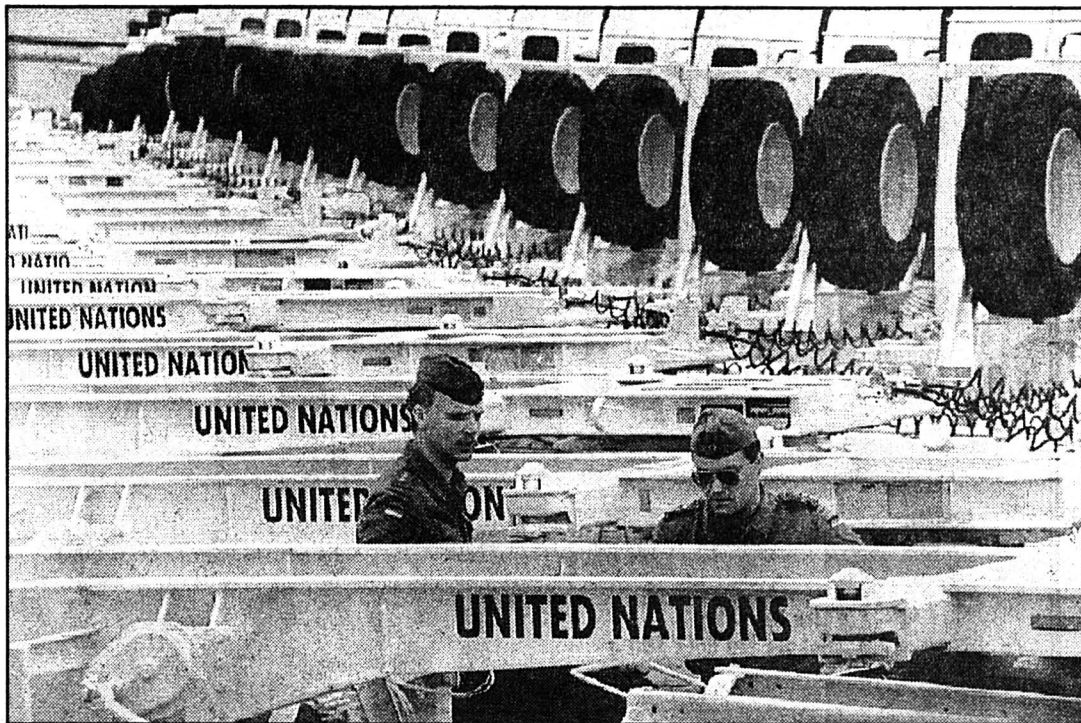
Attentat

L'explosion d'une bombe hier devant un hôtel de Newry, en Irlande du Nord, a fait deux blessés et causé d'importants dégâts, a annoncé la police. Les abords de l'hôtel avaient été évacués à l'aube à la suite d'un message de mise en garde mais l'explosion a blessé une femme âgée et un policier. L'hôtel et des maisons voisines ont été endommagés.

Intervention humanitaire ou opération militaire: le gouvernement et l'opposition sociale-démocrate (SPD) se sont affrontés sur l'engagement de l'Allemagne en Somalie devant la Cour constitutionnelle à Karlsruhe (sud-ouest), saisie d'un recours en référé du SPD. Ce parti exige le retrait des Casques bleus allemands.

Le SPD a demandé à la Cour de stopper la première mission en armes de la Bundeswehr (armée allemande) à l'étranger depuis sa création en 1955. Le gouvernement de M. Kohl a prévu de déployer d'ici la mi-août un total de 1700 militaires dans la région de Belet Huen (300 km au nord-ouest de Mogadiscio).

Après une journée de débats, les huit juges de Karlsruhe ont clos l'audience sans communiquer la date de leur décision provisoire, généralement attendue avant la fin de la semaine. La décision sur le fond ne sera pas prise avant plusieurs mois. «La mission des soldats allemands, qui était initialement humanitaire, a été transformée depuis en mission militaire», a affirmé l'un des représentants du SPD, Hans-Ulrich Klose, président du groupe parlementaire social-démocrate.



Des soldats préparent des véhicules pour l'ONU

La Cour constitutionnelle a commencé hier la légalité de l'engagement allemand en Somalie. (EPA/Keystone)

MISSION LOGISTIQUE

Selon M. Klose, les soldats allemands doivent être chargés de l'approvisionnement en carburant et en munitions des troupes de l'ONU en Somalie. «Le contingent allemand sera entièrement affecté à cette mission logistique. Il ne pourra pas se consacrer à l'aide humanitaire», a-t-il affirmé. Une mission de ce type n'est pas couverte par la

Constitution allemande, a ajouté M. Klose.

La loi fondamentale qui interdit la guerre offensive, est très floue sur les missions de la Bundeswehr à l'étranger. «Il s'agit d'une opération purement humanitaire et nullement d'une mission militaire», a rétorqué le ministre de la Défense Volker Ruehe. Celui-ci a souligné que les vols humanitaires allemands vers Sarajevo ou au-dessus de la

Bosnie étaient «autrement plus dangereux». Un retrait des soldats allemands de Somalie serait «gravement dommageable» pour l'image de l'Allemagne à l'étranger, a affirmé pour sa part le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel. L'Allemagne souhaite obtenir «dans un futur proche» un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il rappelé. En outre, a ajouté M. Kinkel, une telle mesure au-

rait «des effets catastrophiques sur le moral des troupes» et «causerait du tort avant tout à la population somalienne».

DÉJÀ PRONONCÉE

Au nom des Nations Unies, leur secrétaire général adjoint Vladimir Petrovski a défendu l'engagement de l'Allemagne en affirmant qu'elle devait jouer un rôle «pour amener les bouleversements mondiaux sur une voie démocratique». Les juges de Karlsruhe avaient refusé lundi d'entendre le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, estimant que sa présence n'était pas indispensable.

La Cour constitutionnelle a déjà été amenée au cours des derniers mois à se prononcer sur la politique de défense de l'Allemagne. Le 8 avril, elle avait rejeté un recours en référé du SPD et du parti libéral (FDP, coalition gouvernementale), donnant ainsi son feu vert à une participation minimale de l'Allemagne aux mesures visant à faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, si nécessaire par la force.

Cette décision avait été saluée par le gouvernement du chancelier Helmut Kohl. Au diapason d'une opinion publique qui rêve majoritairement de vivre dans une «grande Suisse», le SPD bloque depuis la réunification le souhait de M. Kohl d'amender la constitution afin que l'Allemagne puisse participer à des opérations de type guerre du Golfe. (ats, afp)

Conférence sur la Bosnie à Genève

Izetbegovic n'y va pas

Les belligérants de l'ex-Yougoslavie vont se retrouver une nouvelle fois aujourd'hui à Genève pour discuter du sort de la Bosnie. Avec une absence de marque: celle du président bosniaque Alija Izetbegovic, qui tente depuis des mois d'éviter l'inévitable: le démantèlement de son pays.

Après la mort du plan Vance-Owen qui prévoyait la division de la Bosnie en dix régions autonomes, on discutera aujourd'hui d'un plan de paix serbo-croate prévoyant le partage du pays en trois mini-Etats sur des bases ethniques.

Serbes et Croates sont d'accord sur ce plan. Reste à obtenir l'accord des autorités bosniaques musulmanes.

M. Izetbegovic refuse cette division en trois et n'ira pas à Genève. Mais il semble lâché par les siens puisque la présidence collégiale bosniaque, dont il est le chef, ira sans lui.

IZETBEGOVIC ÉCARTÉ

La délégation sera conduite par le Croate Franjo Boras. «L'important n'est pas qui préside la délégation. Ce qui est important, c'est que la présidence (collégiale), en tant que chef d'Etat, ne prenne pas de décisions mauvaises pour les intérêts d'une des nations de Bosnie», a déclaré Fikret Abdic, Musulman membre de la présidence et principal rival de M. Izetbegovic. Selon certaines sources, on aurait même décidé d'écarter M. Izetbegovic afin «d'éviter les extrêmes». (ap)

Azerbaïdjan: pression des rebelles

Impasse à Bakou

La grave crise politique provoquée en Azerbaïdjan par la rébellion militaire de Gandja était dans l'impasse hier. Les négociations avec le chef rebelle Sourat Gousseinov étaient en effet au point mort. Ce dernier a affirmé vouloir «prendre le pouvoir» à Bakou.

«Rien ne pourra m'arrêter», a déclaré l'officier lundi à Gandja dans une conférence de presse reproduite par les médias locaux. Sourat Gousseinov a cependant affirmé vouloir rester «dans le cadre constitutionnel» en ajoutant que c'est par un «mouvement populaire» qu'il parviendrait à évincer le président actuel Aboulfaz Eltchibey. «Il n'y aura pas d'effusion de

sang à Bakou», a-t-il encore affirmé. Plusieurs centaines de rebelles armés et équipés de tanks et de lance-roquettes sont parvenus dimanche et lundi sans avoir à livrer combat à quelques kilomètres de Bakou. Des scènes de fraternisation ont même été signalées avec les forces régulières. Cependant malgré les rumeurs «d'infiltration» de groupes rebelles dans la capitale, la situation demeurerait calme à Bakou, qui ne donnait pas l'aspect d'une ville assiégée.

Les autorités légales ont repoussé l'option de s'opposer par la force à une éventuelle entrée des troupes rebelles dans la capitale. Elles affirment concentrer tous leurs efforts sur la recherche d'une solution politique. (ats)

Caveau fascinant

Les hommes du néolithique se faisaient déjà enterrer en famille: c'est ce que révèle la découverte, dans la grotte de Bélest-la-Frontière (Pyrénées-Orientales), de l'une des plus anciennes tombes collectives de France, et sans doute de l'ensemble du pourtour méditerranéen.



Cette sépulture communautaire, qui remonte à environ 4300 ans avant notre ère, représente «un fait capital dans l'évolution des rites funéraires préhistoriques». «Ce rassemblement volontaire de morts apparaît en effet mille ans avant que n'en soit répandue la pratique dans le Midi de la France». La tombe renferme 32 dépouilles. (ats)

Le plus grand pas franchi par Sony depuis l'invention du téléviseur couleur:

Super Trinitron.

Votre spécialiste Sony:

VAC René Junod SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Av Léopold-Robert 115
Tél. (039) 21 11 21

VAC
TV / HI-FI
VIDEO / PHOTO

Profitez, aujourd'hui déjà, d'un progrès décisif en télévision haute définition (HDTV): une image aux couleurs somptueuses, nette et qui ne tremble pas. Un champ visuel élargi. Des reflets quasi nuls. Super Trinitron, dans tout magasin spécialisé.

SONY

Garage
CALDERONI
essence, pneus, batteries
réparation, entretien toutes marques
Achats et ventes

Rue de la Paix 128
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 94 90

Mérieult-Donzé / Agencements industriels

2301 La Chaux-de-Fonds
Jardinière 129
☎ 039/26 03 33

Agencement et organisation
de bureaux, ateliers, stockage

SERVICES INDUSTRIELS

2300 La Chaux-de-Fonds

VOTRE PARTENAIRE POUR
TOUTES VOS INSTALLATIONS

EAU & GAZ
Bureau d'études ☎ 039/276 711

ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE, Concession B
Bureau d'études ☎ 039/276 671

VideoShop
H. Benninger

LE SPÉCIALISTE TV-VIDÉO
LOCATION DE CASSETTES

Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16
☎ 039/23 77 12
Bel-Air 11
☎ 039/28 20 28

sicli MATERIEL INCENDIE SA
TOUS MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LE FEU

Christian Huguenin

Sombaille 26 - ☎ 039/28 11 14
La Chaux-de-Fonds

Bureau:
☎ 038/25 53 55

Microscopes
Stéréo-microscopes
OLYMPUS

Agent officiel

von gunten
L. Robert 23
☎ 039/23 50 44

LUNETTES
LENTILLES
DE CONTACT
MAÎTRES OPTICIENS
DIPLOME FEDERAL

ENTRESOLS SA
LE PAILLASON

Sols Tapis
Parquets - Rideaux - Stores

Rue de la Serre 56, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 58 23
Fax 039/23 58 91

TÉLÉPHONEZ, C'EST TOUT VERRE!

VITRERIE-MIROITERIE

Jost

Numa Droz 185
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 40 77
Fax 039/26 91 00

SOMBAILLE JEUNESSE
MAISON D'ENFANTS

Samedi 26 juin 1993 dès 8h

GRAND TOURNOI DE FOOTBALL À CINQ

Organisé sur son terrain de sport,
par le HC Sombaille, féminin
et masculin.

Participation de 15 équipes
(3 groupes de 5) dont l'équipe du
Grand Conseil neuchâtelois

Dès 18h: finales

BUVETTE •
REPAS •
GRILLADES •
PÂTISSERIES •
TOMBOLA •
SOLEIL •

SOMBAILLE JEUNESSE
1893-1993

LA RUCHE IVECO

Carrosserie-Garage
de la Ruche S.A.

Agent IVECO

2333 La Ferrière
☎ 039/61 14 52 - Fax 039/61 15 04

BOUCHERIES CHEVALINES SCHNEIDER
Froment-Haberthuer succ.

Succursales:

Place du Marché 8
☎ 039/28 35 04

Jumbo
☎ 039/26 77 00

Tous les samedis
cave ouverte de 10 à 18 heures

Vins Keller

Route du Camp
2028 Vaumarcus
☎ 038/55 26 73
☎ 038/55 19 92
Fax 038/55 23 15

Photo Video
Eric NICOLET

Service photos 1 heure

Av. Léopold-Robert 59
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 29 09

Chauffage Sanitaire Ferblanterie Ventilation

Winkenbach SA

Le Locle Communal 9
☎ 039/31 24 56

La Chaux-de-Fonds
Rue du Locle 9
☎ 039/26 86 86
Fax 039/26 86 01

Menuiserie-Ebénisterie

Humair

Maîtrise fédérale

Collège 96
☎ 039/28 32 57
La Chaux-de-Fonds

Notre Banque: L'UBS bien sûr

Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

René Aubry

Installations téléphone
Concessionnaire PTT

Jaquet-Droz 38
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 13 13

Cattaneo J.-Louis
PLÂTRERIE-PEINTURE

Papiers peints
Crépis, faux-plafonds
Façades

Bulles 22 a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 17 57

Maison fondée en 1919

caruag sa

Appareils d'éclairage
Représentations officielles
pour la Suisse

Serre 134
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 56

Jean Garreau
responsable technique

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général
Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

Café du Balancier

Chez Ulysse

Le rendez-vous
des sportifs

Petite restauration

Rue du Progrès 65
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 39 04

Matériaux SA
DuBois Jeanrenaud SA

Visitez
nos expositions!

**Salles de bains
Carrelages
Cuisines**

Allée du Quartz 3, La Chaux-de-Fonds,
Tél. 039 26.43.23

Boulangerie-Pâtisserie

F. Tschannen

☎ 039/28 41 82 - Charrière 57
2300 La Chaux-de-Fonds

Fabrication de pain français

Spécialités:
gâteau à la crème
parfait Grand-Marnier
jambon en croûte

Relations Suisse-CE: Delamuraz et Cotti lundi à Bruxelles

Pour une «nouvelle philosophie»

La Communauté européenne (CE) a déjà dit qu'elle entendait se faire une «nouvelle philosophie» de ses relations avec la Suisse, après son rejet de l'EEE. Pour répondre à ce vœu, Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti rencontrent lundi prochain à Bruxelles six membres de la Commission européenne, dont son président Jacques Delors. Le premier enjeu, pour Berne, est d'obtenir rapidement l'ouverture de négociations bilatérales pour des accords sectoriels. Mais il s'agit aussi de ne pas laisser s'effriter vingt ans de relations intenses et fructueuses.

Au moment où le sommet européen de Copenhague et le Parle-

ment de Strasbourg constatent les retards dans l'entrée en vigueur du traité EEE, la Suisse fait le bilan de sa politique européenne, six mois après le 6 décembre. Un bilan qui, malheureusement, se résume à un catalogue des demandes helvétiques, devant ouvrir la voie à des accords bilatéraux.

Ces demandes sont connues: trafic aérien, transports terrestres, adaptation du régime de libre-échange, règles d'origine, marchés publics, entraves techniques aux échanges, recherche, formation, etc. Mais «aucune

Berne
François NUSSBAUM

réponse formelle à nos demandes de négociations n'a été obtenue», écrit Bruno Spinner, chef du Bureau de l'intégration à Berne, dans le périodique des Affaires étrangères «La Suisse et le monde».

C'est que Bruxelles ne veut pas d'un traitement préférentiel de la Suisse: pas d'EEE «à la carte», avec les avantages et sans

les inconvénients. «Pour la CE, les préoccupations suisses doivent s'inscrire dans le cadre global, et indéterminé, des relations futures Suisse-CE», poursuit Bruno Spinner. Et la CE ne s'est pas encore fait une «nouvelle philosophie» de ces relations.

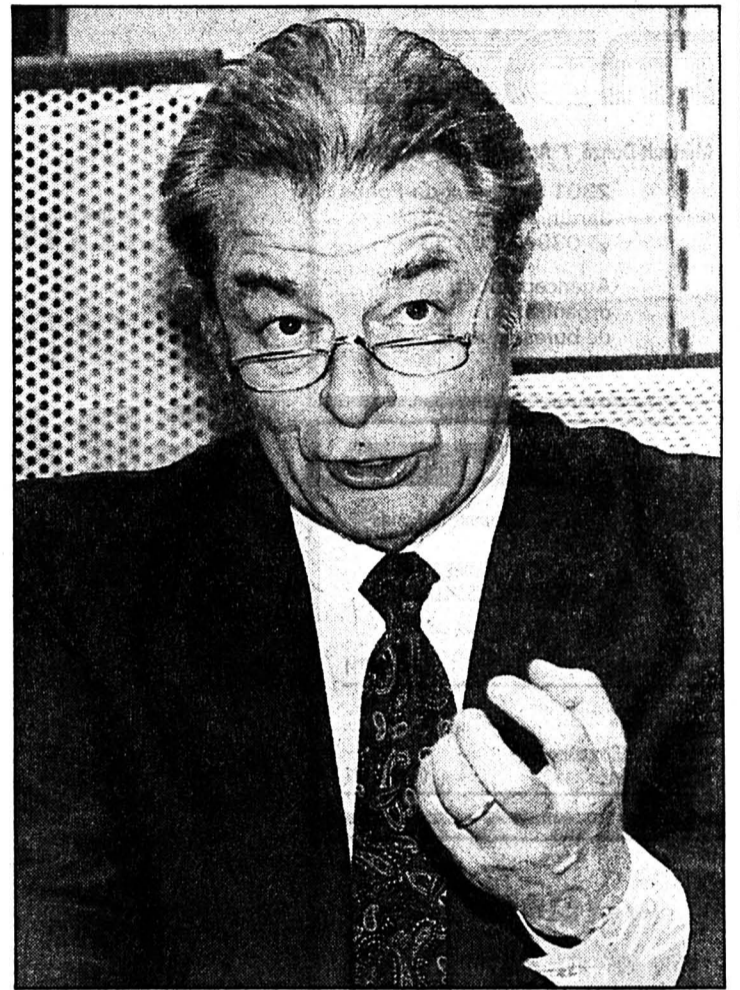
La visite de Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti à Bruxelles marque donc le passage des discussions exploratoires, ponctuelles et techniques, à l'analyse politique de la nouvelle situation. Ils souhaitent apporter des éléments à cette «philosophie», en réaffirmant l'intérêt de la Suisse pour la construction européenne, en expliquant ses efforts unilatéraux pour rester eurocompatible.

Ils tenteront également de faire valoir l'intérêt mutuel d'un certain nombre d'accords bilatéraux: libre-circulation des travailleurs, accès aux marchés publics, libre-échange des produits industriels et agricoles transformés, etc. Ils soutiendront que ces demandes n'impliquent pas un «mini-EEE» et que des concessions suisses sont négociables.

AUCUNE GARANTIE

Mais ils ne pourront donner aucune garantie sur une adhésion ultérieure de la Suisse à l'EEE, malgré l'initiative populaire des jeunes (déjà signée par 90.000 citoyens). Quant à notre demande d'adhésion à la CE, gelée mais toujours valable, jusqu'à quand sera-t-elle crédible? Ces incertitudes feront sans doute aussi partie des éléments constitutifs de la philosophie de la CE à l'égard de la Suisse.

Juridiquement, la CE est tenue par de nombreux accords avec la Suisse, depuis ceux de 1972 jusqu'à celui sur le transit. Mais la somme de ces accords n'équivaut pas (et de loin) au traité EEE. Et les accords de li-



Jean-Pascal Delamuraz
En voyage d'explication à Bruxelles lundi prochain. (ASL-a)

bre-échange que la CE commence à conclure avec les pays de l'Est sont plus performants que ceux dont nous bénéficions. Situation difficile pour la Suisse, à laquelle la CE pourrait ne pas être totalement insensible.

SIX LE MÊME JOUR

A cet égard, la nécessité (encore bien théorique et imprécise)

d'une nouvelle philosophie est un point positif. Tout comme le fait qu'au cours de la même journée, Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti soient reçus par six commissaires européens: Henning Christophersen, Manuel Marin, Leon Brittan, Joao de Deus Pinheiro, Hans van den Broek et le président Jacques Delors. F.N.

23 juin 1945 - C'est un public enthousiaste qui applaudit l'œuvre «Porgy and Bess» présentée au Théâtre de Zurich à l'occasion des Semaines théâtrales de 1945. La mise en scène est due à M. Schmid-Bloss, directeur de l'opéra.

BRÈVES

Impôt fédéral direct
Conseil fédéral critiqué
L'interprétation de la nouvelle loi sur l'impôt fédéral direct (IFD) soulève des vagues avant même son entrée en vigueur, prévue pour le 1er janvier 1995. La commission de l'économie du Conseil national est d'avis que c'est au Tribunal fédéral qu'il reviendra de trancher, a-t-elle indiqué hier. Le litige porte sur les conditions d'exonération pour les rendements des assurances sur la vie financées par versement unique.

Auto-école

Concurrence réelle
Les prix pratiqués par les moniteurs d'auto-école pour les cours obligatoires de sensibilisation au trafic varient selon les cantons. Ils sont nettement inférieurs au prix unique de 260 francs recommandé par le Comité national des moniteurs de conduite. Le Surveillant des prix Joseph Deiss constate, dans un communiqué publié hier, qu'une certaine concurrence s'est installée.

Economie

Récession tenace
L'indicateur de conjoncture de l'UBS laisse entrevoir une poursuite de la récession économique. L'Union de Banque Suisse prévoit un recul de 0,5 à 1% du produit intérieur brut (PIB) aux 2e et 3e trimestres par rapport à la période correspondante de 1992. Le PIB a déjà reculé de 1,1% au 4e trimestre 1992 et au 1er trimestre 1993.

Hôtellerie suisse

Hiver morose
Les hôteliers suisses ont vécu un hiver maussade. Avec 14,5 millions de nuitées, le résultat des mois de novembre à avril derniers est inférieur de 2,4% à celui de l'hiver 91-92. La saison 92-93, après les records des deux années précédentes occupe ainsi la septième au classement des dix dernières années.

Pro Senectute

Nouveau président
L'assemblée générale de la Fondation Pro Senectute a élu hier à sa tête Albert Egli, ancien membre de l'exécutif de Winterthour. Il succède à Peter Binswanger, qui a exercé cette charge durant 12 ans. L'assemblée s'est déroulée à Lenzbourg (AG) sous la présidence du conseiller fédéral Flavio Cotti.

Relations privilégiées

La Suisse et le Liechtenstein continueront d'avoir des relations bilatérales privilégiées et une frontière ouverte. Simultanément, ils s'efforceront de rendre possible l'accès de la principauté à l'EEE. Tels sont les principaux résultats des pourparlers tenus hier soir au Lohn, près de Berne, entre trois conseillers fédéraux et les plus hauts représentants de la principauté, a fait savoir la Chancellerie fédérale. Les deux parties ont traité des conséquences de leurs votes divergents sur l'EEE. Le «non» helvétique, le 6 décembre, et le «oui» du Liechtenstein, une semaine plus tard, posent notamment certaines difficultés dans le domaine de la circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux. Il s'agit en particulier d'adapter le traité d'union douanière qui lie les deux pays depuis 70 ans. Ensuite seulement, le Liechtenstein pourra mener des pourparlers avec ses partenaires de l'EEE. (ats)

Baisse des taux hypothécaires

Mouvement accéléré

La valse des taux sur crédits se poursuit. Première grande banque active dans toute la Suisse à faire le pas, la Banque Populaire Suisse (BPS) a communiqué hier la baisse de ses taux hypothécaires d'un demi-point. La baisse entre en vigueur immédiatement pour les nouveaux prêts et le 1er octobre pour les anciens. Trois banques cantonales romandes - Jura, Vaud et Valais - ont pris une décision similaire, ramenant leur taux à 6%.

La BPS ne souhaite pas révéler le niveau de ses taux hypothécaires. Sa politique en la matière est différenciée selon la qualité

de l'immeuble et du débiteur, rappelle-t-elle dans son communiqué. Les taux grevant la plupart des autres types de prêts seront également réduits d'un demi-point à partir du 1er juillet. Dans son communiqué, la banque bernoise prévoit par ailleurs une progression «réjouissante» de son cash-flow à la fin de l'année.

Les crédits hypothécaires seront aussi moins chers dans le canton de Vaud à partir du 1er octobre. Les crédits de construction bénéficieront également d'un taux de 6% le 1er juillet déjà. Le Crédit Foncier Vaudois (CFV) justifie sa décision par «la baisse généralisée des taux

d'intérêt et les mesures de relance de l'économie».

JURA AUSSI

Dans le Jura, la baisse du taux des hypothèques en 1er rang à 6% entrera en vigueur le 30 octobre. D'autres taux seront également adaptés, a indiqué la Banque Cantonale du Jura (BCJ). Le taux des corporations de droit public baisseront de ¾% à 6¼% le 1er juillet.

Quant aux taux de crédits et prêts en blanc gagés, ils diminuent de ¾% à respectivement 7¼% et 7% le 1er septembre.

La Banque Cantonale du Valais (BCVS) ramènera son taux hypothécaire de base à 6%. (ats)

Aujourd'hui, en direct de Saillon, sur «La Première»

Attribution de la bourse à Farinet

Réaliser un rêve! Peut-on espérer plus beau rêve que celui-là? Cet après-midi, à Saillon, à un jet de pierre de la célèbre vigne à Farinet, sera attribué le prix qui porte le nom du truculent faussaire.

Le Prix Farinet se monte à 20.000 francs et vingt centimes en souvenir des fausses pièces de quat'sous qu'il a frappées. Il sera remis à l'un des six finalistes qui ont participé au concours organisé par la radio romande «La Première», en collaboration avec six quotidiens romands. Les jeunes, qui auront vingt

ans en l'an 2000, étaient invités à présenter un projet, un rêve à réaliser grâce à la générosité des «Amis de Farinet» qui distribuent le montant récolté de la vente du vin tiré des quatre pieds de vigne plantés en mémoire du populaire héros valaisan, enrichis de quelques cuvées voisines.

Cet après-midi, dans le cadre des «Après Midoux», de 13h15 à 17h30, et en direct de Saillon, les six projets finalistes seront présentés par leurs auteurs et défendus par de prestigieux par-rains. L'émission en direct sera

articulée autour de l'histoire du célèbre rebelle valaisan avec de bonnes surprises à la clé.

Le lauréat sera désigné, toujours en direct, en fin d'émission.

Il recevra les 20.000 francs pour réaliser, à l'âge de 20 ans, le rêve de ses treize ans.

Le sélectionné neuchâtelois, par le truchement de «L'Impartial», est Nicolas Delley, domicilié à Bôle. Il souhaite participer à une expédition du commandant Cousteau, à bord de La Calypso.

Bonne chance à tous. (Imp)

Essence taxée de 20 centimes

Vente en chute!

De janvier à mai 1993, les ventes d'essence en Suisse ont baissé de 6,5%. La chute s'est accélérée depuis la hausse de 20 centimes par litre. Sur les mois d'avril et mai, le recul des ventes a atteint quelque 12%. Les importateurs de pétrole doutent que la Confédération atteigne ses objectifs de recettes supplémentaires. Et ils s'opposent aux taxes d'incitation envisagées sur le soufre et le gaz carbonique.

L'organisation faitière des compagnies pétrolières et des raffineries souligne d'autre part que la sans plomb a poursuivi com-

me prévu sa percée. En fin d'année, le carburant vert représentait 64,8% des ventes. A fin mai dernier, sa part est passée à près de 72%.

La baisse est intervenue au début de cette année. De janvier à mai, 1,483 million de tonnes ont été vendues, soit 6,5% de moins que sur la période correspondante de 1992. Alors qu'au premier trimestre le recul n'était que de 2%, il s'est creusé en mai et juin, atteignant quelque 12%. L'effet de l'augmentation de 20 centimes acceptée le 7 mars en votation est surtout perceptible dans les régions frontalières. (ats)

Nouvelle matu

Repensée

La Confédération et les directeurs cantonaux de l'Instruction publique ont décidé, hier à Berne, de mettre sur pied un groupe de travail commun chargé de revoir le projet de la nouvelle maturité fédérale. A la lumière de plusieurs critiques formulées, le groupe de travail élaborera de nouvelles propositions concernant l'apprentissage de la troisième langue nationale et l'aménagement du travail interdisciplinaire, a fait savoir hier le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Celui-ci va en outre étudier la possibilité de remplacer l'ordonnance actuelle sur les certificats de maturité par une loi fédérale, ainsi que le recommande une récente expertise de droit. (ats)

Suisse isolée

Le défi

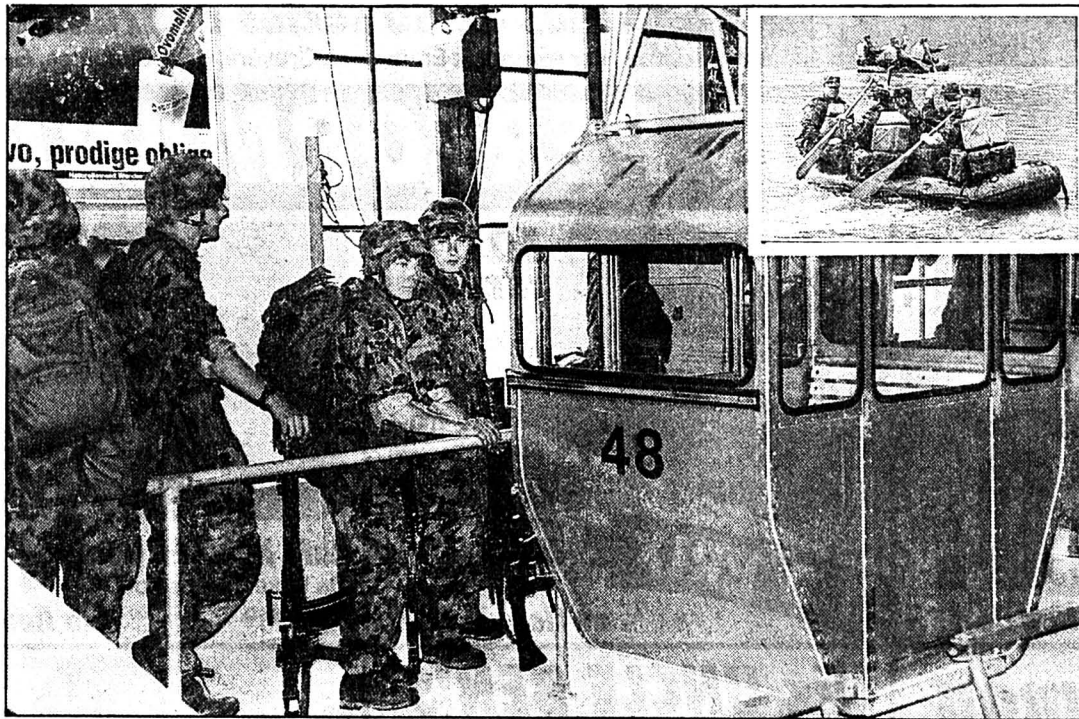
Si la Suisse choisit la voie solitaire en Europe, tous les acteurs économiques du pays devront accepter le défi d'être constamment meilleurs que leurs principaux partenaires européens. Dans ces conditions, il serait concevable que la Banque Nationale Suisse (BNS) poursuive sa politique actuelle, axée sur la stabilité des prix à moyen terme, a déclaré hier Jean Zwahlen, directeur général de la BNS. Dans l'hypothèse d'un isolement européen, la Suisse devra aussi suivre ses partenaires, avec un certain décalage, lorsqu'ils se monteront «moins vertueux», a déclaré M. Zwahlen, qui s'exprimait devant le Groupement de réviseurs bancaires de Genève. (ats)

Le bataillon de fusiliers 19 engagé dans un exercice de cinq jours

«Tempête de Gruyère»

Pour son dernier cours de répétition comme commandant du bataillon de fusiliers 19, le major Alain Brenneisen a engagé ses compagnies, la semaine passée, dans un exercice d'envergure baptisé «Tempête de Gruyère».

Pendant cinq jours, tantôt par des conditions météorologiques excellentes et tantôt sous un ciel lourd de nuages, les différentes unités du bataillon ont emprunté divers moyens de transports entre les vallées de La Jagne, le Pays d'En-Haut et le Lac Noir, et ont exercé leur aptitude au combat dans un contexte nettement plus pimenté que celui d'une instruction sur une place de tir ou dans une caserne.



En télécabine ou en canot (médaillon)

Les compagnies du bataillon de fusiliers 19 ont utilisé différents moyens de transport durant «MOLESON».

mid, le télécabine des Dents Vertes, à Charmey, est tombé en panne et la troupe a dû être transportée en véhicule jusqu'au

départ de la marche sur le Lac Noir. De même, un hélicoptère Super-Puma a transporté la troupe jeudi sur de petits tron-

çons. Enfin, la compagnie d'état-major du bataillon a été engagée dans un exercice parallèle baptisé «MOLESON».

L'abri PC de la compagnie efa V/2

La vie sous terre

Ce n'est un secret pour personne, le logement militaire n'est souvent pas aussi confortable que le «home, sweet home». De plus en plus, les compagnies occupent les abris de protection civile durant leurs cours de répétition, ce qui entraîne certes des avantages, mais aussi quelques inconvénients. Nous avons rendu visite à la compagnie efa V/2 qui est basée dans un énorme abri PC à Châtel-Saint-Denis.

«Nous sommes 55 hommes dans cet abri qui peut en rece-

voir 130, expliquent l'appointé Patrick Aubry et le soldat Laurent Binetti. Il y a donc bien assez de place. Ce serait une autre histoire si tous les lits étaient pris. Dans ce cas, on se marcherait dessus.»

La vie sous terre, ce n'est pas très drôle. «A la longue, la lumière artificielle et l'air conditionné, cela devient pénible. C'est dur de passer son temps enfermé. Par contre, la troupe ne voit pas les choses de la même façon.» Dans ces abris, on ne respire pas forcément un air très

sain. «C'est très humide et certaines odeurs ne sont pas très agréables parfois», racontent nos deux interlocuteurs. L'hygiène peut aussi être douteuse: «Il y a dans cet abri un certain laissez-aller. Je crois que les responsables civils ne contrôlent pas assez. Quand on est arrivé, on a trouvé quelques signes de négligence de la troupe précédente. Ce n'était guère agréable comme accueil.»

Mais globalement, l'impression générale n'est pas négative.

La tâche de l'«of rens»

Anticiper

En langage militaire, on l'appelle «of rens». Comprenez: officier de renseignement. La tâche du major Jean-Daniel Guisolan auprès de l'état-major du régiment d'infanterie 8 est très importante, même si ses travaux se déroulent souvent dans l'ombre.

Topographe à l'Office fédéral de topographie, le major Guisolan dispose d'un atout supplémentaire dans l'exercice de sa fonction militaire: «C'est un plus que de connaître les cartes, car il subsiste encore pas mal d'officiers qui éprouvent des problèmes à travailler sur une carte» admet-il.

L'«of rens» du régiment a souhaité que l'action de la compagnie de renseignement se porte sur la guerre indirecte durant l'exercice «MOLESON»: «Notre rôle consiste en fait à prévoir les différents scénarii possibles, en tenant compte de tous les tenants et aboutissants, comme la situation économique ou le chômage. Nous représentons cela sous forme d'infographies, de manière à donner au commandant de régiment une situation la plus logique possible. Et il s'agit d'imaginer la suite à partir de là. Nous devons anticiper les événements de la manière la plus réaliste possible.»

Or, l'action de l'«of rens» a changé: «La nouvelle forme de menace nous oblige à modifier notre manière de penser. Avant, nous travaillions dans le sens d'une menace venant de l'est en direction de l'ouest. Aujourd'hui, nous devons tenir compte d'autres paramètres, comme les actions terroristes ou les attentats. L'exemple de Solingen en est la meilleure illustration: nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de pareilles actions en cas de guerre.»

BRÈVES

REMISES

DE DRAPEAU

Comme il est de tradition, chaque bataillon procédera à une cérémonie de remise du drapeau demain. Pour le bataillon de fusiliers 18, cela se passera à Marin (place du triangle, vers le terrain de football) à 16 h. Le bataillon d'infanterie 8 redonnera lui son drapeau à Orbe (esplanade du Château) à 17 h 30. A 18 h, ce sera le tour du bataillon de carabiniers 2, à Colombier (Planeyse). Enfin, le bataillon de fusiliers 19 clôturera la série à Boveresse (terrain de football) sur le coup de 20 h.

À VOS AGENDAS...

Le cours de répétition 1993 tire à sa fin qu'il faut déjà évoquer le suivant! Mais ceux qui ne se rendent au service militaire qu'avec un enthousiasme modéré se rassurent, le cours de répétition 1994 aura lieu en fin d'année seulement. Les dates exactes? Du 16 novembre (début du cours de cadres), respectivement le 21 novembre pour les soldats, jusqu'au 10 décembre 1994. Le secteur sera à peu de choses près celui du cours de répétition 1992, soit le Jura bernois, Neuchâtel, Vaud y compris la Vallée de Joux. Autrement dit, tout ce qui se trouve au nord des lacs de Bière, de Neuchâtel et du Léman.

PASSER LE TEMPS

Poser la garde dans un PC de bataillon, ce n'est pas toujours follement divertissant. Pour combattre l'ennui, un soldat n'y est pas allé par quatre chemins: il a tout simplement emmené avec lui un impressionnant ordinateur et quelques jeux! Il a même fait un petit chariot pour transporter le tout...

DOUBLE HONNEUR

Depuis cette année, les désignations de grades et d'incorporations se présentent sous la forme de parements en métal portés sur le col de la veste. Le régiment neuchâtelois peut également s'enorgueillir du fait que ces parements sortent tout droit de deux entreprises neuchâteloises, l'une du Locle, comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, et l'autre du chef-lieu.

A VOS CASSETTES!

La cassette «Concert de la fanfare du régiment 8, cours de répétition 1993» sera bientôt disponible. Vendue au prix de 20 francs l'unité, elle est à commander auprès de Michel Veillard, Saint-Martin 7, 2088 Cressier.

La poste de campagne du régiment d'infanterie 8

Missives en treillis

Journaux, lettres, paquets... et même paiements, les soldats sous les drapeaux trois semaines durant ne sauraient se passer des services postaux. Au bataillon d'infanterie 8, c'est le caporal Jean-Luc Aubert, buraliste à Chesières Villars au civil, qui assure l'acheminement et la récolte du courrier dans les différentes compagnies. En collaboration cette année, et c'est une première, avec la Poste de campagne 122, stationnée à Aigle (VD).

Devinette: qui reçoit le plus de lettres parfumées ou «timbrées» de pulpeux baisers de rouge-à-lèvres? Les fusiliers? Les caporaux? Les mitrailleurs? Ces Messieurs les officiers? Perdu! «Ce sont les «gren» qui en reçoivent le plus» avoue en souriant le caporal Jean-Luc Aubert.

LA PAGE TROIS...

Avec ou sans le courrier du cœur des «gren», le caporal Aubert et les ordonnances postales de chaque compagnie, qui se chargent de la distribution aux hommes, assument un service indispensable. Pensez... Le temps d'un cours, ce sont quelque 800 paquets et 1200 lettres par bataillon qui doivent être acheminés. Sans parler des journaux mis à disposition des compagnies par les éditeurs sur demande préalable.

«Les hommes se ruent dessus. Avant les lettres et les colis, c'est la première chose qu'ils demandent.» Les plus lus? Un journal romand «vitaminé» et les journaux régionaux. «La page trois d'un journal boulevardier zurichois a aussi ses fervents adeptes» remarque le caporal qui, outre l'acheminement de lettres, colis et journaux, se charge aussi des services postaux financiers (mandats, chèques, paiements de factures, etc).

PENDANT LES EXERCICES

Question célérité, la poste militaire n'est pas en reste avec son homologue civile, les délais d'acheminement sont en effet les mêmes: «Une lettre portant la mention «A» arrivera le lendemain à son destinataire en uniforme, une «B» le surlendemain, et pour un paquet, il faut compter de deux à trois jours.»

La poste militaire assure deux distributions quotidiennes, «même pendant les exercices», précise le caporal Aubert, qui se rend deux fois par jour à Epalinges, où la Poste de campagne 122, dirigée par le capitaine neuchâtelois Olivier Maire et stationnée à Aigle (VD), fait acheminer le courrier destiné au bataillon d'infanterie 8.

Sur la route du matin au soir, ce sont plusieurs milliers de kilomètres que le caporal Aubert et son chauffeur auront eus à parcourir pendant ce cours de répétition. Un exercice pénible? «Il ne l'est plus quand on voit le plaisir qu'ont les soldats à recevoir du courrier» répond le caporal.



LA NOUVELLE LANCIA Y10. ELLE VA VOUS ÉBLOUIR.



Petite et pourtant éblouissante: quel style et quelle classe! Et quelle concentration d'idées géniales sous son capot! De série, elle offre le luxe d'une grande à partir de Fr. 14700.- déjà. Car l'élégance ne se mesure pas en centimètres. Venez l'essayer.

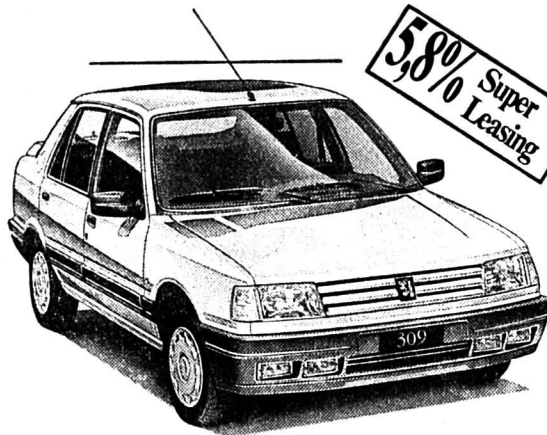


LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
LE LOCLE



Avec service Top-Tech exclusif et garantie de mobilité dans toute l'Europe. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

PEUGEOT 309
«LION D'OR»



Des temps en or. En effet, sur tous les modèles Peugeot 309 pourvus du lion d'or vous bénéficiez, dès maintenant, d'un avantage de **2500 francs!** Sans oublier, bien sûr, nos super offres de reprise et nos conditions de financement et de leasing très intéressantes. Rendez-nous visite.

Concessionnaire: **ENTILLES SA**
2300 La Chaux-de-Fonds
GARAGE DU STAND - **ENTILLES SA**
2400 Le Locle

Agents: GARAGE BELLEVUE, 2875 Montfaucon - GARAGE DU CHALET, 2720 Tramelan - GARAGE T. CLÉMENCE, 2724 Les Breuleux - GARAGE DE L'ÉTOILE, 2300 La Chaux-de-Fonds - GARAGE DU MIDI SA, 2610 Saint-Imier - GARAGE C. MISEREZ, 2714 Les Genevez - GARAGE DE LA PRAIRIE, 2316 Les Ponts-de-Martel - GARAGE U. SCHURCH, 2054 Chézard - GARAGE J.-P. SCHWAB, 2608 Courtelary



132-12006

VACANCES - VOYAGES

Vos vacances en Valais
L'HÔTEL DU PAS-DE-CHEVILLE
★★★

à Conthey (au cœur du vignoble) à 5 min de Sion, 10 min des bains de Saillon, 20 min d'Ovronnaz, de Nendaz, du Sanetsch et de Derborence, atteignables aussi par les transports publics.

Mme et M. Aldo Berclaz-Vuille, propriétaires vous offrent:

- 1 semaine comprenant: chambres tout confort (douche, W.-C., TV), petit déjeuner (buffet), repas du soir. Pension soignée.
Fr. 455.- par personne (en chambre double).
Fr. 525.- par personne (en chambre simple).

Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 1993. Pensez déjà à vos vacances d'été, d'automne et d'hiver. (Mme et M. Berclaz, anciens tenanciers de l'hôtel du Commerce à Colombier et de l'hôtel Mont-Calme à Haute-Nendaz.)

Spécialités valaisannes, carte gastronomique, brasserie et pizzeria.

RÉSERVATIONS: ☎ 027/36 51 51. Fax 027/36 43 87
Fermé le dimanche

36-3431

DIVERS

A vendre
BELLE TERRE VÉGÉTALE (noire)
Livraison à domicile.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66 ou
077/37 51 40

470-979

BENFINA
Crédits rapides et sûrs
☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel

28-1356

Prix bas permanents!

Choix parmi 1200 produits permanents:

Vin blanc suisse Riesling x Sylvaner de Genève 1992 7dl	4.95 permanents	PURA Jus de pommes Tetra 1 litre	1.25 permanents	Bac Gel-Douche 2 sortes 250ml	3.40 permanents
Kalterersee DOC (+dépôt) 1 litre	3.25	PURA Nectar Jus d'orange Tetra 1 litre	1.-	Dentagard Dentifrice 75ml	3.10
Vin rouge français (+dépôt) 1 litre	3.65	PURA 100% Jus d'orange Tetra 1 litre	1.10	Benefit Brosse à dents 1 pièce	3.15
Côtes du Rhône a.c. 1992 7dl	3.85	PURA Jus de pamplemousse Tetra 1 litre	1.25	Silkience Shampooing 2 sortes 250ml	3.50
Fendant Plein Soleil 1992 7dl	5.95	PURA Jus de pomme Tetra 1 litre	1.30	Camay savon 3 sortes 4 x 125g	3.95
Veltliner DOC (+dépôt) 1 litre	5.95	PURA Jus de raisin Tetra 1 litre	1.60	Veet Crème dépilatoire 100ml	4.25
Fendant Ravigny 1992 7dl	6.45	Granini Jus de tomate Verre non repris 1/2 litre	1.95	Gillette Gel à raser 200ml	4.30
Château Bonnet a.c. Entre-deux-Mers, 1992 7,5dl	7.95	Granini Nectar Jus d'orange Verre non repris 1 litre	1.95	Sure Super-Dry-Deo 3 sortes 50g	5.25
Chianti Classico Poggio 1990 7,5dl	7.95	Granini 100% Jus d'orange Verre non repris 1 litre	2.20	Nivea UV-Lotion soignante 200ml	5.60
Pinot Noir Salgesch 1992 7dl	9.95	PURA Multivitamine Tetra 1 litre	2.45	Odol eau dentifrice 125ml	8.25

Imbattable en multipack!

Rosé français
Bordeaux rosé a.c. La Rose des Dunes 1992
6 x 7,5dl
25.70
au lieu de 35.70
(4.29 la bouteille)

Oetker Cacahuètes grillées et salées
2 x 250g
2.65
44-52/4x4

Nivea Douche 2 sortes
250ml + Rempl 500ml
8.75
N°1 pour les spiritueux
VAT 69 Finest Scotch 40Vol.%
7dl

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
Valable dès le 23.06.93 MI-25/230693

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

L'annonce, reflet vivant du marché

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

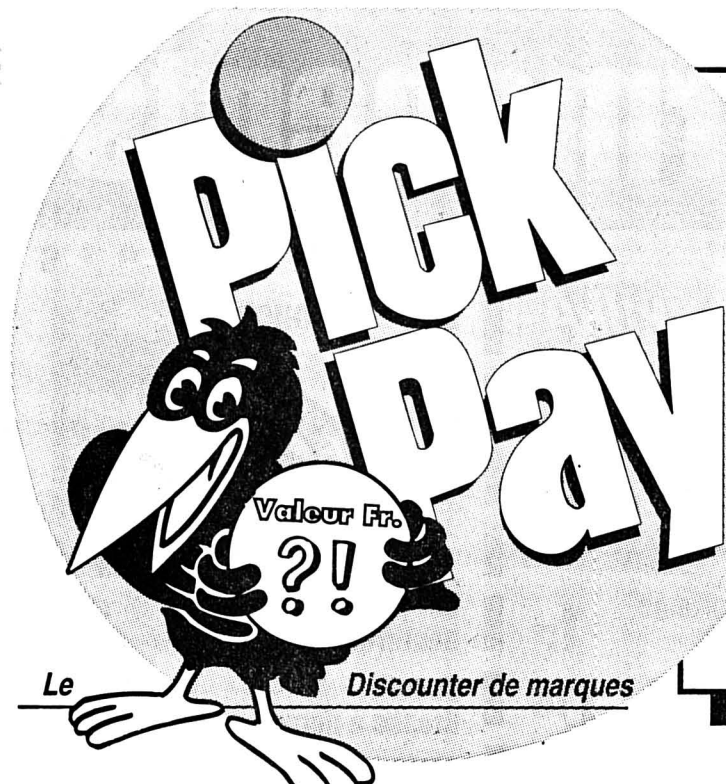
Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

Il fit un effort violent pour s'éclaircir les idées et regarda Katie en face. «Mme Lewis m'a dit qu'elle croyait que son mari était amoureux de quelqu'un d'autre; qu'elle l'en avait accusé; qu'elle l'avait prévenu que le jour où elle découvrirait qui était cette femme, elle n'aurait de cesse de lui rendre la vie infernale. Elle était en colère, tourmentée, pleine d'amertume, et elle avait peur.

– Que lui avez-vous dit?
– Je lui ai promis qu'avant et pendant l'accouchement, nous lui donnerions tout ce dont elle avait besoin pour se sentir bien. Je lui ai dit que nous espérions qu'elle aurait le bébé qu'elle désirait depuis toujours et qu'il serait peut-être l'instrument qui consoliderait leur mariage.
– Quelle a été sa réaction?
– Elle s'est peu à peu calmée. Mais j'ai alors jugé nécessaire de la prévenir qu'après la naissance du bébé, si ses relations avec son mari ne s'amélioraient pas, il faudrait qu'elle envisage la possibilité d'y mettre fin.
– Et alors?
– Elle s'est mise en fureur. Elle a juré qu'elle ne laisserait jamais son mari la quitter, que j'étais comme tous les autres, de son côté à lui. Elle s'est levée et a attrapé son marteau.
– Qu'avez-vous fait, docteur?

– Ce n'était pas le moment de faire quoi que ce soit. Je lui ai dit de rentrer chez elle, de passer une bonne nuit de sommeil et de m'appeler dans la matinée du lendemain. Je me suis rendu compte qu'il était beaucoup trop tôt pour qu'elle accepte le fait apparemment irrévocable que le commandant Lewis désirait le divorce.
– Et elle est partie?
– Oui. Sa voiture était garée dans le parking de derrière. De temps à autre, elle me demandait la permission d'utiliser mon entrée privée afin de sortir par derrière. Lundi soir, elle est sortie par cette porte. Sans rien demander.
– Et vous n'avez plus entendu parler d'elle?
– Non.
– Je vois.» Katie se leva et se dirigea vers le mur lambrissé où étaient

accrochées les estampes. Elle voulait que le docteur Fukhito continue à parler. Il cachait quelque chose. Il était nerveux.
«J'étais moi-même ici en tant que patiente lundi soir, docteur, dit-elle. On m'a amenée à la suite d'un léger accident de voiture.
– Je suis heureux qu'il n'ait été que léger.
– Oui.» Katie s'arrêta devant une des reproductions, *Une Petite Route à Yabu Koji Atagoshita*. «C'est ravissant, dit-elle. Cela fait partie de la série *Les Cent Vues de Yedo*, n'est-ce pas?
– Oui. Vous êtes très experte en art japonais.
– Pas vraiment. C'est mon mari qui s'y connaissait et m'y a un peu initiée; j'ai d'autres reproductions de cette série, mais celle-ci est très belle. (A suivre)



Jubi-Hit No 25

43 % meilleur marché!

Cristalp
eau minérale
1,5 litre pet
~~1.15~~

- .65



Copyright by Pick Pay AG

Nous offrons 4'500 articles de marques!

Kambly		
• Caprice, 100 g	2.65	1.95
• Mignon Citron, 100 g	2.50	
Yoplait Petit Filou		
toutes les sortes, 360 g	3.95	2.95
Maggi Mix		
toutes les sortes, 29 - 64 g	1.85	1.45
Maggi Dip		
toutes les sortes, 13 - 24 g	1.20	-.95
Ami / Bschüssig		
• spaghetti 24 cm		
cornettes grosses/moyennes, bouclettes, spirales, 500 g	1.95	1.50
• nouilles larges 500 g	2.20	1.75
Elvis Ice Tea Cassis		
1 litre tetra	1.95	-.70
Bière Heineken		
6 x 25 cl	6.20	5.40
Neuchâtel Blanc "Francoeur"		
7 dl 1991 / 92	6.45	4.95
Gourmet Delice		
toutes les sortes, trio 3 x 85 g	2.30	1.80

Kambly Butterfly
100 g

~~2.85~~ **2.30**

Galak Pur Cailler Chocmel Nestlé Noir
100 g

25 % meilleur marché!

~~1.55~~ **1.15**

Nescafé Cappuccino
portions
10 x 12,5 g

~~5.60~~ **4.90**

Côtes du Rhône AC
l'Arlésienne
7 dl 1992

~~3.95~~ **3.15**

B 25/93 valable du 23 au 29 juin 1993

Grand CONCOURS D'ETE du Couple Idéal

du 23 juin au 18 septembre 1993

OFFRES D'EMPLOI

Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux Secteur professionnel

Le titulaire actuel ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous mettons au concours le poste de

sous-directeur

responsable des ateliers

Le secteur «Ateliers» de notre fondation accueille 160 personnes adultes mentalement handicapées dans 21 ateliers installés aux Hauts-Geneveys, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Le sous-directeur en assume la direction pédagogique et administrative; il est responsable de la recherche du travail, de la production et de la vente des produits.

Ce poste de direction requiert:

- une forte personnalité et le sens des responsabilités
- une formation technique supérieure et/ou sociale avec une expérience dans l'autre domaine
- de l'aisance dans les relations humaines et dans la direction du personnel
- une expérience des contacts fournisseurs-clients

Traitement: selon statuts du personnel de l'Etat.
Age idéal: 30 à 45 ans.
Entrée en fonction: janvier 1994.

Ce poste est indifféremment ouvert aux hommes et aux femmes.

Le cahier des charges peut être obtenu sur demande à notre secrétariat, ☎ 038/53 41 41.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats, sont à adresser à la direction du centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

450-36

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous engageons

1 EMPLOYÉ(E)

pour mise en fabrication des commandes.
Bonne connaissance de l'allemand exigée.
Offres détaillées avec curriculum vitae sont à adresser au service du personnel de:

HUGUENIN MÉDAILLEURS SA
Bellevue 32, 2400 Le Locle
☎ 039/31 57 55

157-14131

Publicité intensive, Publicité par annonces

TISSOT
Swiss Quality Time

QUI POURRAIT DEVENIR NOTRE

ASSISTANT(E) DU CONTROLLING LOGISTIQUE?

Vous êtes un(e) employé(e) de commerce consciencieux(se) et efficace.

Alors nous vous confierons la tenue de nos différents stocks, à savoir: bouclément mensuel, calculations, assistance à l'inventaire, correspondance. Poste informatisé.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à envoyer votre dossier complet à:

Mlle M. Vanoli
TISSOT SA
Tourelles 17
2400 Le Locle
Tél. 039/333 248

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH 470-498

Cherchons

ÉTUDIANT

pour divers travaux d'entretien du 12 au 30 juillet 1993
☎ 038/53 41 41 le matin
450-36

LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER APPARTEMENTS 3 pièces

(95 m²) avec cheminée.

- Fr. 980.- ch. comprises et
- Fr. 1250.- ch. comprises (moderne + neuf)

☎ 039/23 85 42
6-2528

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX: OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Hôtel du Cheval Blanc - Renan cherche

JEUNE FILLE

pour l'office à la cuisine. Français indispensable. Pour date à convenir. ☎ 039/63 16 66.
6-12093

On cherche

FEMME DE CHAMBRE

4 heures le matin du 23 juillet au 6 août
☎ 039/28 28 22
132-503763

Dominique Hug cherche

aide-jardinier

avec expérience.
Sans permis s'abstenir.
Téléphoner pour rendez-vous.
Recorene 37, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 08 22
132-12724

Feu: 118

A vendre à Chésières-Villars

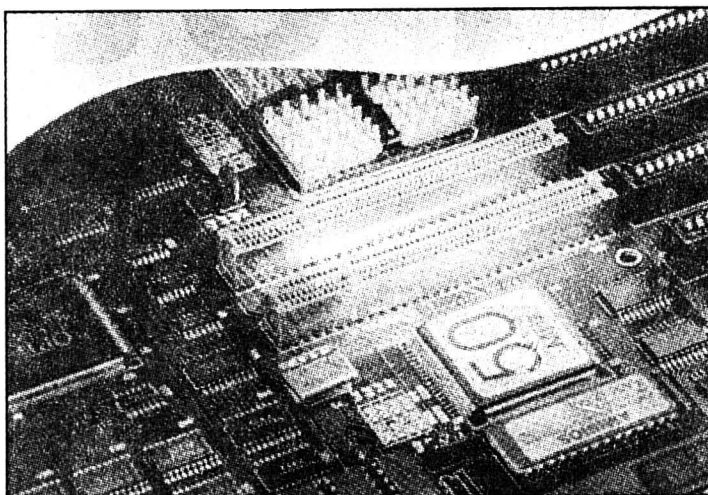
CHALET TRADITIONNEL

Vue panoramique, situation tranquille.
Pour tous renseignements, téléphonez le soir au 038/53 50 41
450-430

Transfert de données: la chasse aux goulets d'étranglement

Le bus sans escale

Un 486 sous le capot de votre ordinateur? C'est bien. Encore faut-il que ce microprocesseur à hautes performances soit convenablement secondé. A quoi sert le plus performant des cerveaux si les nerfs qui le relient aux différents organes ne suivent pas? C'est exactement ce qui se passe avec les ordinateurs, en large majorité encore à la norme ISA en matière de transfert de données. Heureusement il y a VESA...



Le Local Bus

Un surdoué de la rapidité.

corps humain. Encore faut-il qu'il soit adapté... Ce n'est pas le cas de la majorité des ordinateurs d'aujourd'hui, dont les bus obsolètes encore à la norme ISA.

Ainsi, si un microprocesseur 486 DX cadencé à 33 MHz est capable de traiter 32 informations à la fois (on dit qu'il travaille en 32 bits), les bus ISA dont il est doté, à l'exception de celui qui le relie à la mémoire vive (RAM), ne peuvent lui fournir que 16 bits d'information à la fois à une vitesse de 8 MHz. C'est un peu comme si l'on s'achetait une Ferrari pour la faire tourner uniquement dans la cour intérieure de son immeuble...

Pour faire sauter ces «goulets» d'étranglement, on a bien mis au point des bus permettant le transfert de 32 bits à la fois (normes MCA d'IBM ou EISA). Mais la

mayonnaise n'a pas vraiment pris auprès des consommateurs courants.

Solutions trop onéreuses, vitesse de transfert toujours limitée à 8 MHz, incompatibilité descendante avec la norme ISA pour le bus MCA, sans oublier la nécessité d'implanter des circuits dédiés et les «royalties» beaucoup trop pesantes... les deux nouveaux standards ne s'implantent réellement que dans le monde des serveurs.

C'est dans ce contexte que le Bus Local, dont les principes ont été normalisés par l'association VESA (Video electronics standards association) regroupant plusieurs dizaines de fabricants de cartes, a fait son apparition. Son principe de fonctionnement est simple.

Relié directement au bus prin-

cipal liant le microprocesseur à la mémoire vive et alimenté électriquement par le microprocesseur, le VESA Local Bus permet des échanges en mode 32 bits à la fréquence de travail du microprocesseur. Soit, en moyenne, jusqu'à 4 fois plus vite qu'avec les autres normes!

Revers de la médaille: du fait de la moindre capacité électrique du microprocesseur, le nombre de VLB est limité à trois par machine. Mais cela est amplement suffisant, dans la mesure où le VLB est conçu, au départ, pour permettre l'implantation de cartes graphiques jusqu'à 50 fois plus performantes que les classiques VGA. Même en ajoutant un contrôleur de disque optimisé, on n'occupe encore que deux des trois connecteurs VLB qui peuvent être supportés.

De plus, le VLB ne nécessitant pas de circuits spécifiques, son intégration sur une carte-mère n'occasionne qu'une modeste majoration de coût. Un argument de poids à l'heure où les marges des constructeurs s'érodent sous les coups de boutoirs d'une concurrence acharnée.

Ajoutez à cela la compatibilité descendante du VLB avec la norme ISA permettant de continuer à utiliser ses anciennes cartes en attendant d'avoir les moyens de s'en offrir des adaptées VLB et l'on comprend mieux l'engouement que connaît cette nouvelle norme chez les constructeurs.

Et l'aventure est loin d'être finie: une version 64 bits, adaptée, au nouveau «Pentium» est en effet en préparation...

Par Claudio PERSONENI

PC BRÈVES

MS-Dos 6.0

Gare au bogue!

Selon une enquête du magazine InfoWorld, la version 6.0 du système d'exploitation de Microsoft comporte un bogue qui peut entraîner la perte de données. En cause? L'utilitaire de compression de fichiers inclus dans la dernière version de MS-Dos. Si les responsables de Microsoft affirment que ces erreurs sont en cours de correction et s'engagent à dédommager toute personne lésée, dans l'immédiat, mieux vaut s'en tenir à la version 5.0 ou attendre la sortie du PC-Dos 6.0 d'IBM qui sera livré avec le programme de compression Stacker, un compresseur de données qui a, lui, le mérite de parfaitement fonctionner...

Quantum

Disques durs à la carte

Tout simplement géniale la dernière nouveauté du constructeur de disques durs Quantum, dont les quartiers européens sont installés à Marin: des disques à la carte. Entendez, des disques qu'il suffit d'enfiler directement dans un connecteur ISA 16 bits (tous les PC à la norme AT en sont munis) pour disposer d'un nouveau disque dur. Les Hardcard EZ sont dotés de leur propre contrôleur et cohabitent parfaitement avec le disque dur déjà installé. Leur temps d'accès est de 19 ms ou de 16 ms selon le modèle pour une contenance variant entre 42 et 240 Mo.

Bases de données
50'000 clés?

La base de données relationnelle Access, éditée par Microsoft, rencontrerait un succès inespéré. Selon l'éditeur américain, dans le monde, ce ne seraient pas moins de 800'000 copies, dont 50'000 pour le seul territoire helvétique, qui auraient été vendues depuis le lancement de ce SGBD destiné à l'interface graphique Windows. Une version 1.1 est attendue pour la fin de ce mois.

Intel

2,02 milliards

Intel, le constructeur des microprocesseurs X86 et du Pentium, a réalisé lors du premier trimestre 93 un chiffre d'affaires record de 2,02 milliards de dollars pour un bénéfice net qui s'est élevé à 548 millions (+ 180%).

IBM refond complètement sa gamme

Big Blue à la puissance 34

Il a beau être dans le rouge par millions de dollars, le géant de l'informatique américain fait feu de tout bois. Avec pas moins de 34 nouveaux modèles mis d'un coup sur le marché.

Avec 285 millions de dollars de perte et un chiffre d'affaires en baisse de 7% au premier trimestre 93, IBM se devait de réagir. Il le fait, 34 nouveaux modèles à la clé. La gamme des PS/1 «fam-

iliaux» d'abord qui se dote désormais de processeurs 486, du SX à 25 MHz au DX/2 à 66 MHz, avec en prime un modèle multimédia équipé d'une carte audio et d'un lecteur de CD-ROM. A relever que tous les modèles, à l'exception du multimédia, sont livrés avec un bus local VESA pour l'affichage en Super-VGA. Un bus qu'on retrouve d'ailleurs, avec un connecteur supplémentaire cette fois, dans la famille

de 12 nouveaux PS/VP (Value Point). Des postes de travail, configurables «à la carte», qui sont dotés de microprocesseurs 486, munis d'accélérateurs graphiques.

La gamme des PS/2 se renforce elle aussi de plusieurs nouveaux modèles. Deux machines à vocation de serveurs, les PS/2 «Premier», équipées de bus MCA, de disques SCSI à 210 Mo et de processeurs 486 SX à 33

MHz, font leur apparition dans la catégorie 85 tandis que trois nouveaux PS/2 «postes de travail» sont désormais aussi disponibles.

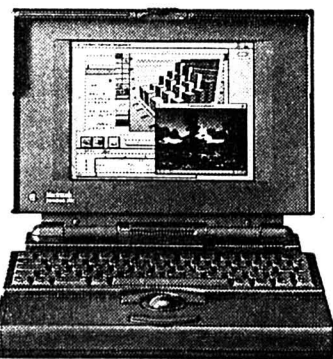
Big Blue met encore sur le marché trois nouveaux 56 LS, des stations-réseau sans disque dur ni lecteur de disquettes, mais munies d'une carte Ethernet. Enfin, on signalera du côté des portatifs, l'apparition d'un ordinateur utilisant un stylo, le ThinkPad 710 T.

Oncle Mac & Cie

Du portable à la politesse brûlée

POWERBOOK PAR PAIRE. Bonne nouvelle pour les inconditionnels des portables du géant à la pomme: la famille des Powerbook d'Apple s'enrichit de deux nouvelles unités. Au top niveau, le Powerbook 180 C est pourvu d'un écran couleur à matrice active qui lui permet d'afficher 256 couleurs dans une palette de 16 millions et avec une résolution de 640 x 480 pixels, soit exactement la même que celle d'un écran normal de 14 pouces. Chapeau! Le «super-portable» est muni d'un processeur Motorola 68030, cadencé à 33 MHz. Il est proposé avec une mémoire RAM de 4 Mo et un disque dur de 160 Mo. Doté d'une sortie moniteur et d'une entrée et sortie audio, le Powerbook 180 C est un des seuls portables sur le marché à disposer d'une capacité de réseau intégrée et d'une interface SCSI permettant de relier jusqu'à six appareils périphériques. Seule «lacune»: son autonomie limitée à une ou deux heures. Tout en bas de l'échelle, en entrée de gamme cette fois, le

Powerbook 145 B est, lui, livré avec le Système 7 préinstallé. Son équipement comprend un microprocesseur Motorola 68030 tournant à 25 MHz, 4 Mo de mémoire RAM extensible à 8 Mo, un disque de 40 Mo et un



Powerbook 180c

Le «nec plus ultra» de la famille des portables d'Apple. (photo sp)

écran Supertris sans niveaux de gris. Il ne comporte en revanche pas de micro intégré comme son grand frère, ni de sortie vidéo permettant de le brancher sur un moniteur externe. L'introduction de ces deux nouveaux portables a aussi d'heureuses conséquences sur les autres membres de la famille: les prix ont été revus à la baisse.

APPLESCRIPT. Apple vient d'annoncer la disponibilité du langage de programmation inter-applications Applescript. Il se compose d'un éditeur de macro-instructions généralisées permettant de garder une trace de toutes les manipulations déjà effectuées qui sont réunies dans un script pouvant ensuite être exécuté comme un programme à part entière. Un outil de personnalisation des tâches sous Macintosh qui vient combler une sérieuse lacune par rapport au monde des PC compatibles.

APPLE «GRILLÉ». En matière de PDA (Personal digital assistant) on attendait tout d'Ap-

ple qui avait présenté récemment une pré-version de son Newton. Mais ce n'est pas à l'entreprise de John Sculley que reviendra l'honneur d'avoir lancé sur le marché le premier ordinateur de poche obéissant à ce principe. Le constructeur japonais Sharp entend bien brûler la politesse à Apple en sortant, dès cet automne, son propre Newton. Fermé, il se présente sous la forme d'un boîtier de la taille d'un livre de poche et ne pèse que 350 grammes. Architecturé autour d'un processeur ARM 610 cadencé à 20 MHz, le Newton de Sharp a une puissance comparable à un PC classique à base de 486!

LE FINDER SUR PC. La célèbre interface graphique de Macintosh sera disponible aussi sur PC! Apple et Novell viennent en effet d'adapter le Finder du Mac ainsi que la ToolBox (l'ensemble des routines assurant les fonctions de base de l'interface) pour qu'ils fonctionnent sous le système d'exploitation DR-Dos ainsi que sur les compatibles IBM.

Musée olympique

Les anneaux à la sauce multimédia

Le Musée olympique qui est inauguré officiellement aujourd'hui à Ouchy, près de Lausanne, s'ouvre aussi aux nouvelles technologies. Outre les innombrables documents écrits, filmés ou photographiques qui relatent la fantastique aventure olympique, le Musée s'est doté de 37 bornes multimédias interactives.

D'ici à la fin de l'année, ce sont 12 applications qui devraient tourner sur ces machines. Elles sont prévues pour dialoguer avec le visiteur en anglais, français, espagnol ou en allemand en s'identifiant à Lysias, un athlète antique dont le profil hantera tous les écrans.

A l'entrée, trois bornes munies d'écouteurs expliquent avec sons, images vidéos et textes, les origines du feu sacré à Olympie.

Deux autres bornes permettent de découvrir les structures et les objectifs du Comité olympique international (CIO).

Les «Stars des jeux d'été» ont elles droit à pas moins de six bornes. Simplement en pointant sur le nom d'un des 20 athlètes figurant sur le menu, le visiteur pourra admirer les photos légendées et des animations vidéos dédiées aux Carl Lewis, Bikita ou autres Mark Spitz.

Quatre autres stations permettant de faire de même avec les héros des sports d'hivers sont en outre à disposition.

Des bornes munies de claviers virtuels dessinés à l'écran permettent de se gaver de résultats et de chiffres. Sans oublier enfin neuf autres bornes sonores, isolées et pouvant accueillir de deux à trois personnes, permettant de découvrir cinq applications différentes traitant du chronométrage, des expériences des champions ainsi que des normes et techniques des sports olympiques d'été.

Toutes les stations sont basées sur des ordinateurs de la famille des PS2/77, d'IBM, munis d'écrans tactiles. Ces bécasses, qui tournent sous OS/2.1, sont dotées de microprocesseurs 486, d'une mémoire RAM de 12 Mo, de disques durs de 200 et de 400 Mo ainsi que d'un lecteur de disques optiques.

Les stations sont reliés entre elles ainsi qu'à un serveur principal par un réseau Token Ring.

Pirates: le National sert la vis...

Pirates de tout acabit, gare! Le Conseil national vient en effet d'étendre la notion de titre aux enregistrements sur des supports de données et images. En clair, cela veut tout simplement dire que les pirates de logiciels seront assimilés à des voleurs et, sur plainte, risquent une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de réclusion au maximum. Pour autant, bien entendu que le logiciel piraté soit protégé et qu'ils aient agi dans un esprit de lucre.

Par ailleurs les saboteurs, entendez les concepteurs de virus ou toute personne intervenant de façon maligne dans un système informatique, pourront, eux aussi, être poursuivis, leur délit étant considéré comme un dommage à la propriété.

Le Conseil national a approuvé ces mesures par 107 voix contre 39. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer sur ces deux objets.

Conçu et rédigé en français.

Ce sont deux des trois critères qui mèneront peut-être l'une de vos campagnes sur la plus haute marche du 7e Mondial de la Publicité Francophone. Dernier critère: la créativité, dont jugeront des publicitaires de France, Québec, Belgique, Suisse, pour ne citer que quelques pays participants. Annonces, affiches, spots TV et radio, promotions: inscrivez vos campagnes à cette prestigieuse compétition mondiale. Le 8 octobre, les feux de la gloire brilleront peut-être pour vous à Genève.

Bonne chance!



LE MONDIAL
DE LA PUBLICITÉ
FRANCOPHONE

GENÈVE

7 ET 8 OCTOBRE 1993

Demandez les formulaires d'inscription par fax au 022/786 00 96.
7e Mondial de la Publicité Francophone,
8, rue du XXXI - Décembre, 1207 Genève.
Date limite d'envoi: 30 juin 1993.

FRP/ACP
Fédération Romande de Publicité et de Communication/
Association pour la Communication Publicitaire

Le Mondial de la Publicité francophone est soutenu par :

The logo for L'Impartial, featuring the word "L'Impartial" in a bold, italicized serif font. The letter "I" is stylized with horizontal lines. The logo is set against a dark rectangular background.

Tennis - Internationaux d'Angleterre: Hlasek passe le premier tour

Signe indien vaincu

Jakob Hlasek a enfin vaincu le signe indien. Après sept défaites cette année dans un premier tour d'un tournoi, le Zurichois a franchi cette fois la première haie de son parcours à Wimbledon en disposant en quatre manches de Diego Nargiso. Face à l'italien, classé au 129^e rang mondial, Hlasek s'est imposé par 7-6 (7/4) 6-2 6-7 (6/8) et 7-6 (7/5) dans une rencontre qui s'est disputée sur deux journées, l'obscurité ayant interrompu le duel la veille.

Lundi, Hlasek avait gagné la première manche au «tie-break» après avoir manqué une balle de set. Dans la deuxième, le Zurichois avait pris à deux reprises le service de son adversaire pour l'emporter facilement. Hier,

lorsqu'ils revinrent à 5-5 dans le troisième set sur le court, les deux joueurs gagnaient leur service et Nargiso concluait ce deuxième «tie-break» d'un passing imparable.

EN CONFIANCE

A l'attaque de la quatrième manche, Hlasek faisait le «break» d'entrée, pour céder tout aussitôt son service. A 5-4, le Suisse avait une balle de match que Nargiso parvenait à écarter et il fallait à nouveau avoir recours à un jeu décisif pour départager les deux joueurs. Hlasek l'emportait 7-5, sans avoir jamais eu un «mini-break» contre lui.

«J'ai bien dormi», devait confier Jakob Hlasek à la conférence de presse d'après-match.

UN COACH POUR HLEASEK

«Le fait d'avoir gagné les deux premiers sets m'avait mis en confiance. Et la perte du troisième ne m'a pas perturbé», ajoutait le Zurichois, qui affrontera au deuxième tour l'Anglais Mark Petchey (223^e mondial), le joueur que Marc Rosset avait



battu en trois manches l'an dernier à Wimbledon.

Le Zurichois a engagé un nouveau coach pour le tournoi de Wimbledon. Il s'agit de l'Allemand Ivo Werner (32 ans), d'origine tchèque comme lui, et qui a longtemps évolué dans le championnat suisse interclubs. Hlasek n'a pas exclu que la collaboration puisse se poursuivre au-delà du tournoi londonien, mais Werner doit disputer jusqu'à l'US Open le championnat de Bundesliga avec Hanovre.

ZARDO À LA TRAPPE

La Tessinoise Emanuela Zardo, 82^e joueuse mondiale a été éliminée au premier tour du simple dames, par la Tchèque Jana Novotna, tête de série numéro 8 et neuvième mondiale. Novotna s'est facilement imposée en deux manches 6-1 6-3.

Après avoir complètement raté son premier set, Zardo a tenté de se reprendre dans le deuxième, profitant de deux grosses bévues de Novotna pour lui ravir son service à 3-2. Zardo savait encore trois balles de match avant de se résigner à l'élimination. (si)

Jakob Hlasek

La perte du troisième set ne l'a pas perturbé. (Keystone)

Il y a un an - Jeremy Bates crée l'exploit en éliminant Michael Chang. Le Britannique, classé 113^e joueur mondial, devient ainsi le héros de toute une nation. (Imp)

Cyclisme

La loi d'Ariosteia



Le groupe Ariosteia impose sa loi au Tour de Suisse. Hier encore, un membre de la formation italienne a remporté une étape, il s'agit de l'Anglais Pascal Richard. Son coéquipier Saligari conserve le maillot jaune devant son camarade Järmann (photo Keystone).

Page 16

Voile

Des marins en eau douce

C'est le 29 juillet prochain que l'Admiral's Cup, édition 1993, lèvera l'ancre. Déteneurs du trophée, la France et Corum s'activent à mettre tous les atouts de leur côté pour une lutte sans merci. Hier, la plupart des équipiers des trois navires Corum se trouvaient dans un établissement de la ville.

Page 16

Football

La revanche du Chili

Privé de Coupe du monde après une affaire survenue suite à un match contre le Brésil, le Chili a pris sa revanche en disposant des triples champions du monde (3-2) lors de la Copa America.

Page 17

Principaux résultats

Simple messieurs, premier tour: Hlasek (S) bat Nargiso (It) 7-6 (7-4) 6-2 6-7 (6-8) 7-6 (7-5). Korda (Tch-11) bat Strelba (Tch) 6-1 6-2 6-1. Delaître (Fr) bat Muster (Aut-16) 7-5 6-4 6-2. Van Rensburg (AS) bat Steeb (All) 6-4 2-0 abandon. Leconte (Fr) bat Perez (Uru) 6-4 6-4 6-4. Sampras (EU/1) bat Borwick (Aus) 6-7 (10-12) 6-3 7-6 (7-3) 6-3. Becker (All/4) bat Goellner (All) 4-6 6-3 6-2 6-4. Masur (Aus) bat J. Sanchez (Esp) 6-1 6-4 7-6 (7/4). Wheaton (EU) bat Pereira (Ven) 7-6 (7/3) 4-6 6-4 6-3. Chang (EU/12) bat Haarhuis (Ho) 6-2 6-2 4-6 6-7 (5/7) 6-4. Agenor (Hai) bat Carbonell (Esp) 6-4 4-6 7-5 6-2. Fitzgerald (Aus) bat Wyuts (Be) 6-0 6-3 6-3. Medvedev (Ukr/10) bat Moraing (All) 6-7 (8/10) 6-3 6-4 7-6 (7/3). Ivanisevic (Cro) bat Stark (EU) 6-4 5-7 5-7 7-6 (7/5) 6-4.

Simple dames, premier tour: Martinez (Esp-6) bat Helgeson (EU) 7-5 6-3. Fairbank-Nideffer (AdS) bat Gildemeister (Per) 6-2 4-6 6-1. Kroupova (Tch) bat MacGregor (EU) 6-4 1-6 7-5. Tauziat (Fr-16) bat Stubbs (Aus) 7-5 6-4. Capriati (EU-7) bat Siddall (GB) 6-7 (5-7) 6-2 6-1. Garrison-Jackson (EU) bat Hack (All) 6-2 7-5. Strnadova (Tch) bat Boogert (Ho) 6-2 6-3. Graf (All-1) bat Sharpe (Aus) 6-0 6-0. Paradis-Mangon (Fr) bat Bollegraf (Ho) 6-4 6-3. Navratilova (EU/2) bat Jaggard-Lai (Aus). Gavaldon (Mex) bat Zivec-Skulj (All) 6-4 6-2. Novotna (Tch) bat Zardo (It) 6-1 6-3. Sanchez (Esp/3) bat Zrubakova 6-1 6-1. M.-J. Fernandez (EU/5) bat Nagatsuka (Jap) 6-3 6-0. (si)

Quelques favoris à la peine

Sampras et Becker souffrent

L'Américain Pete Sampras, le premier joueur mondial, classé tête de série numéro 1, l'Allemand Boris Becker, l'ancien triple lauréat de l'épreuve, et le Croate Goran Ivanisevic (no 5), finaliste l'an dernier, ont souffert hier pour franchir le premier tour du simple messieurs du tournoi de Wimbledon.

Sampras, qui la semaine passée se plaignait de l'épaule droite, a perdu le premier set contre l'Australien Neil Borwick (121^e mondial) avant de gagner les trois suivants sans être jamais véritablement à l'aise.

Becker, numéro 4 du tournoi, a effectué une entrée tout aussi hésitante face à son compatriote Marc Goellner (37^e mondial), grande révélation de l'année, auquel il a concédé également le premier set. Le champion allemand a ensuite redressé la situation, grâce notamment à sa première balle de service mais il n'a jamais été convaincant.

Sampras et Becker auront chacun un test difficile au tour suivant. Le premier affrontera l'Australien Jamie Morgan (58^e mondial) et le second se heurte-

ra au Russe Alexander Volkov (20^e mondial).

En soirée, le Croate Goran Ivanisevic s'est trouvé en grande difficulté devant l'Américain Jonathan Stark (52^e mondial) qui a mené deux sets à un. Mais Ivanisevic a arraché la quatrième manche au tie-break (7 points à 5) avant de conclure victorieusement 6-4.

Ancien demi-finaliste, le Français Henri Leconte a confirmé pour sa part sa forme retrouvée à presque 30 ans en disposant de l'Uruguayen Diego Perez. L'Américain Michael Chang (No 12) a de son côté conclu victorieusement le match marathon qu'il avait entrepris lundi contre le Néerlandais Paul Haarhuis (64^e mondial).

En simple dames, l'Allemande Steffi Graf, tenante du titre, a été expéditive contre la modeste Australienne Kiriilly Sharpe qu'elle a écrasée 6-0 6-0 en 38 minutes. L'Américaine Martina Navratilova (No 2) a de son côté perdu trois jeux devant l'Australienne Michelle Jaggard-Lai. La Française Mary Pierce est elle tombée sans combattre puisqu'elle a déclaré forfait. (si)

Olympisme - Jeux de l'an 2000

Un sénateur contre Pékin

Un ancien champion olympique des plus prestigieux devenu sénateur aux Etats-Unis, Bill Bradley (démocrate-New Jersey), est intervenu auprès du CIO pour l'engager à choisir un autre site que Pékin pour l'organisation des JO de l'an 2000, en raison des violations des droits de l'homme en Chine.

Dans une lettre que le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a reçue à Lausanne, l'ancien capitaine de l'équipe américaine de basketball à Tokyo (1964) souligne qu'en tant qu'ancien champion olympique, il serait profondément déçu si la capitale chinoise obtenait l'organisation des Jeux le 23 septembre prochain à Monaco.

«A ce stade, la Chine n'a pas gagné le droit de recevoir les JO. Je vous engage vivement à choisir un autre site plus approprié», écrit le sénateur Bradley qui, après les JO de 1964, fit durant plusieurs saisons les beaux jours des Knickerbockers, l'équipe professionnelle de New York. L'initiative du sénateur Bradley s'est ajoutée à celle de l'une

des plus grandes organisations américaines de défense des droits de l'homme, Human rights watch, qui, depuis des mois, multiplie les efforts pour sensibiliser les membres du CIO et dénonce les violations des droits de l'homme en Chine. Une récente résolution de la Chambre des représentants des Etats-Unis en a appelé au CIO dans le même but.

«Nous continuerons à dénoncer ces méfaits jusqu'au dernier moment, avec l'espoir que le CIO ne donnera pas les Jeux à Pékin», a déclaré Richard Dicker, l'un des avocats de Human rights watch qui a distribué copie de la lettre du sénateur Bradley à la presse internationale réunie à Lausanne pour la session du CIO.

DROITS DE L'HOMME VIOLÉS

«Nous savons que la Chine n'est pas seule à violer les droits de l'homme. Nous avons aussi attiré l'attention du CIO sur la situation en Turquie, au Brésil et même en Allemagne, mais la Chine est le pays qui, parmi les

six candidats, se distingue malheureusement le plus», a précisé Richard Dicker.

Aux côtés de Pékin, Istanbul, Brasilia, Berlin, Sydney et Manchester briguent l'organisation des Jeux de l'an 2000.

La plupart des membres du CIO s'avouent agacés par cette démarche qu'ils jugent comme une intrusion ou une ingérence dans les affaires olympiques. «C'est faux car le respect des droits de l'homme est partie intégrante des idéaux olympiques», a rétorqué Richard Dicker.

Comme le président Samaranch, beaucoup de membres du CIO estiment au contraire que l'octroi des Jeux à Pékin obligerait la Chine à s'ouvrir. «Nous pensons qu'avoir donné les Jeux à Séoul en 1988 a contribué à améliorer la situation en Corée dans bien des aspects» souligne fréquemment le président du CIO.

«De toutes façons, ce sont les membres du CIO qui décideront et les Jeux iront là où ils le souhaiteront», a ajouté Juan Antonio Samaranch qui a rappelé que le président du CIO ne participait pas au vote. (si)

DIVERS

STAGES d'été 1993

**COURS INTENSIF
DE FRANCAIS PAR LA
SUGGESTOPEDIE**

10 jours de cours : 63 heures
du lundi dès 9 h au vendredi à 12 h
du 19 au 30 juillet : Fr. 1'228,50



Renseignements et inscriptions à notre secrétariat :

RUE JAQUET-DROZ 12 039/ 23 69 44
LA CHAUX-DE-FONDS VIDEOTEX: *4003#

28-92

IMMOBILIER

A louer au Locle

STUDIO

Cuisine séparée. Fr. 405.- charges comprises;

2 PIÈCES

Fr. 445.- charges comprises.

S'adresser à:

Gérance Nardin
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 59 70.

132-12988

A LOUER

Au cœur
du village
des Brenets

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Avec cuisine, salle de bains, cave.
Loyer modéré.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

AUTOS - MOTOS - VELOS

ALFA 33 ABSOLUTE.

Absolument différente.

Absolument exclusive.

La nouvelle série limi-

tée Alfa 33 Absolute.

Avec volant et pommeau

du levier de vitesses en

bois précieux et toit ouvrant.

Avec lecteur CD-Tuner

Pioneer DEH-690 SDK, am-

plificateur de puissance

GM 620 et 6 haut-parleurs

dont 2 tweeter. Cette ex-

clusivité absolue vous attend

chez votre concessionnaire

Alfa Romeo dès Fr. 22'700.-



**GARAGE ET CARROSSERIE
Emil Frey SA
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

Cuore Sportivo

132-12388

DIVERS

2 sur les 4 premiers, c'est facile!



Pierre VERCRUYSSSE

Michel LENOIR

Le 2 sur 4, c'est le nouveau jeu du PMU. Le jeu où l'on gagne plus que souvent. C'est simple, il suffit de trouver 2 chevaux et, s'ils arrivent dans les 4 premiers, c'est gagné!



La Suisse est dans la course!

DIVERS

Avis de recherche

Nous achetons pour l'exportation:

Nissan: Urvan, E20, Vanette, Sunny, Prairie, Bluebird, Stanza. **Toyota:** Model F, Hiace, Lite-Ace, Dyna, Hi-Lux, Corolla, Carina, Camry, Corona, Tercel. **Daihatsu:** Charmante. **Honda:** Accord, Shuttle. **Mitsubishi:** L300. **Peugeot:** 205, 504, 505, J5. **Voitures:** Opel, Ford, VW, Renault, Citroën. Toutes marques diesel. **Camion:** Man et Mercedes. Contactez-nous, lundi à samedi de 9 h à 19 h. Tél. 032 / 93 31 51 ou 032 / 93 96 95.

BOUTIQUE AU ROYAUME

Place des Six-Pompes 6
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 14 57

LIQUIDATION PARTIELLE

autorisée du 21 juin au 21 août 1993

Habits de soirée, robes de mariée, etc.

132-505525

DIVERS



MUSEE OLYMPIQUE LAUSANNE

Pour marquer l'ouverture officielle du musée au public, le Comité International Olympique a décidé une

Journée des portes ouvertes Samedi 26 juin 93

Expositions permanentes

Exposition temporaire

Trésors Artistiques
Villes candidates aux Jeux Olympiques de l'an 2000
(du 25 juin au 30 septembre)

Centre d'Etudes Olympique

Vidéotheque

Cafétéria

Boutique

Parc Olympique

Ouverture: (dès le 25 juin 93)

Mardi à dimanche, de 10h à 19h
du 1 mai au 30 septembre

Mardi à dimanche, de 10h à 18h
du 1 octobre au 30 avril

Tous les jeudis jusqu'à 20h

Fermeture:

Tous les lundis, sauf lundis de Pâques, de Pentecôte et du Jeûne Fédéral

Le 1 janvier et 25 décembre

Entrée:

De 10 à 18 ans: 6.- frs
Dès 19 ans: 12.- frs (AVS 9.- frs)
Famille: 30.- frs

1, Quai d'Ouchy - Lausanne
Tél. (021) 621 65 11

AVIS OFFICIEL

Arrêté prolongeant la durée des zones réservées pour les zones de constructions basses



LE DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

vu la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), du 29 juin 1979;

vu l'article 2 de la loi portant révision du décret concernant la protection des sites naturels du canton, du 27 juin 1988, selon lequel les zones de constructions basses constituent des zones réservées au sens de l'article 41 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, dans sa teneur du 24 juin 1986;

vu les articles 23 ainsi que 25 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991;

considérant que l'adoption des zones réservées et la prolongation de celles-ci sont dès lors de la compétence du Département de la gestion du territoire sous réserve de la sanction du Conseil d'Etat;

attendu que le statut d'un certain nombre de zones de constructions basses n'a pas pu être réétudié dans le laps de temps prévu;

vu le préavis du service cantonal de l'aménagement du territoire, arrête:

Article premier les zones de constructions basses suivantes: Les Bayards, Les Brenets (Vauladray), Cernier, Neuchâtel (Chau-mont), Fenin-Vilars-Saules (Chau-mont), Savagnier (Chau-mont), La Chaux-de-Fonds (Chez Cappel et Chalet Heimelig), Dombresson, Fontainemelon, Fontaines, Gorgier (Les Placettes et Champ Bettens), Les Hauts-Geneveys (La Serment et Tête de Ran), Lignièrès (trois zones), Marin, Montmollin, Rochefort (Pré Devant et La Montagne Jacot) et La Sagne, sont maintenues en zone réservée pour une durée maximale supplémentaire de trois ans.

Art. 2 - Les plans de zones réservées et le présent arrêté sont mis à l'enquête publique pour une durée de vingt jours à dater de leur première publication dans la Feuille officielle. Les plans peuvent être consultés au service de l'aménagement du territoire, Tivoli 22 à Neuchâtel, et au bureau communal des communes concernées.

Art. 3 - Toute opposition écrite et motivée est à adresser au Département de la gestion du territoire dans le délai de mise à l'enquête.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle et, lorsqu'il aura été sanctionné par le Conseil d'Etat, inséré au Recueil de la législation neuchâteloise.

Neuchâtel, le 17 juin 1993.

Le conseiller d'Etat,
chef du Département de la gestion du territoire
P. Hirschy

28-119

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise horlogère, nous recherchons un:

TAILLEUR DE PIGNONS

- avec expérience, précis et consciencieux;
- place stable, âge indifférent.

Contactez au plus vite
M. Dougoud. 470-176

Tél. 039/23 22 88

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions. Pour une entreprise horlogère à vocation internationale, nous cherchons un

RESPONSABLE AQ PRODUITS

Vous êtes/avez: horloger ou technicien horloger.

- sens de la communication, de l'organisation, apte à négocier

- éventuellement pratique de l'assurance qualité

Nous offrons:

- un poste d'encadrement exigeant des qualités techniques et humaines

- développement de la qualité au niveau du produit, des fournisseurs et des distributeurs

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à contacter M. Dougoud. 470-176

Tél. 039/23 22 88

Votre avenir nous passionne

Entreprise de la région recherche pour un poste fixe une:

réceptionniste

ayant de bonnes notions parlées d'allemand, anglais et italien.

Age: 30-45 ans.

Poste varié: téléphone, accueil-clients et divers travaux de bureau.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec M. Gonin. 132-12089

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039 / 23 04 04



Centre de Tennis des Montagnes Neuchâteloises

Pour la prochaine réouverture du restaurant nous cherchons

un cuisinier

OU

une cuisinière

possédant un CFC ou titre équivalent.

Faire offre écrite à: La Corbatière 192, 2314 La Sagne ou téléphoner au 039/23 72 00

Vente aux enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, le **jeudi 1er juillet 1993, à 14 heures**, dans les locaux de Locorail SA, rue de Tivoli 11, à Neuchâtel, un véhicule rail-route de marque

GSM 191 en cours de montage

La vente aura lieu au comptant, sans garantie, conformément à la LP. Nous signalons que les droits intellectuels de ce véhicule ne font pas partie de la vente.

Pour visite, local ouvert à 13 h 30, le jour de la vente.

Neuchâtel, le 23 juin 1993.

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL
J.-M. Quinche, subst.

450-544



LA LUNETTE QUI SOLICITE VOTRE PERSONNALITE

470-433

Maître opticien diplômé fédéral von

gunten

Av. L.-Robert 23

☎ 039/23 50 44

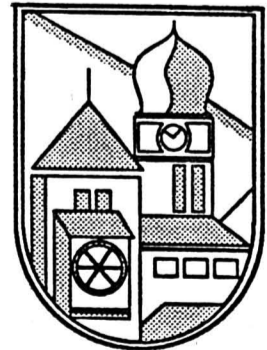
SOS DETTES

aide efficace GESTIFIN sa MEZIERES

021 903 24 45

22-2231

SPECTACLES - LOISIRS



IMERIALE

Fête de la cité La rue aux piétons

Vendredi 25 juin, dès 19 h 30
GRAND CORTÈGE DES PROMOTIONS SUR LE THÈME DE L'EAU

5 fanfares - Groupes costumés
Nuit libre - Country Music (Rodeos Rangers) - Danse - Ambiance

Samedi 26 juin, dès 8 h
ANIMATION DE LA RUE PAR LE COMMERCE LOCAL

Jean Régil et son Festival du rire et de l'impossible (5 acteurs) - José Orlando Silva (mime automate).
Frédéric Gateau (orgue de barbarie) - Démonstrations de vélos trials (escaliers de la collégiale) et de STEP.
14 et 16 h: spectacle CROQU'GUIGNOLS au Relais Culturel d'Erguël.
Place des Abattoirs: concours pour la jeunesse organisé par le Service de défense - Démonstration de montgolfière.

Achetez un badge, participez à une super tombola et gagnez un week-end dans une ville européenne et un week-end en Suisse.

470-102752

Apprentissage de vente (2 ans)

Lieu: La Chaux-de-Fonds
Exigences: Goût pour les contacts humains, sourire et dynamisme, bons résultats scolaires
Avantages: Grande entreprise spécialisée en électronique de divertissement, formation complète ambiance sympa
Contact: Rediffusion SA, Dominique Matthey Métropole-Centre Rue Daniel Jean-Richard 23 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/24 10 03

Pour ton avenir!



REDIFFUSION
TV · VIDEO · HI-FI · PC

44 3118

PIZZERIA-RESTAURANT
La Piccola Italia
chez Dino
La vraie pizza
Spécialités fraîches préparées par la maison à consommer sur place ou à l'emporter
Rue Hôtel-de-Ville 39
☎ 039/28 49 98
132-12459

Feu: 118

2 sur les 4 premiers, c'est gagné!



Freddy HEAD

Thierry JARNET

Tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à vous de jouer (avant 13h00). La mise est de Frs 5.-.
Au 2 sur 4, on gagne plus que souvent!



La Suisse est dans la course!

Football - Copa America: le Brésil dernier de son groupe

La revanche du Chili

● CHILI - BRÉSIL
3-2 (1-1)

Le Chili, évincé de la Coupe du monde 1994 sur une décision de la FIFA à la suite de son comportement antisportif dans un match de Coupe du monde contre... le Brésil, a démontré que ses footballeurs auraient eu leur place, sur le plan sportif, aux Etats-Unis. A Cuenca, dans le cadre du groupe B de la Copa America, ils ont battu le Brésil par 3-2 (mi-temps 1-1).



Muller égalise

Un but spectaculaire, mais les apparences ne sont pas sauves pour le Brésil.

(Keystone)

Les triples champions du monde se retrouvent ainsi derniers du groupe et une victoire dans leur dernier match contre le Paraguay leur est désormais indispensable pour accéder aux quarts de finale.

ZAMORANO
AUX OUBLIETTES

Le héros de ce match fut l'avant-centre Richard Zambrano, entré au repos en remplacement de Figueroa, qui s'est fait l'auteur de deux buts en l'espace de sept minutes et a ainsi fait oublier l'absence de Zamorano, retenu par le Real Madrid.

Le cauchemar des Brésiliens a commencé à la treizième minute lorsque, sur une passe de Figueroa, Sierra ouvrit le score d'un tir des 20 mètres. Les Brésiliens, privés de la plupart de leurs «Européens», réagirent et il n'y eut plus qu'une équipe sur le terrain jusqu'au repos. Muller obtint l'égalisation à la 38e minute

sur une spectaculaire reprise de volée.

TROIS BUTS
EN SEPT MINUTES

Le Brésil poursuivit sur sa lancée à la reprise mais sans succès. A la 52e minute, Zambrano, parti à la limite du hors-jeu, parvint à battre le gardien Carlos d'un joli lob. Deux minutes plus tard, les Brésiliens égalisaient

sur un pénalty accordé pour une faute commise sur Muller et transformé par Palhinha. Mais Zambrano doublait la mise à la 59e minute sur une reprise de la tête consécutive à un corner. La réaction brésilienne resta cette fois sans résultat.

Cuenca: 25.000 spectateurs.
Arbitre: M. De La Cruz (Equateur).

Buts: 13e Sierra 1-0. 38e Muller 1-1. 52e Zambrano 2-1. 54e Palhinha (pénalty) 2-2. 59e Zambrano 3-2.

Chili: Toledo; Mendoza, Vilches, Ramirez, Guevara, Pizarro, Estay (46e Parriguez), Lepe, Sierra, Figueroa (46e Zambrano), Barrera.

Brésil: Carlos; Cafu, Roberto Carlos, Antonio Carlos, Valber, Boiadeiro, Palhinha (46e Elivel-

ton), Zinho, Cesar Sampaio, Muller, Edmundo (Viola).

Groupe B, autre match: Paraguay - Pérou 1-1 (1-0). 20.000 spectateurs. Buts: 38e Monzon 1-0. 77e Del Solar 1-1. Classement: 1. Paraguay 2-3 (2-1). 2. Chili 2-2 (3-3). 3. Pérou 2-2 (1-1). 4. Brésil 2-1 (2-3). Derniers matches (24 juin): Chili - Pérou et Brésil - Paraguay. (si)

Sylvestre à Lausanne

Un transfert attendu

Lausanne-Sports a confirmé hier soir ce qui n'était plus vraiment un secret: le milieu de terrain Patrick Sylvestre (25 ans en septembre), qui fait partie des cadres de l'équipe nationale, jouera la saison prochaine à La Pontaise.

Le Jurassien, qui évoluait depuis 1988 à Lugano après avoir porté les couleurs de la Chaux-de-Fonds, a signé un contrat de deux ans. (si)

BRÈVES

Football

Sursee et Gossau en LNB

Sursee et Gossau joueront la saison prochaine en LNB. Ces deux clubs ont obtenu leur promotion aux dépens, respectivement, de Renens et Monthey. Renens, défait 1-2 à l'aller, n'a pas pu faire mieux que 0-0 hier soir sur ses terres, tandis que Monthey s'est incliné 7-6 aux tirs aux buts après avoir partagé l'enjeu 1-1 comme à l'aller. Les deux clubs romands disputeront un match de barrage à Montreux pour désigner le troisième promu.

Guex à Yverdon

Grand artisan de la promotion du Stade Nyonnais en première ligue, l'ex-Servetien Stéphane Guex (26 ans) retrouve la LNA. Il disputera le championnat 93/94 sous les couleurs d'Yverdon.

AS Roma: un général président

Le général Ciriaco De Martino, ancien chef d'état-major de l'armée de terre italienne de 1987 à 1989, a été élu président de l'AS Roma par le Conseil d'administration du club.

Tennis

Coupe Davis: problème de dates

En raison de la fête juive du Yom Kippur, Israël souhaiterait disputer son match de barrage de Coupe Davis face à la Suisse (24-26 septembre) non pas du vendredi au dimanche, comme de coutume, mais du mardi au jeudi. L'Association suisse de tennis a cependant rejeté cette proposition.

L'Argentin encore et toujours sous les feux de la rampe

Un notaire chez Maradona

Le FC Séville a communiqué lundi, par l'intermédiaire d'un notaire, à Diego Maradona son refus de payer un dernier versement de 1 125 000 dollars correspondant au contrat de «droits d'image» du joueur argentin en invoquant une faute professionnelle de ce dernier, a annoncé l'agent du «Pelusa», Marcos Franchi.

Selon Franchi, qui s'est exprimé sur les ondes de la Radio nationale espagnole, le FC Séville a reproché à Maradona ses absences répétées aux entraînements et d'avoir commis une faute professionnelle qui n'a pas été précisée.

Financé par une entreprise hollandaise, ce contrat de «droits d'image», d'un montant

global de 3,5 millions de dollars, faisait partie du contrat, racheté pour 7,5 millions de dollars par Séville à Naples, signé lors de l'accord de transfert conclu le 22 septembre dernier au siège de la FIFA à Zurich.

«Le FC Séville n'a pas voulu honorer ce contrat et il a cherché un prétexte, a déclaré Franchi. La responsabilité du refus du club andalou retombe sur nous car nous (Maradona et ses associés dont Franchi) nous sommes portés garants dans ce contrat.»

Franchi a regretté l'attitude du club andalou «dénonçant un contrat à neuf jours de la fin de celui-ci, alors que le championnat espagnol est déjà terminé.» (si)

Championnat de Pologne

Entente illicite

Quatre clubs, dont le champion de Pologne Legia Varsovie, ont été sanctionnés par la Fédération polonaise, qui les accuse d'entente illicite lors de la dernière journée, décisive pour le titre, disputée dimanche.

Legia Varsovie a remporté le titre grâce à sa victoire sur Wisla Cracovie, à Cracovie (6-0), alors que son principal rival, LKS Lodz, s'est imposé sur son terrain contre Olimpia-Poznan (7-1).

Avant la dernière journée, Legia Varsovie et LKS Lodz possédaient le même nombre de points, Legia ayant toutefois

une meilleure différence de buts (+3).

Les deux victoires sur des scores élevés ont été accueillies avec un certain scepticisme par les supporters. Tout en décidant de maintenir ces résultats, la Fédération polonaise a conclu à la culpabilité des quatre clubs et infligé à chacun d'eux une amende de 500 millions de zlotys (environ 50 000 francs).

Cette sanction est sujette à appel, et les responsables de LKS Lodz, qui se disent innocents, ont annoncé d'ores et déjà qu'ils allaient faire appel. (si)

Tir - Finales de groupe à 300 mètres

Un coup double

Dernièrement a eu lieu au stand de Plaine-Roche à Neuchâtel la finale cantonale de groupes qui réunissait les meilleures équipes du canton au mousqueton et fusil d'assaut 57 et 90. Rappelons encore que les trois premiers groupes du classement de chaque catégorie pourront tirer les tours de qualification en vue de la finale suisse d'Oltén.

La brume matinale n'a pas permis aux groupes favoris du programme A de faire de grands résultats. Chézard Saint-Martin domine nettement tous ces adversaires malgré un premier tour en dessous de leurs possibilités. Le deuxième rang est occupé par le groupe de Boudry habitué des places d'honneur alors que la troisième place revient à Couvet outsider quelque peu ignoré.

Coup double pour Chézard-Saint-Martin, insatisfait d'avoir remporté le titre de champion cantonal de groupes au programme A, cette équipe rem-

porte encore le titre du programme B devançant nettement de 26 points le groupe de Dombresson classé régulièrement dans le trio de tête ces dernières années.

Cressier occupe le troisième rang, et tirera ainsi pour la première fois de son existence les qualifications en vue des championnats de Suisse.

Cornaux-Thielle-Wavre remporte le titre du programme C devant Bevaix qui a perdu toutes ses chances du dernier tour alors que le troisième rang est occupé par le groupe champion de l'année dernière soit Les Mousquetaires de Neuchâtel.

CLASSEMENTS

Programme A: Les Armes Sportives, Chézard-Saint-Martin, 1352 points. 2. CP des Mousquetaires, Boudry, 1343. 3. La Carabine, Couvet, 1334. 4. Noble CP des Mousquetaires, Neuchâtel, 1322. 5. La Rochette, Montmollin, 1310. 6. Carabi-

niers du Stand, Le Locle, 1291. 7. La Défense, Le Locle, 1287. 8. Tir Sportif, Pesieux, 1287. 9. CP des Mousquetaires II, Cortailod, 1283. 10. Armes-Réunies, Colombier, 1280.

Programme B: Les Armes Sportives, Chézard-Saint-Martin, 1030 points. 2. Patrie, Dombresson-V., 1004. 3. Armes de Guerre, Cressier, 987. 4. Société de Tir, Fontainemelon, 982. 5. La Gentiane, Le Cerneux-P., 974. 6. Les Patriotes, Le Pâquier, 971. 7. Armes de Guerre, La Brévine, 963.

Programme C: 1. Le Vignoble, Cornaux-Th., 1045 points. 2. CP des Mousquetaires, Bevaix, 1028. 3. Noble CP des Mousquetaires, Neuchâtel, 1008. 4. Armes-Réunies, La Côte-d'É., 1003. 5. Avant-Garde, Travers, 1001. 6. Armes de Guerre, Sauges, 1000. 7. Le Grutli, Fleurier, 999. 8. Tir Sportif, Pesieux, 989. 9. La Rochette, Montmollin, 976. 10. Armes de Guerre II, Sauges, 969. (rg)

Judo - Bilan réjouissant à Auvergnier

Des titres à la pelle

Au terme du premier semestre et avec 45 médailles, le Judo Sport Auvergnier dresse à nouveau un bilan positif. Les Perchettes ont participé à de nombreuses manifestations avec succès.

Sur le plan neuchâtelois et pour la septième année consécutive, le

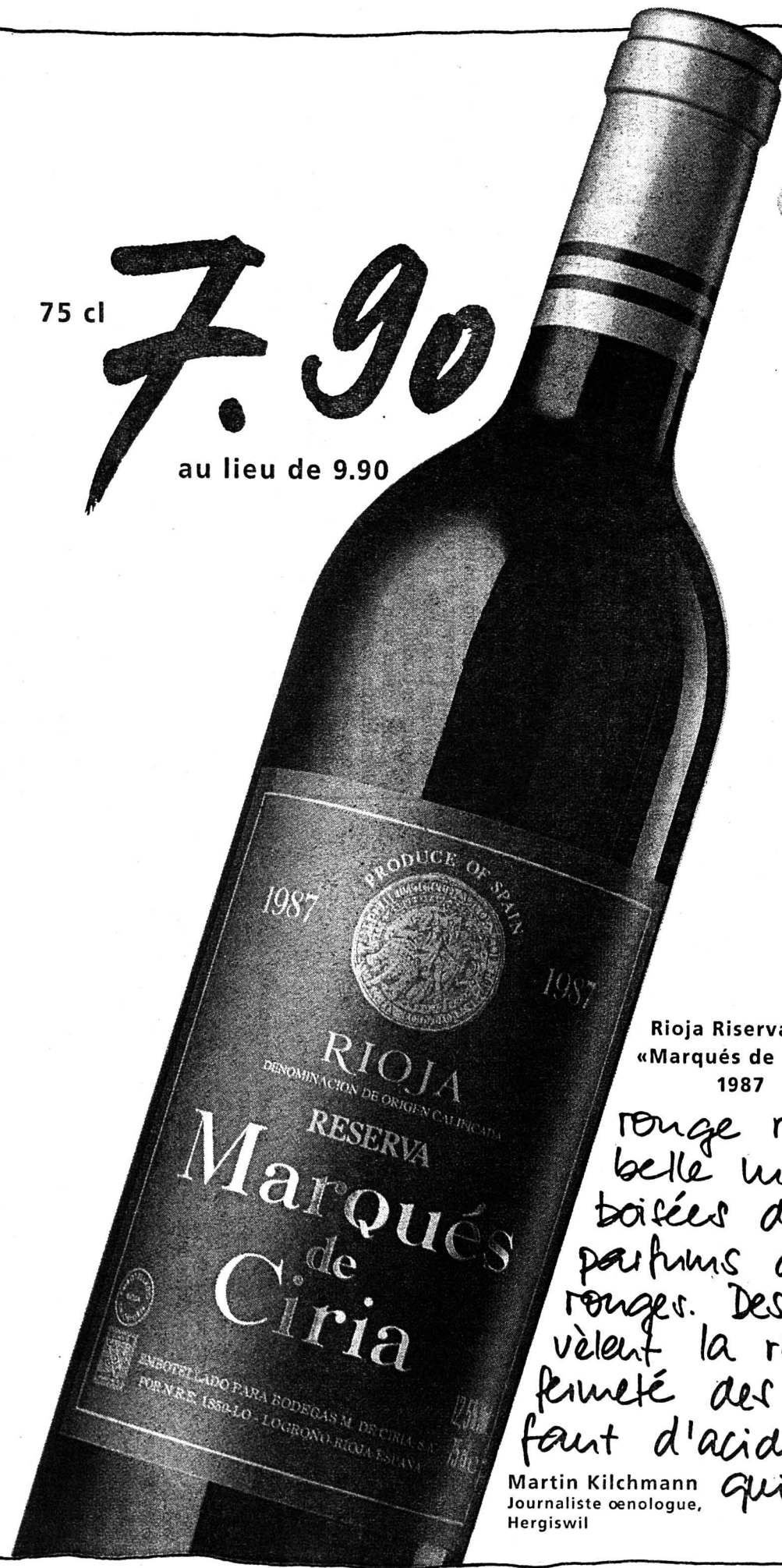
Judo Sport a remporté la plus grosse part des médailles avec trente et une médailles au total, soit huit couronnes, huit médailles d'argent et quinze de bronze. Au niveau national et international, quatorze médailles sont venues récompenser les Perchettes avec deux titres, quatre médailles d'argent et huit de bronze.

Six jeunes écoliers font partie du cadre des espoirs talents de la région romande. Fabrice Quellet s'est classé troisième en -40 kg au tournoi international de Sisteron et au tournoi international par équipes à Toulon. En première ligue, David Mollichelli viendra consolider la formation des adultes en +86 kg dès la rentrée. (sp)

L'AVIS DU CONNAISSEUR

75 cl

7.90
au lieu de 9.90



Rioja Reserva DO
«Marqués de Ciria»
1987

Une robe étincelante rouge rubis annonce une belle maturité. A des notes boisées de cèdre se mêlent des parfums de vanille et de fruits rouges. Des saveurs pleines qui révèlent la richesse du Rioja et la fermeté des tanins avec juste ce qu'il faut d'acidité. Un vin de tous les jours qui mérite le détour.

Martin Kilchmann
Journaliste oenologue,
Hergiswil

Aigle
«Les Pantailles»
1992

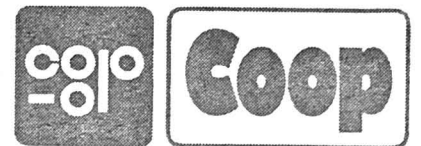


Un Chamelas qui charme l'œil par sa robe dorée. Nez séduisant aux arômes de noisettes et d'abricot. Des notes fruitées, légèrement métalliques. Bien évolué, il plaît par sa douceur en bouche. Vin à servir à l'apéritif mais qui accompagne également les poissons de nos rivières ou les fromages parfaits. A boire dans les 12 mois.

Hannes Scherrer
Coéditeur du «Weinwisser»,
Stäfa

75 cl

12.-
au lieu de 14.90



LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA
JURA BERNOIS

Accident aux Eplatures

C'était un exercice!

Hier matin, vers 10 h 30, un avion en provenance de Berne se pose banalement aux Eplatures. L'appareil s'arrête à l'extrémité ouest de la piste, quand soudain, une épaisse fumée s'en dégage. Fort heureusement, il ne s'agissait que d'un exercice mis sur pied dans le plus grand secret par l'Office fédéral de l'aviation civile.

Page 20

N5 à Neuchâtel

Le juste prix

La traversée autoroutière de la ville de Neuchâtel a-t-elle coûté 730 ou 900 millions de francs? Ni l'un, ni l'autre... La réalité se situe entre ces deux chiffres et elle dépend des ouvrages pris en compte.

Page 29

BPS de Moutier

2,1 millions volés et... retrouvés

Une somme de 2,157 millions de francs a disparu des coffres de la Banque Populaire Suisse (BPS) de Moutier lundi (hier) durant la pause de midi. La police a arrêté les auteurs et retrouvé l'argent le même jour.

Page 31



Météo:

Pour toute la Suisse: ciel le plus souvent très nuageux et quelques averses ou orages.

Demain:

Temps en partie ensoleillé, devenant à nouveau orageux vendredi en fin de journée.

Lac des Brenets
751,25 m

Lac de Neuchâtel
429,40 m

Fête à souhaiter mercredi 23 juin 1993: AUDREY



21°

Lever: 5 h 37
Coucher: 21 h 31



14°

Lever: 9 h 31
Coucher: 23 h 35



0°

3300 m



L'Impartial

Un «musée à dos» traverse les Franches-Montagnes

Seize lieux, seize lieues

De Tavannes à La Chaux-de-Fonds, en zigzaguant dans la campagne franc-montagnarde, d'ateliers en forge, de studio de photographie en atelier de poterie, de sous-bois en pâturages, seize étudiants de l'École d'art de La Chaux-de-Fonds ont entrepris hier un bien curieux périple. Après avoir réalisé une œuvre chez un artiste de la région, ils devaient rapatrier leur création. Une lieue chacun, une heure de marche, pour rejoindre l'atelier du voisin et transmettre comme un témoin un musée portatif, porté à dos et où s'entassaient les œuvres les plus diverses...

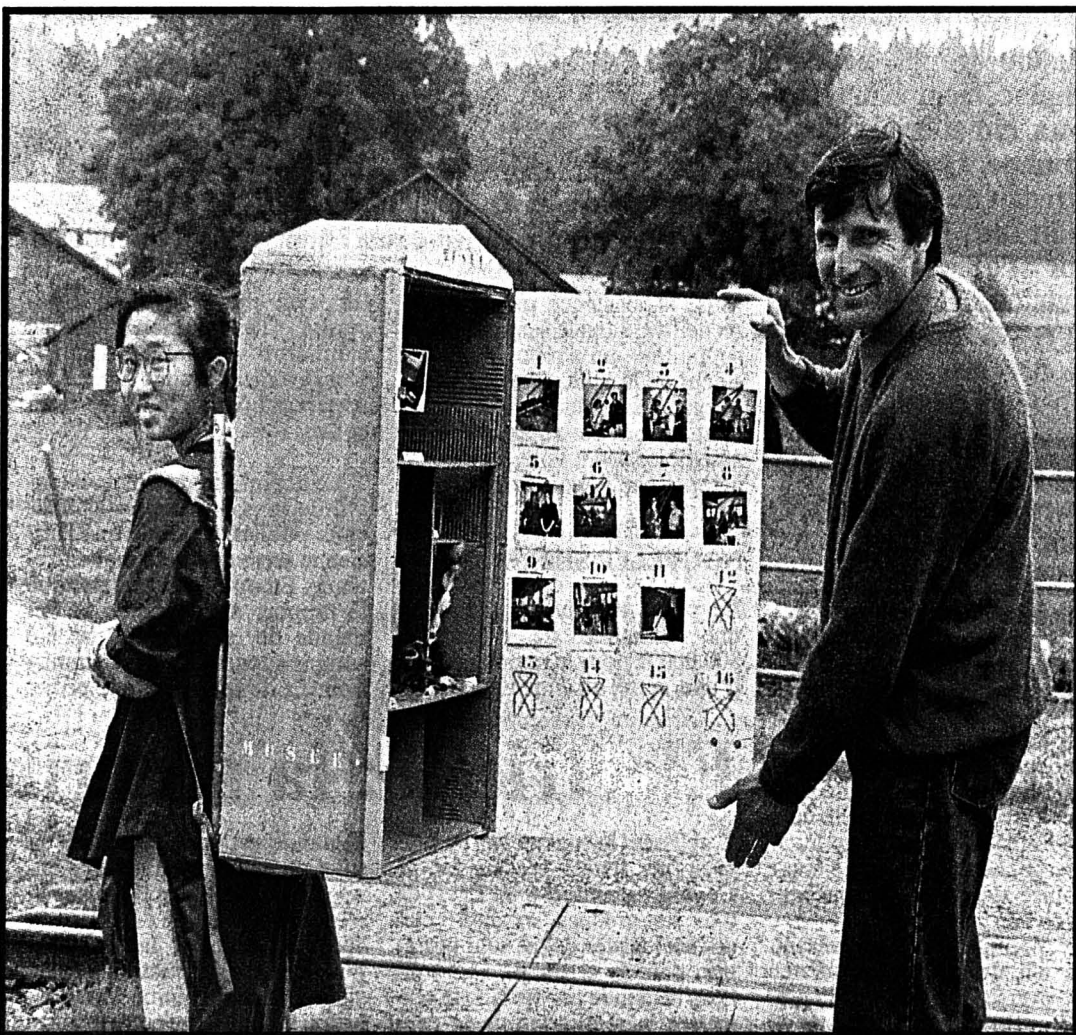
Hubert Girardin, prof de La Chaux à l'École d'art de la Chaux-de-Fonds, n'a pas fini de nous surprendre.

WAGON TRANSFORMÉ EN ATELIER DE DESSIN

Il y a quatre ans, avec sa classe, il s'était attelé à la réfection d'un ancien wagon de chemin de fer qui s'était métamorphosé en atelier de dessin. Coincé entre un wagon restaurant et un wagon couchette, cet atelier roulant, durant quinze jours, avait voyagé entre Le Locle et Besançon. Au total quatre arrêts, égrenés de cours et de balades.

UNE RENCONTRE

Cette année, cet enseignant franc-montagnard a imaginé un nouveau projet qui ressem-



Le musée portatif

Ici à la gare du Creux-des-Biches, à la douzième étape.

(Impar-Gerber)

REGARD

Les nouveaux compagnons

Au Moyen Age, les apprentis empoignaient leur bâton pour attaquer un tour de France, se frotter à de nouveaux maîtres, à de nouvelles techniques, à polir leurs connaissances pour maîtriser le métier sur le bout des ongles. Ce périple pouvait durer plusieurs années. On avait le goût du travail bien fait et on prenait le temps.

En organisant son voyage ferroviaire entre Le Locle et Besançon et en mettant sur pied les «16 lieux, 16 lieues», Hubert Girardin s'inspire un peu de cette période bénie. Il rejoint la même idée sur un temps plus court.

Le déplacement et la rencontre deviennent un espace de création. Les images perçues imprègnent le cerveau alors que la vision change avec le mouvement. La rencontre ensuite avec l'autre, l'artiste-artisan, impose ouverture et humilité. Cette présence bouscule mais sert aussi de stimulant à sa force créatrice. Elle ouvre des voies. Il y a enfin le pas de l'homme qui le ramène à sa vraie dimension. Le pas qui permet l'observation, la réflexion, le rêve... tous ces rêves qui peuvent se cacher parfois dans une petite boîte.

Michel GOGNIAT

ble, de loin et sur un bref instant, à l'expérience des compagnons du Moyen Age. Chacun de ses élèves a été placé pour une journée dans un atelier différent pour réaliser une œuvre. Il y rencontre un artiste-artisan, confectionne un objet, une peinture, une sculpture, dialogue avec le maître du lieu qui l'introduit dans son univers.

Ces ateliers ont une ligne directrice, celle du chemin de fer du Jura, qui ouvre, après la découverte d'un personnage, la découverte d'une région, de ses chemins, de ses lieux-dits.

L'HEURE DU RETOUR

Hier sonnait l'heure du retour. Sébastien, à 5 heures du matin, quittait l'atelier de Sonia Rätz, artiste-peintre à Tavannes. Dans le dos, une curieuse boîte, un musée portable où va s'accrocher une photo polaroïde de l'ami d'accueil et où ira se loger l'œuvre réalisée. Départ sur Tramelan (poterie de Jacqueline Chaignat et Régula Brenner) puis le Cernil (la graphiste Doris Schwob et Claudia Marchon).

De là, il n'y a qu'un pas pour rejoindre La Chaux et Hubert Girardin avant de pénétrer dans la forge de Jean Frésard aux Breuleux.

LONG TRAJET

A midi, repas à la poterie d'Eric Rihs aux Émibois. Et le curieux pèlerinage de repartir sur Le Noirmont (chez les peintres Sylvie Aubry et Jurg Gabele ainsi que chez l'artisan sur bois Jean-Pierre Montavon).

Un assez long trajet mène ensuite du Creux-des-Biches (le photographe Bernard Burgin) aux Prailats (atelier de cuir de Stéphane Berger), La Ferrière (le peintre Franz Landry), les graveurs de La Cibourg Lozeron avant d'atteindre la gare de l'Est et le sculpteur Charles-Martin Hirschy.

Un voyage bien arrosé mais, dans la tête et dans la boîte à dos, une pleine corbeille d'images d'amis et de paysages. Mgo

Réestimation cadastrale des immeubles neuchâtelois

De la nécessité d'informer

La réestimation systématique du patrimoine immobilier neuchâtelois a débuté l'an passé. Si le calendrier est respecté, elle entrera en vigueur le 1er janvier 1995. Une opération qui donne des sueurs froides aux propriétaires, raison pour laquelle la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN) avait organisé, hier soir à La Chaux-de-Fonds, une première séance publique d'information. Une bonne centaine de personnes avaient répondu à l'invitation.

Président de la Chambre immobilière, Amiod de Dardel a rap-

pelé que la dernière estimation cadastrale générale du patrimoine immobilier du canton, bâtiments et terrains, datait de 1972. Depuis 23 ans, pas mal d'événements se seront écoulés entre les deux révisions, une nouvelle estimation se justifie dès lors pleinement. Mais encore faut-il y mettre les formes, car une remise à niveau, tardive selon la Chambre, doit permettre de corriger les distorsions.

Les évaluations très anciennes sont assurément trop basses aujourd'hui, alors que celles estimées lors du dernier boom immobilier paraissent bien trop hautes, car issues de

prix d'acquisition que l'on ne retrouvera pas de si tôt...

MAUVAIS CHOIX

Raymond Lanfranchi, gérant d'immeubles et vice-président de la CIN, a expliqué le côté pratique de l'opération qui obligera chaque propriétaire à remplir un formulaire très complet à l'attention de l'administration des contributions. Il n'a pas oublié néanmoins de souligner combien la période avait été mal choisie, en raison de la réestimation parallèle des valeurs incendie - qui n'a rien à voir avec le domaine fiscal - et,

surtout, en pleine période de déflation, alors que les prix des biens immobiliers ont tendance à chuter!

CALCUL

Sans entrer dans le détail du règlement de détermination de l'estimation, on dira que les nouvelles valeurs seront fixées en fonction d'une valeur moyenne pondérée, composées de la valeur de rendement (déterminée à partir de la surface habitable) et de la valeur intrinsèque (la surface du terrain plus le volume déterminé par l'assurance-incendie). On tiendra compte dans le calcul de l'amé-

nagement et de l'état d'entretien du bien immobilier.

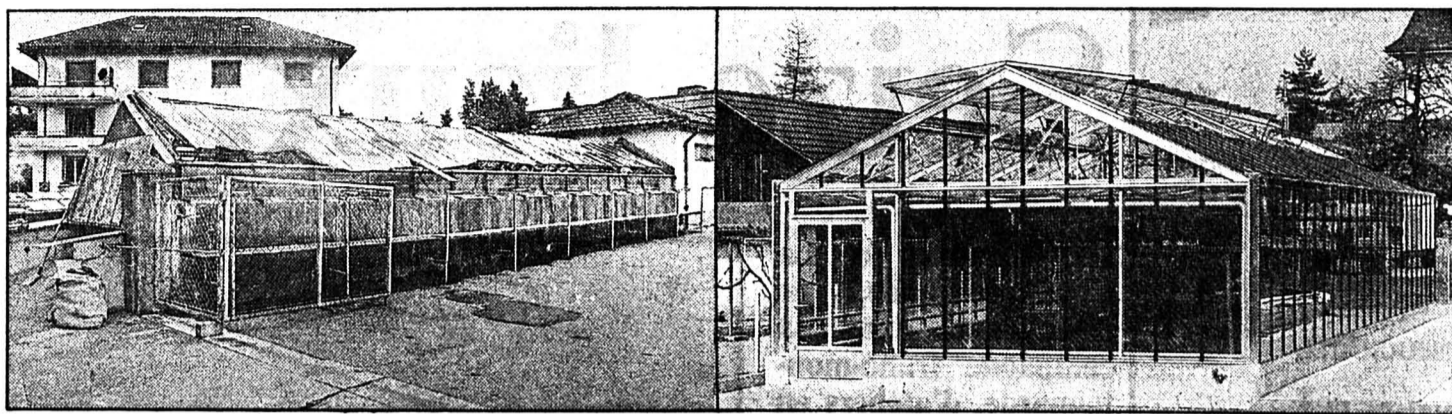
Cette nouvelle valeur cadastrale établie officiellement servira de référence, dès son entrée en vigueur, pour imposer les propriétaires sur la fortune et sur le revenu, par le biais de la «valeur locative». Une valeur locative sujette à controverses, les propriétaires unanimes exigeant en contre-partie que l'on abaisse les taux de son calcul.

Présent dans la salle, Hubert Gigon, administrateur des contributions cantonales, aura sans doute pris bonne note... M.S.

Conseil général: oui à la nouvelle serre et au plan d'alimentation en électricité

Le courant a passé

Lors de sa séance d'hier soir, le Conseil général a accepté à l'unanimité les modifications apportées au recueil systématique des règlements communaux. Sans opposition également, le crédit de 300.000 francs pour le remplacement d'une serre au cimetière a passé la rampe. Quant au gros morceau de la séance, le crédit de 11,2 millions pour l'alimentation en électricité, il a été accepté par 34 oui sans opposition, les écologistes s'abstenant. Dans une version remaniée, la motion pendante sur la drogue et la sécurité a également été acceptée.



Remplacement d'une serre au cimetière

L'ancienne (à g.), vétuste, sera remplacée par un modèle du type visible sur la photo de droite. (Impar-Gerber/sp)

tous. «L'existence même de ce recueil va dans le sens que vous souhaitez», lui a répondu le président de la ville, Charles Augburger «et les textes qu'il contient ont été votés par votre assemblée.» Au vote, l'objet est accepté par 38 voix sans opposition.

NOUVELLE SERRE

Le point suivant consistait en une demande de crédit de 300.000 fr pour le remplacement d'une serre au cimetière. Tous

les partis en ont reconnu la nécessité, l'installation actuelle étant trop vétuste et insalubre. Des divergences sont cependant apparues quant à la forme et au coût.

Le libéral Pierre Golay, membre de la commission des Travaux publics, a estimé que l'ancienne serre avait été mal entretenue. En outre, il a regretté que le rapport à l'appui de la demande de crédit n'ait pas été soumis auparavant à la commission. Et de relever que le projet

accepté l'an dernier par ladite commission coûtait 50.000 fr de moins que celui proposé hier soir.

Les autres groupes acceptaient le projet, moyennant quelques réserves. Charles Favre (E+L) regrettait que l'on ne cherche pas à récupérer l'eau de pluie. Jean-Jacques Jeanmaire (PRD) demandait que l'on adapte les tarifs des abonnements d'entretien et le prix des fleurs.

Le conseiller communal Alain

Bringolf a admis que le texte aurait pu être soumis à la commission. «Nous étions pressés par le temps», s'est-il excusé, «car en cas d'acceptation, nous devons commencer les travaux immédiatement.» Quant au surcoût, il l'a expliqué par le fait que dans le premier projet, les services communaux devaient construire les infrastructures de la serre. Il a fallu y renoncer et confier le tout à une entreprise privée.

Ces explications ont satisfait le groupe libéral-PPN et le rapport a été accepté à l'unanimité.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Opération Jérémie Nouveau compte de chèques

L'association «Opération Jérémie» rassemble des fonds pour payer la greffe des poumons et du cœur, non couverte par les caisses-maladie, attendue à Paris par le jeune Chaux-de-Fonnier Jérémie Favre. Quelque 50.000 fr ont déjà été récoltés, non compris la recette du récent concert de la Chorale Numa-Droz et l'aide accordée par la Fondation neuchâteloise pour l'aide aux tuberculeux, mais l'opération pourrait coûter plusieurs centaines de milliers de francs. Les contributions peuvent désormais être versées sur le compte de chèques postaux numéro 23-5044-6, Opération Jérémie, case postale 295, 2301 La Chaux-de-Fonds. (Imp)

RET S.A.

Assemblée générale

RET S.A. (Recherches économiques et techniques) a récemment tenu son assemblée générale. Les domaines dans lesquels RET S.A. a œuvré durant l'année 1992 sont l'audit technologique et le courtage d'innovations, la mise en contact entre donneurs et preneurs d'ordres, la participation à des salons de la sous-traitance, la préparation du répertoire «Sous-traitance et services 1993-94» et de Subtec 93, et le conseil d'entreprises. L'exercice 1992 s'est terminé sur un résultat équilibré. (comm)

AGENDA

Mouvement des aînés Minigolf

Occasion de prendre un peu d'exercice en plein air et de rencontrer les autres, le minigolf est au programme du mouvement des aînés. Des séances ont lieu tous les jeudis à 14 h 30 au Minigolf, chemin des Mélézes 4. (comm)

Biaufond-La Chaux-de-Fonds Course pédestre

L'Union sportive PTT organise, vendredi, la 15e BIAUFOND, course pédestre de 11 km reliant Biaufond au stade de La Charrière. Le départ est donné à 19 h 30 devant le restaurant de Biaufond. Les inscriptions sont enregistrées sur place. (comm)

Compte-rendu:
Irène BROSSARD
et Alain MEYRAT

Pour Laurence Boegli, nouvelle présidente du Conseil général, c'était le baptême du feu, hier soir. Elle n'a du reste guère eu à faire tinter sa clochette pour ramener le silence, la soirée s'étant déroulée dans une atmosphère fort civile.

Le premier objet soumis au vote n'a donné lieu à aucune controverse. Il s'agissait d'entériner quelques modifications de la réglementation communale, déjà votées en son temps, mais non encore inscrites dans le recueil systématique. Ce document a pour but de permettre à chaque citoyen d'avoir une vue d'ensemble de la législation communale. Tous les groupes ont donné leur accord, radicaux et libéraux rappelant que ce mode de faire est une marque de respect envers les citoyens.

Seul Francis Portner (POP-US) a demandé un effort de simplification afin que les textes soient compréhensibles par

mais encore...

La motion radicale-libérale sur la drogue et la sécurité a suscité de longs développements, sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine édition.

Conseil général de La Sagne

Chemins et plan de site

Sur les 28 km de routes et de chemins «groisés» que compte le réseau sagnard (pâturages du Communal non compris), 6 km sont à refaire dans les trois ans à venir, estime le Conseil communal. La somme de 15.000 fr consacrée à l'entretien des chemins dans le cadre du budget 93 ne suffirait de loin pas. D'où la nécessité, pour mener à bien cette tâche, de demander un crédit extrabudgétaire de 670.000 fr, en partie couvert par des subventions.

Le canton contribuerait à raison de 50%, via le fonds des routes communales, qui subventionne la route touristique de Sommarhel et l'axe Roulets-Entre-Deux-Monts, en tant que piste cyclable et au titre du ramassage scolaire. Les crédits LIM de la Confédération sont également accessibles, mais se limitent aux

projets présentés d'ici décembre 1993 et réalisés jusqu'au 30 juin 1995.

Sur les 670.000 fr demandés, 285.500 fr seraient couverts par les différentes subventions. Resteraient donc 384.500 fr à la charge de la commune. En cas d'acceptation, on commencerait cet été par le secteur Gare - HLM - route cantonale, dont la conduite d'eau potable doit être remplacée.

PLAN DE SITE

En outre, comme toutes les communes du canton, La Sagne doit établir un inventaire de ses bâtiments en trois catégories, selon l'intérêt architectural. En 1990, le Conseil communal avait obtenu de différer la réalisation de ce plan de site. Mais sans lui, pas moyen d'achever le plan d'aménagement communal, également exigé par Neuchâtel.

Autre point de vue pour Patrick Erard (E+L); même si la

demande est bien présentée, la solution exposée est la seule envisagée. Il reste sceptique sur la réelle volonté de limiter la consommation et la stabilisation de la consommation d'énergie est prise comme un vœu pieux. Le bouclage entre le poste de Chevrolet et le nouveau poste lui paraît un luxe. Sans remettre en cause les améliorations de la sécurité du personnel, il a le sentiment que la politique énergétique menée cherche par tous les moyens à saboter le concept «Energie 2000». «Notre groupe s'abstiendra, plus par désaveu de la politique énergétique menée que contre le projet».

Dualité à tous points de vue dans ce rapport, relève Henri Von Kaenel (Pop-US): la réflexion a été bien menée dans le passé et aujourd'hui le choix du lieu pour le nouveau poste est un bon choix: dualité encore entre la reprise économique et la demande accrue d'énergie à prendre en compte. Il s'interroge toutefois sur les progrès destructeurs d'emploi et d'environnement que provoque la robotique. Et encore, il souhaite

une réflexion pour lutter contre cette espèce d'automatisme fataliste face à l'augmentation de la consommation d'énergie. C'est ainsi que son groupe, dans le cadre du rapport sur la politique énergétique, déposera une motion pour qu'une certaine somme soit consacrée à une étude sur l'énergie renouvelable.

«Du point de vue technique, l'investissement proposé est remarquable et dans la foulée de ce qu'ont fait nos prédécesseurs» souligne Pierre Ulrich (LIB-PPN). Les câbles surchargés et trop sollicités augmentent les probabilités de perturbations, d'autant plus graves que les industries ne sont pas indemnisées. L'investissement proposé reste inférieure à la moyenne suisse, rappelle-t-il encore, et les incidences du projet sur le coût de l'électricité en maintiendront le prix en dessous de la moyenne cantonale.

Assortis de nombreuses remarques techniques, les propos du porte-parole radical Pierre Hainard sont cependant élogieux: «Ce rapport est bien fait, bien clair et l'enthousiasme n'est

termi que par la valeur élevée du crédit.»

Avec des remerciements et le sentiment d'avoir été compris, Georges Jeanbourquin (CC) a rappelé l'étalement maximum des travaux voulu par le Conseil communal.

«Il est faux de dire que nous ne pensons pas aux économies d'énergie, souligne-t-il pour le groupe écologiste; à vous entendre, nous devrions refuser tout développement». Si les S.I. répondent à la demande, ils en négocient toutefois les conditions, le volume, et proposent des équipements plus économes en énergie mais souvent plus onéreux pour l'industrie.

De nombreux autres faits confirment la volonté d'économiser l'énergie. Intéressée également au groupe «Energie dans la cité», La Chaux-de-Fonds a été présentée comme ville exemplaire par Adolf Ogi, récemment à Martigny. La création d'un service de l'énergie va dans ce sens, et il sera complété d'un groupe technique de l'énergie. Au vote, la demande de crédit est acceptée par 34 oui sans opposition.

Accident aux Eplatures: c'était un exercice

Le secret a été bien gardé. Hier matin, vers 10 h 30, un avion quelconque en provenance de Berne se pose banalement aux Eplatures. L'appareil s'arrête à l'extrémité ouest de la piste, quand soudain, une épaisse fumée s'en dégage. L'exercice, organisé par l'Office fédéral de l'aviation civile, peut commencer.

Les employés de l'aéroport se précipitent sur les lieux, avec leur véhicule d'intervention. En un clin d'œil, une tonne et demie de poudre est déversée sur le sinistre: un bac de kérosène enflammé à une distance raisonnable de l'avion. Six minutes après l'alerte, les sapeurs-pompiers sont sur place, avec l'artillerie lourde: deux camions tonne-pompes, autant d'ambulances, le véhicule de désincarcération. Les quatre faux blessés sont secourus et transportés,

la police cantonale commence son enquête...

Le tout est filmé en vidéo par les spécialistes de Cointin, qui arbitrent l'exercice. Le but: tester la rapidité d'intervention du personnel des Eplatures et du Centre de secours de La Chaux-de-Fonds.

Objectif atteint avec les félicitations du chef, le capitaine Villard, commandant adjoint de l'aéroport de Genève. «L'exercice était programmé pour cet été, mais nous ne connaissons ni la date ni l'heure...», déclare Simon Loichat, responsable de l'aéroport des Eplatures.

Toute cette mise en scène n'a pas manqué d'intriguer la population, à l'image de ces automobilistes arrêtant leurs véhicules au bord de la route cantonale, au risque de provoquer des accidents, bien réels ceux-ci.

(am)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

A vendre
Dans village tranquille du Jura neuchâtois

SPACIEUSE VILLA MITOYENNE

Comprenant: cuisine entièrement équipée, coin à manger, grand salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, mezzanine, 2 salles d'eau, Garage. Atelier de bricolage. Toutes dépendances. Parfait état d'entretien. Beau dégagement.

Notice à disposition.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
470-119

GARAGES
DIRECTEMENT DE NOTRE USINE A AVENCHES

PRIX INTERESSANT
MULTI-FONCTIONNEL
PREMIERE QUALITE

530-1089

Demandez notre documentation!
021 634 99 11
BTR Prébeton SA
Bois-Genoud, Crissier

J.-E. EIGENMANN
Dr médecine vétérinaire
Clinique vétérinaire de Boudevilliers

Après maladie: de retour!

132-509847

L'OFFRE DE QUALITÉ.

Du 23 au 26 juin 1993

Saumon fumé de Norvège
plaque party

100 g **4.90**

Avenue Léopold-Robert 56a
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 31



C. ROHRBACH

TRAITEMENT DE CHARPENTE

Titulaire certificat Lignum
Devis et conseils sans engagements

2103 Brot-Dessous ☎ 038/45 14 07
28-1238

L'Imparital

Si vous voulez attirer l'attention sans pour autant dépenser des mille et des cents.

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.

GASTRONOMIE

PIZZERIA-RESTAURANT
La Romantica
Marais 16, Le Locle, ☎ 039/31 30 00

Joséphine et son personnel vous proposent de déguster ses spécialités italiennes:

Pizzas - Pâtes - Viandes Poissons

A consommer sur place ou à l'emporter!
Fermé dimanche midi et mardi toute la journée
132-12977

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Financa
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1675

Dick Optique Lunetterie

Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

A louer à La Chaux-de-Fonds
D.-JeanRichard 11
Rez-de-chaussée

1 SURFACE COMMERCIALE
30 m2
1er étage

1 SURFACE COMMERCIALE
85 m2

Libres tout de suite.
Visites et renseignements à Pesoux:
☎ 038/31 81 81
28-1492

OCCASIONS

un aperçu de notre grand choix...

Opel Vectra GT	1990	45000 km
Audi 80 Sport 2.0 E	1989	Fr. 19500.-
Opel Corsa Style	1989	Fr. 7900.-
Audi Coupé GT5 E	1983	Fr. 7500.-
Fiat Panda 750 L	1987	Fr. 4400.-
Honda Civic Joker DXI	1992	25200 km
Seat Ibiza XL	1989	Fr. 8400.-
Ford Fiesta CLX	1991	13800 km
Renault 5 GTE	1988	Fr. 8400.-
VW Corrado VR 6	1992	7000 km
Audi 90 2300 E, clim. et options	1990	50700 km
Nissan Silvia 1.8 Turbo	1989	Fr. 13900.-
Audi V 8 Quattro	1989	60200 km
Alfa 33 16 V	1991	23000 km

Publicité intensive, Publicité par annonces

COURS AU LOCLE

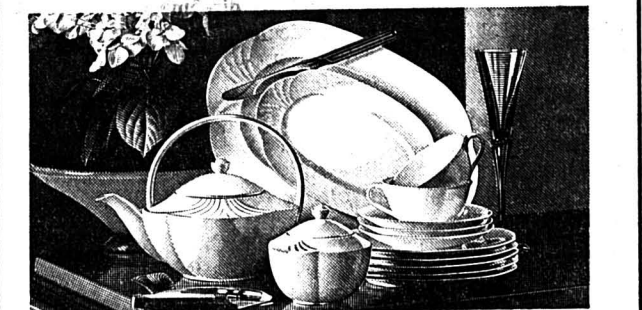
INITIATION A LA REFLEXOLOGIE FAMILIALE

Les 20.08 et 3.09 (18h-21h30)
et 11.09 (9h-12h et 13h-17h30)
Fr. 168.-

école-club migros
Mme Raymonde Blanc, Primevères 21,
2400 LE LOCLE. Tél.. 0391 31 38 32
28-92

K AUFMANN
La griffe de la qualité

En EXPOSITION dans nos vitrines!
Villeroy & Boch



Une belle offre, classique:
ARCO WEISS de Villeroy & Boch à un prix tel qu'il faut en profiter.

25% de réduction. Saisissez l'occasion.*
*Second choix, dans la limite des stocks disponibles.

Chez nous dès maintenant: **Quels prix**

132-12191
P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Tous ces véhicules sont garantis et expertisés, livraison de suite

Sporting Garage SA
CARROSSERIE
Crêtets 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 26
132-12001

...la bonne audition: **PICS**

Nouveauté mondiale

Nouveau: progrès technologique dans la conception des appareils auditifs. Un micro-ordinateur adapté à l'oreille améliore la qualité d'écoute et la compréhension du langage. Commande à distance munie de plusieurs programmes d'écoute individuels. Nous savons tout à ce propos!

La bonne adresse c'est nous!

Micro-Electric Appareils Auditifs SA, tél. 039-23 05 26
La Chaux-de-Fonds, 71, rue Jardinière
1er étage, ascenseur

...la bonne audition: **micro-electric**
Fournisseur: AVS - AI - AMF - CNA

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Le jeudi 29 juillet 1993, à 14 h 15, Salle du Tribunal à Môtiers, l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, de l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à **DIAZ Ramon solidairement avec DIAZ née Bande Asuncion**, tous deux actuellement sans domicile connu, savoir:

Cadastre de Saint-Sulpice: Parcelle 1480, L'Epine, plan folio no 15, bâtiment 380 m², prés-champs 1057 m² (surface totale 1437 m²). Il s'agit d'un ancien immeuble en deux parties: un atelier-garage de plain-pied avec cabine de peinture (env. 280 m²). Une habitation (env. 100 m²) comprenant au rez-de-chaussée un appartement (bureau) de 2 pièces, cuisine, salle de bains-W.-C., dépendances; au 1er un appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains-W.-C.; combles.

Estimation cadastrale, 1980: Fr. 169000.-
Assurance-incendie 2369 m², 1992: Fr. 790100.-
Estimation officielle, 1993: Fr. 350000.-

Année de construction ou première estimation connue: 1903.

Accessoires immobiliers (inscrits ou non au Registre Foncier) estimés à Fr. 3410.-, selon liste jointe au dossier.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère à l'extrait délivré par le Registre Foncier et déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et l'état des charges, à nos bureaux dès le 28 juin 1993.

Conformément à loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite de l'immeuble le vendredi 2 juillet 1993, à 14 h 15

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, ☎ 038/61 14 44

OFFICE DES POURSUITES
le Préposé:
C. Matthey

DIVERS

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
Montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
28-501489
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
☎ 038/57 26 95 ou 038/25 32 94

Découvrez le monde des drapeaux!
Votre catalogue des drapeaux vous attend dans votre Office de Poste!

Keller Fahren AG
3315 Bätterkinden
532-5.192/4x4

GARAGE DU BOULEAU

HALDIMANN

Pneus - Batteries - Antipollution
Ventes - Réparations toutes marques
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 19 29, Fax 039/37 19 43
157-500222

FINANCE

Prêt personnel ORCA
Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

Confidentiel: Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. _____

Je peux rembourser environ Fr. _____ par mois.

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Rue _____
NPA/Localité _____

Orca, c'est clair.

Banque **ORCA**
Société affiliée de l'UBS

Banque ORCA, Av. Léopold-Robert 53a
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit:
12,95 - 16,9% y compris l'assurance solde de dette.
22-3252

Le Russey: ouverture de sentiers poétiques et éducatifs

Honneur aux Trois-Sapins

Un sentier d'interprétation de la forêt et un itinéraire poétique organisés autour du site touristique des Trois-Sapins permettent depuis samedi dernier de mieux s'imprégner de l'âme des lieux et de leur richesse biologique.

Ce programme de valorisation, à l'initiative de la commune du Russey mais orchestré par le SIVU touristique des trois cantons qui s'est attaché au concours scientifique du centre d'initiation à l'environnement de Bonnevaux, de l'office des forêts et la collaboration active du collège René Perrot, a mobilisé un financement de 170.000 FF. Pierre Magnin-Feysot, maire du Russey a officiellement inauguré cet aménagement à la fois ludique, éducatif et culturel, samedi dernier, insistant sur la tradition touristique attachée aux Trois-Sapins. «Ce site, inscrit à l'inventaire régional des arbres remarquables pour ses sapins tricentenaires et haut de plus de 50 mètres figure aussi dans le livre des records et le Quid. Depuis près de 70 ans, cette parcelle fait l'objet d'une sylviculture douce, l'aspect productif s'effaçant au profit de l'accueil



A l'inauguration

Beaucoup de supporteurs pour ces sapins séculaires.

(Impar-Prêtre)

des visiteurs», observe le premier magistrat.

PARCOURS INITIATIQUE

La vocation touristique de ce site est donc désormais renforcée depuis la réalisation de deux sentiers pédagogiques et didactiques, auxiliaires du promeneur

pour une découverte plus féconde et un contact plus intime avec le milieu. Le sentier poétique (un quart d'heure) balisé de bornes de bois présentant des extraits d'écrivains, joue le rôle d'un parcours initiatique. Il prépare les sens et provoque les émotions, plaçant le visiteur

dans une ambiance favorable à une concentration entièrement dévolue à la rencontre avec le milieu forestier. L'approche de la réalité biologique de la forêt des Trois-Sapins peut ensuite s'effectuer en suivant un sentier, dit d'interprétation, (une heure) soulignant toute la diversité de

l'écosystème. En effet, sapins, épicéas, hêtres colonisent l'espace, partagé aussi avec les espèces arboricoles spécifiques à la tourbière toute proche. Neuf points d'information jalonnent ce parcours de découverte et renvoient à un livret explicatif tiré à 3000 exemplaires que l'on peut se procurer à la mairie et dans les bureaux de l'office de tourisme du plateau. La vente de ce fascicule très bien conçu permettra l'impression d'une seconde édition en langues étrangères (anglais-allemand) à l'usage des touristes concernés.

Le site et la forêt des Trois-Sapins déjà traversés par la GTJ (grande traversée du Jura à skis de fond) et irrigués par des sentiers prédestinés et de VTT, devaient connaître désormais une fréquentation plus importante. Il faut seulement espérer que l'intérêt croissant de ce secteur ne s'exerce pas au détriment de la nature et des équipements. L'automne dernier, en effet, des vandales ont scié pour les emporter les tables de pique-nique dressées là par la commune. L'énorme travail réalisé sur ce site par les collégiens et avec l'appui de Robert Brisebard (contrat solidarité), forcent l'admiration et imposent le respect. Seule la nature est autorisée à intervenir de manière parfois brutale comme elle l'a fait il y a huit ans en foudroyant l'un des sapins séculaires. (pr.a)

BRÈVES

Damprichard

Terrible incendie

Jean-Pierre et Dominique Monnet ont tout perdu dans l'incendie de leur ferme, victime de la foudre lundi soir. Cette exploitation agricole située au Creux de Damprichard a brûlé comme un feu de paille malgré l'intervention très rapide de 40 pompiers. Trois veaux et une vingtaine de porcs ont péri dans l'incendie qui a détruit le matériel d'exploitation ainsi que le mobilier des logements du couple et de ses trois enfants et des grands-parents vivant sous le même toit. Le cheptel laitier a été recueilli par Christophe Monnet, un cousin, les deux familles sinistrées étant relogées chez des proches. (pr.a)

Charquemont

La buse sur TF1

Une équipe de TF1 s'est rendue hier à Charquemont pour filmer la buse maudite des joggeurs et interviewer Robert Besnot, le maire, ainsi que deux gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage en surveillance sur place. Ce reportage sera diffusé aujourd'hui ou demain dans les journaux de 13 h ou de 20 heures. (pr.a)

Jumelage Morteau-Vohrenbach

Délégation pour la Stadtkapelle

La Stadtkapelle, Harmonie municipale de notre ville jumelle, fête, ce dernier week-end, son cent soixante quinzième anniversaire. Fidèle à la tradition maintenant établie depuis vingt ans, qui veut que les deux communes s'associent pour leurs fêtes, M. Klaus Furderer, président, avait invité des Mortuaciens à ces cérémonies.

La ville était représentée par une délégation conduite par Hilaire Bosa, premier adjoint, tandis que pour les sociétés de musique, MM. Miéville et Cantarutti, accompagnés de plusieurs de leurs camarades avaient fait le déplacement. Comme d'habitude en Allemagne, l'organisation était remarquable et la bière a coulé à flot. Pour certains, la soirée s'est prolongée fort tard. La société allemande a tenu à ce que cet anniversaire reste dans

les annales. En effet, des concerts de qualité, ont eu lieu, dans la ville, pendant cinq jours consécutifs. Samedi soir, ce furent les musiciens de Lucerne qui ravirent les spectateurs. Dimanche après-midi, un défilé somptueux traversa les rues de la localité entraîné par trente-sept sociétés de musique dont beaucoup en costume traditionnel rappelaient l'attachement de la population de la Forêt-Noire à son folklore.

Une fois de plus, les Mortuaciens ont pu s'apercevoir que pour leurs amis d'outre-Rhin, un accueil de qualité est une des clés de notre amitié durable. Cette liaison de nos deux communes trouvera une nouvelle manière de se manifester de manière officielle, le week-end des onze et douze septembre, lors de la commémoration, à Morteau, du vingtième anniversaire du jumelage. (dry)



Stadt Morteau

La délégation communale et ses hôtes.

Pompiers de Villers-le-Lac

En revue

Traditionnellement, la revue annuelle du corps des sapeurs-pompiers de Villers-le-Lac se déroule avant les vacances d'été. En présence du colonel Deceliere, du capitaine Hirschy, des représentants du district, et du maire et conseiller général, M. Vermot, les hommes du lieutenant Duby ont donc été présentés au public.

39 sapeurs-pompiers, 15 jeunes sapeurs ont participé aux exercices de démonstration. Le capitaine Hirschy, chef du corps de district a rappelé son attachement au développement des corps de secours, annonçant son proche départ à la retraite et son remplacement d'ici à quelques mois par un pompier professionnel prochainement nommé. Le colonel Deceliere, responsable départemental, a précisé les prochaines modifications qui interviendront dans le cadre de la future départementalisation (mise en place en 1995) qui doit faciliter la gestion des centres de secours départementaux. (di)

MINI-ANNONCES

● marché de l'occasion

- A vendre, **VÉLOMOTEUR MASSIMO**, Fr. 300.-. ☎ 039/23 06 16, heures repas. 132-508265
- A vendre, **ROVER MAESTRO**, 1986, radiocassette, toit ouvrant, pneus hiver, 118 000 km, Fr. 2300.-. ☎ 039/26 03 05 132-509851
- A vendre, **GOLF GTI 1800**, 1984, en très bon état, expertisée, Fr. 5500.-. ☎ 077/37 59 64 132-509653
- A vendre, **GOLF GLS 1500**, 1982, en très bon état, Fr. 3200.-. ☎ 077/37 59 64 132-509653
- VENTS VW GOLF**, 1980, 126 000 km, peinture, pneus neufs, expertisée, Fr. 3500.-. ☎ 039/37 17 27 157-500221

● divers

- DES PROBLÈMES EDUCATIFS** avec vos enfants? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi 18 - 22 h. Mardi - Mercredi 9 - 11 h. Jeudi 14 - 18 h. ☎ 039/23 56 16 28-890
- DUO** anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-108

● à vendre

- PETIT TOUR 220v**, Fr. 1950.- avec accessoires + divers outils de mécanicien. ☎ 038/31 68 66 132-509810
- DIVERS BEAUX MOBILIERS**, d'un grand appartement, piano, lampes, lustres, ustensiles électriques, divers bibliothèques. Jeudi 24.6 de 14 à 20 heures. Hôtel-de-Ville 19, La Chaux-de-Fonds, 3e étage. 132-509743
- CITERNE À MAZOUT**, 1000 litres avec bac, bas prix. ☎ 039/28 51 86 1323-509842

● immobilier

- 4 PIÈCES DUPLEX, LE LOCLE**, cuisine, bains, douche, cave; Fr. 1100.- charges incluses. ☎ 038/25 57 25 28-517517
- Le Locle, à louer, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, complètement rénové. Libre tout de suite. Fr. 800.- + charges. ☎ 038/33 14 90 28-1509
- LE LOCLE, 3 PIÈCES**, cuisine agencée, bains, W.-C., cave, Fr. 800.- charges incluses. ☎ 038/25 57 25 28-517508

A louer, dans petit immeuble, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, cuisine agencée, Fr. 950.- charges comprises. ☎ 039/23 02 18 132-509838

A louer, Centre La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, semi-meublé, de septembre 93 à septembre 94, Fr. 660.- charges comprises. ☎ 039/28 67 55 132-509837

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, LES BRENETS. Situation tranquille, vue imprenable. ☎ 039/32 18 86 132-509838

Le Locle. A louer tout de suite **APPARTEMENT 5 PIÈCES**. Cuisine agencée, 2 salles de bains, balcon. Fr. 1000.-, plus charges. ☎ 039/31 72 29 157-500194

Cherche **GRAND 2 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds. Secteur: centre, hôpital. Pour juillet ou à convenir. Loyer: maximum Fr. 800.-, charges comprises. Ecrire sous chiffres L 028-763283 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

A louer, Le Locle, **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, cuisine non agencée, garage, libre dès 1er septembre ou à convenir. ☎ 039/31 14 55 132-509370

A louer, La Chaux-de-Fonds, Temple-Allmand 99, 1er juillet, **GRAND 3 PIÈCES**, Fr. 856.- charges comprises. ☎ 039/23 57 12 132-509305

COUPLE CHERCHE 3 PIÈCES. La Chaux-de-Fonds, cuisine agencée, situation très calme, max. Fr. 700.-, pour 1er novembre. ☎ 039/31 27 93 132-509849

A louer, La Chaux-de-Fonds, Neuve 6, 2e étage, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, spacieux, Fr. 750.- charges comprises. Visites: dès 18 heures. 132-509850

A louer, La Chaux-de-Fonds, Buissons 11, **3 PIÈCES**, balcon, ensoleillé, Fr. 850.- charges comprises. ☎ 039/23 68 18, heures repas ou 039/26 12 17 132-509584

A louer au Locle, **SPACIEUX, 4 PIÈCES**, Fr. 980.- charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/32 14 24, midi ou soir. 28-516806

A louer, rue du Soleil, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confortable, cuisine agencée, salle de bains. Libre 1er octobre. ☎ 077/37 10 19 ou 038/24 21 52, le soir. 132-508335

Je vends, à La Chaux-de-Fonds, **LOCAL-TIF**. Prix très intéressant. ☎ 038/53 22 13 132-508568

Le Locle, à vendre, tout de suite, **LOCAL COMMERCIAL** de plain-pied, de 35 m² avec toilettes. Près du centre. ☎ 038/25 89 64 132-509844

Le Locle, à vendre, **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, avec ascenseur, près du centre. Prix intéressant. ☎ 038/25 89 64 132-509844

A louer, **CENTRE DU LOCLE**, magnifique studio tout confort. Fr. 500.- charges comprises. ☎ 077/37 28 31 28-501365

A louer, **CENTRE DU LOCLE**, 2 magnifiques duplex 3 pièces, poutres apparentes, cheminée, tout confort, Fr. 920.- plus charges. ☎ 077/37 28 31 28-501365

● vacances-voyages

A louer, **APPARTEMENT 4-6 PERSONNES, COSTA BRAVA**, Espagne, prix Fr. 350.- la semaine. ☎ 038/51 60 83, midi ou soir. 28-517540

A VENDRE mobilhome sur place louée à La Cibourg, raccord, eau, électricité, épur. Prix à discuter. ☎ 039/44 10 44 (int. 10) heures de bureau. 6-520957

● demandes d'emploi

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE** l'après-midi. ☎ 039/44 10 37 132-509377

memento



Prochains cours «**Bien conduire-mieux réagir**»

No 1 de base: 18 et 25 septembre - 2 octobre

No 2 perfectionnement: 23 et 30 octobre

Journées des familles au Gros-Crêt
Dimanche 29 août

Secours routiers:
En cas de panne en Suisse, composer le No 140
A l'étranger: 22 736 44 44
(Centrale d'alarme du TCS)

Tous renseignements:
Touring Club Suisse
Section Jura neuchâtelois
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 11 22
Fax. 039/23 88 81

En 1993 CIRCUITS paraîtra dix fois. Prochaine parution: 18 août 1993.

circuits

bulletin mensuel du touring club suisse section jura neuchâtelois



Politique en matière d'hygiène de l'air
Bizarre, bizarre!

Cinq ans après la parution des dernières estimations de la Confédération en matière d'émission de polluants, il est maintenant avéré que ces prévisions ne correspondent plus à la réalité vécue par les cantons. Manifestement obsolètes et surfaites, ces valeurs n'en servent pas moins de base à toute la politique suisse en matière d'hygiène de l'air. A quand une actualisation?

Selon les prévisions officielles de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (Rapport 76 de décembre 1987 et complément de septembre 1988), prévisions basées sur la Stratégie du Conseil fédéral en matière de lutte contre la pollution de l'air de septembre 1986, aucune réduction des émissions d'oxydes d'azote n'est attendue pour les groupes «Ménages» et «Industrie/artisanat», entre 1984 et l'an 2000, alors que pour ce qui est des hydrocarbures, seule une légère baisse de 4% environ est prévue pour le secteur industrie/artisanat.

Pourtant, les efforts d'assainissement consentis depuis quelques années par les cantons ne sauraient, il faut l'espérer, rester sans effets. En ce sens, le TCS a, dès 1991 déjà, effectué, par l'intermédiaire des sections, un sondage auprès des autorités cantonales, lequel devait permettre une meilleure compréhension des résultats obtenus par les cantons en matière d'hygiène de l'air.

RÉSULTAT ÉDIFIANT

Sur les onze cantons effectivement interviewés, dix (ZH, BS/BL, BE, GE, GL, ZG, AR, SG, AG, SZ) ont, entre autres, répondu de manière plus ou moins circonstanciée à la

question: «Est-ce que les prévisions du Conseil fédéral sont également valables dans votre canton?». Le résultat est édifiant. En effet, pas moins de huit cantons ne sont pas du tout d'accord avec les prévisions officielles et font état d'une réduction parfois importante des émissions d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures, non seulement pour le futur, mais également pour aujourd'hui déjà.

Il faut ainsi noter une diminution de près de 60% en moyenne des émissions d'oxydes d'azote, entre 1985/90 et 2000 pour les cantons dont les réponses permettent des estimations précises. Réduction conséquente également, mais malheureusement non chiffrée et non chiffrable, des émissions d'hydrocarbures.

CURIEUX

En fait, seuls Argovie et Saint-Gall ne prévoient pas d'autre évolution que celle découlant de la Stratégie du Conseil fédéral. Il y a donc un hiatus considérable entre les estimations officielles de la Confédération et celles des cantons, estimations cantonales tenant compte, elles, des mesures en vigueur ou prévues à brève échéance.

Le plus curieux, c'est que le très officiel «Annuaire statistique de la Suisse 1993» mentionne, pour l'évolution de la pollution des années 1995 et 2000, des chiffres s'écartant de manière parfois importante des valeurs officielles publiées jusqu'ici par l'OFEFP, et ce dans le sens d'une diminution sensible des émissions prévues.

Il a donc fallu attendre plus de quatre ans depuis la parution du complément 1988, pour qu'un office fédéral fasse état de chiffres actualisés dans une publication de l'OFEFP!

Mais étaient-ce bien des chiffres actualisés, si l'on pense que même des collabo-

rateurs de l'OFEFP nous ont affirmé ne pas connaître l'existence de nouvelles estimations, ou alors n'était-ce qu'une erreur de transcription?

ENQUÊTE DU TCS

Il n'en fallait pas plus pour inciter le TCS à tout entreprendre pour obtenir de l'OFEFP, non seulement confirmation de la validité de ces chiffres, mais également une répartition plus fine entre les différents groupes de pollueurs. Finalement, après moult téléphones et démarches, l'OFEFP a confirmé la justesse de ces chiffres ainsi que la répartition estimée par le TCS.

LE BUT SE RAPPROCHE

Ainsi, donc les mesures prises par la Confédération vont effectivement porter leur fruit. En outre, une réduction des émissions, complémentaire à la réduction prévue, devrait être apportée par les mesures cantonales, non encore prises en compte dans les estimations mentionnées.

L'implication d'une telle constatation est évidente, si l'on sait que toute la politique fédérale et cantonale en matière d'hygiène de l'air est axée sur un seul but, à savoir atteindre le niveau des émissions de 1960. En ce sens, des prévisions plus optimistes entraînent bien évidemment un besoin d'assainissement plus faible et par conséquent des mesures moins draconiennes. Mentionnons encore ici que seul le trafic des voitures de tourisme atteindra, pour les oxydes d'azote et pour les hydrocarbures, son état de 1960 d'ici l'an 2000.

Il est donc légitime d'exiger ici une actualisation officielle et présentée comme telle, des prévisions de l'OFEFP en matière d'émission de polluants.

MENTION BIEN!

Les prévisions actualisées de l'OFEFP en matière d'émis-

sions pour les années 1995 et 2000 sont ainsi connues. Malheureusement, le manque d'information officielle empêche une large distribution de ces chiffres pourtant très parlants.

En effet, si l'on considère les émissions d'hydrocarbures, seul le trafic routier privé atteindra d'ici 1995 déjà l'état de 1960, et ce grâce au trafic des voitures de tourisme et des motos, tandis qu'un grand déficit persiste encore pour les camions, l'industrie/artisanat et les ménages.

En ce qui concerne les oxydes d'azote, le résultat est encore plus surprenant. Alors que des voix s'élèvent continuellement pour fustiger le trafic routier et exiger des mesures contraignantes, le trafic des voitures de tourisme seul atteindra son état de 1960, bien qu'avec un peu de retard (2000 au lieu de 1995). Et cela uniquement grâce à l'introduction du catalyseur et sans réduction de vitesse. Bien plus, la suppression totale du trafic des voitures de tourisme ne permettrait de combler que la moitié du déficit d'assainissement encore nécessaire.

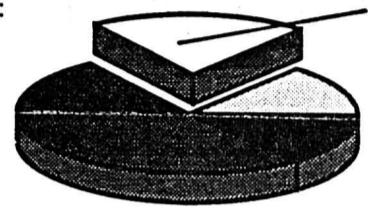
S'il reste donc fort à faire pour atteindre le but fixé, il s'agit maintenant surtout de réaliser ce qui a déjà été décidé et non d'établir sur le papier de nouvelles mesures-alibi.

Diminution de la pollution de l'air jusqu'en 1993

Hydrocarbures (HC)

Emissions maximales: 339'300 t (1984)

Réduction: 70'200 t (-21%)



Source: OFEFP

- Réduction
- Ménages
- Trafic
- Industrie/artisanat

Il s'ensuit des sévères prescriptions en matière de gaz d'échappement pour les véhicules motorisés, que les émissions de HC du groupe "trafic routier privé" s'abaisseront d'ici 1995 en dessous de l'état d'émission de 1960. Le but de la Stratégie de lutte contre la pollution de l'air sera ainsi, dans ce domaine, complètement atteint.

Dans les domaines industrie/artisanat et ménages, les émissions de HC ont fortement augmenté jusqu'en 1985. D'ici 1995, il ne faut s'attendre qu'à une réduction limitée. Ainsi, le but fixé ne pourra ici pas être atteint.

En voiture... plus de soucis !
téléphone



Billet du président



Enfin arrivent ces moments attendus depuis bien longtemps... les vacances! Chacun en rêve, imaginant à l'avance ces jours bénis où l'on peut s'adonner à ses loisirs favoris, sans contrainte et sans soucis.

Parce que nous sommes optimistes de nature, nous ne pensons pas, ou plutôt, nous ne voulons pas penser à de possibles désagréments qui pourraient venir entacher, voire compromettre ces instants tant escomptés.

Et pourtant cela arrive, l'incident idiot, l'accident imprévisible, la maladie sournoise... et alors la réalité resurgit, implaca-

ble... L'on s'empêtre dans des tracasseries administratives, juridiques ou policières; angoissés, ne sachant souvent pas où trouver un appui, des conseils, de l'aide... tout s'écroule, le rêve tourne au cauchemar. Conscient des problèmes auxquels nous sommes appelés à faire face lors de nos voyages à l'étranger, votre Club, depuis plus de trente ans, a créé le livret ETI, l'a amélioré d'année en année et, aujourd'hui nous pensons mettre à la disposition de nos membres une organisation de secours des plus complètes, donnant à chacun, outre le sentiment d'avoir quel- qu'un sur qui l'on

puisse compter, l'entraide maximale nécessaire.

Ne voulant pas énumérer toutes ses prestations, mais en rappelant toutefois que ce document couvre le membre affilié et sa famille, que les voyages se fassent ensemble ou individuellement - et cela quel que soit le moyen de transport utilisé - alors... Télecistes superoptimistes, faites une entorse à vos rêves car il est préférable de se prémunir... les «si j'avais su» d'après n'étant que palabres stériles.

Le président
D. Diacon



Membre du TCS... Pourquoi?

- En Suisse (entre autre):
 - Dépannage intégral 24 h sur 24, sans franchise.
 - 1 consultation juridique par année
 - 1 contrôle technique 1x par année
- A l'étranger (par n'importe quel moyen de transport):
 - Livret ETI: annulation de voyage dépannage et remorquage rapatriement: voiture et passagers et bien d'autres prestations
- Mais encore...
 - ... ASSISTA: protection juridique de circulation et privée en Suisse et en Europe avec rabais de combinaison
- et ce n'est pas tout! N'oublions pas le vaste choix de voyages

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

TCS-EUROCARD

Pour de plus amples informations passez à notre agence ou «Lancez-nous un coup de fil».
Touring Club Suisse Avenue Léopold-Robert 88 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 11 22
Ouverture: Du lundi au vendredi - Matin 08 h 30 - 12 h - Après-midi 14 h - 18 h 30



La carte ETI. Simple et pratique



La carte ETI est le moyen le plus simple d'avoir toujours sur soi le numéro d'appel de la Centrale d'alarme du TCS qui, 24 heures sur 24, vous apporte aide et assistance à l'étranger:

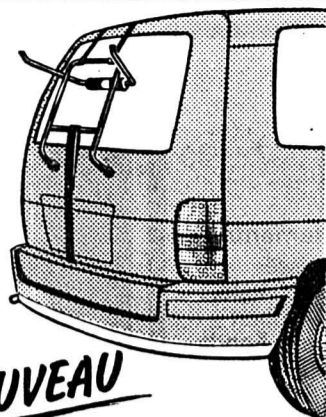
- annulation de voyage • recherche et sauvetage • rapatriement sanitaire • dépannage et remorquage • rapatriement du véhicule • protection juridique

ETI: l'art de voyager tranquille pour les Membres du TCS



TOURING CLUB SUISSE
Votre Club

Renseignements à votre Office TCS



NOUVEAU PORTE-VÉLOS

Modèle pour 3 vélos
Fr. 179.-

Modèle également
pour 4 vélos



BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 16
☎ 039/28 74 18

A remettre à

LA CHAUX-DE-FONDS
pour cause santé

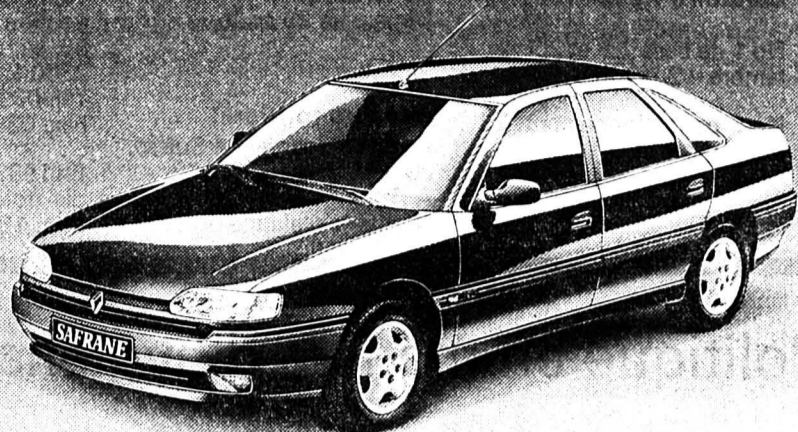
Commerce

à l'av. Léopold-Robert

bon chiffre d'affaires
clientèle assurée

Ecrire sous chiffre M6016
à Publicité Matthey
2400 Le Locle

La nouvelle Renault Safrane.



Cette nouvelle limousine de prestige signée Renault est une révolution intelligente. L'harmonieuse synergie entre technologies de pointe, le confort exclusif et le souci d'une parfaite finition vous apporte une toute nouvelle sensation. L'effet Safrane: au-delà de votre plaisir de conduire, vous laissez le plaisir conduire. Trois motorisations: 2.2i (81 kW/110 ch), 2.2i

12 V (103 kW/140 ch) ou encore V6 3.0i (125 kW/170 ch) avec traction ou transmission intégrale. Dès Fr. 31 450.-.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage Ruckstuhl SA - La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz Courvoisier 54

039 28 44 44

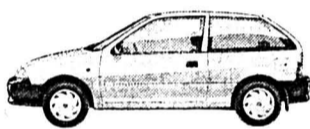
Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Montandon	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

CITROËN
AX 4x4.
ÇA CHANGE TOUT
Garage de la Ronde SA
☎ 039/28 33 33

OFFRES ALLÉCHANTES



Suzuki SWIFT 1.3 GS Cabriolet
5 vitesses, 1298 cm³, 68 ch (DIN),
160 km/h. Consommation: 4,6 l route,
6,3 l ville, 5,5 l mixte.
Avec un super équipement.



Suzuki SWIFT 1.0 3 portes
5 vitesses, 993 cm³, 53 ch (DIN),
145 km/h. Consommation: 4,2 l route,
5,8 l ville, 5,1 l mixte.
Transmission automatique, Fr. 1'000.-.
(Engins de roues (III) non compris dans le prix.)

SUZUKI

Economique à tour de roues.

GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/284 280



Marcelle Perret
ECRIVAIN PUBLIC

La Chaux-de-Fonds
rue du Temple-Allemand 79
Téléphone: (039) 233 518
Téléfax: (039) 239 554

L'empreinte du spécialiste
Messmer Willy
Orthopédie Moderne
Tel 039 23 26 10
30 ans à vos côtés
Rue Daniel-JeanRichard 44
La Chaux-de-Fonds

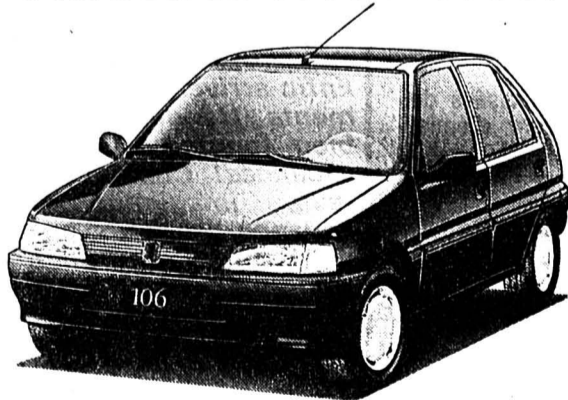
Bar LES ARCADES
«La pause-café idéale»
Passages des Arcades (L.-Robert 51)

circuits
Le bulletin qui se met à la place du conducteur

DIC'burger
restaurant
Léopold-Robert 84,
2300 La Chaux-de-Fonds

tout pour la vue...
NOVOPTIC
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Peugeot 106. Gardez la tête froide!



Super-été La climatisation au prix
exceptionnel de Fr. 500.-

Désormais, sur toutes les 106, 205 et 405 pourvues de la mention «Peugeot Climatisée». Profitez aussi de nos autres promotions Super-été, comme nos super offres de reprise ou nos excellentes conditions de leasing.

ENTILLES SA

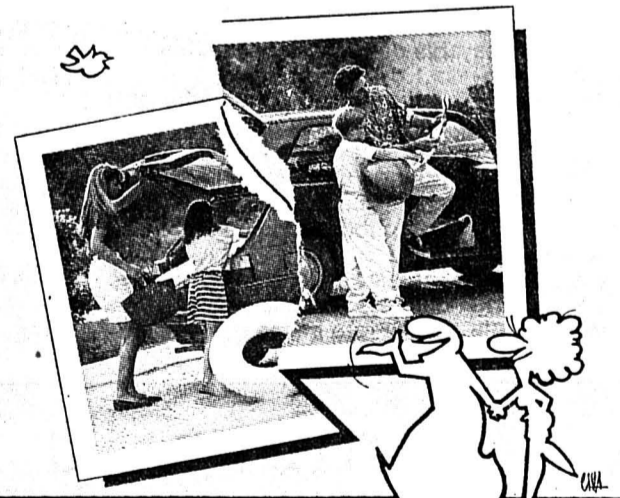
Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

Qui va payer vos réparations?
La casco-collision du TCS.
Indispensable à vos vacances.



Faut-il pas faut-il? la partie adverse est insuffisamment assurée? Dans tous les cas, la casco-collision du TCS vous rembourse vos réparations.

La casco-collision du TCS assure: votre voiture et/ou votre caravane en Europe, et dans les pays du bassin méditerranéen. (A l'exception de l'Ex-Yougoslavie et de la Turquie).
Pour la durée de vos vacances: 10 • 17 • 24 • 31 jours, au choix.

La casco-collision du TCS couvre: les dommages à votre voiture en cas de collision violente, même si vous êtes responsable. Franchise Fr. 500.-.
En cas de réussite des démarches auprès de la partie adverse fautive, TCS Assurances vous rembourse même la franchise.

Un hit! Pendant vos vacances, la casco-collision du TCS paie les réparations provisoires sur votre véhicule jusqu'à Fr. 500.-, vous permettant ainsi de continuer votre voyage.

Pour vos vacances, complétez votre casco partielle avec la casco-collision du TCS.

Passer vite à votre office TCS. Votre police d'assurance sera établie immédiatement ou téléphonez pour demander le prospectus «casco-collision du TCS» avec bulletin de commande.



TCS ASSURANCES SA

TCS
Rendez-vous au camping!

76 campings TCS dans les plus belles régions de Suisse

Consultez le nouveau guide camping TCS pour réussir vos vacances
En vente dans tous les offices et sur les campings du TCS

TCS, Division camping, tél. 022/ 785 13 33

CASCO-COLLISION



Savoir où se baigner grâce au TCS

La qualité de l'eau est d'un intérêt primordial pour les vacanciers qui se rendront cet été dans les pays méditerranéens. A leur intention, le TCS remet sur pied cette année un dispositif d'information permanente durant toute la saison.

En collaboration avec son homologue allemand l'ADAC (Allgemeiner Deutscher Automobilclub), le TCS a décidé d'informer cet été encore les touristes sur la qualité de l'eau dans les stations balnéaires de toute la région méditerranéenne: Italie, Espagne, Côte d'Azur, côtes méditerranéennes de la Turquie. Des informations seront également diffusées sur l'état de propreté des eaux de régions plus septentrionales, telles que la mer du Nord, la Baltique ou, sous des cieux plus cléments, les régions côtières du Lac de Garde.

Ce service d'information s'est développé cette année. Une amélioration du réseau permettra donc au TCS d'informer les voyageurs sur les conditions de baignade de nouvelles destinations de vacances: la Grèce, l'Istrie, le Sud de l'Espagne et les Baléares, ainsi que les côtes du lac Ballaton (Hongrie) figurent au rang de ces nouveautés. Les médias seront régulièrement informés sur l'évolution de la situation.

Rappelons que les voyageurs peuvent se renseigner directement 24 heures sur 24 auprès de la centrale d'information du TCS, ☎ 022/735 8000, ou consulter le Télétex, rubrique météo, page 188.

Nouveau guide camping du TCS

Comme chaque année à pareille époque, le Guide camping du TCS vient de sortir de presse. Outre un aperçu exhaustif des emplacements, cette bible du campeur ouvre désormais ses pages à l'animation et aux loisirs dans les campings.

Les auteurs de cet ouvrage de référence incontesté qu'est le Guide camping du TCS ne se sont pas reposés sur leurs lauriers. L'édition 93 est la première dont les données sont entièrement gérées par informatique.

Le Guide y gagne en fiabilité et il est ainsi plus facile d'introduire périodiquement les modifications relatives à chaque camping.

Tiré à 17.000 exemplaires, le Guide camping 93 apporte son soutien à l'un des objectifs prioritaires de la division camping du TCS cette année: le développement des animations sportives et des loisirs dans les camps. Il s'agit en fait de renforcer et de généraliser ce que certains exploitants font déjà depuis plusieurs saisons.

Le guide donne ainsi une vue d'ensemble des diverses activités qui ont été classées en deux catégories. D'une part, les campeurs se verront proposer une vaste palette de sports allant du tennis au rafting en passant par les randonnées à vélo.

Préparer ses vacances ça vaut la peine

Voici enfin qu'elles approchent, ces vacances tant attendues! Pour les réussir, mieux vaut mettre tous les atouts de son côté. Partir bien assuré et informé: telle est la meilleure garantie qu'on puisse se donner à soi-même d'arriver à destination et d'y passer un bon séjour.

Avant le départ, il convient de se renseigner sur la validité des assurances hors des frontières suisses, et de les compléter au besoin pour la période des vacances.

PARTIR BIEN ASSURÉ

TCS Assurances propose toute une panoplie d'assurances spécialement étudiées pour les vacances, pouvant être conclues dans les offices du TCS pour une durée à choix:

- L'assurance casco collision/vacances pour voiture, caravane et moto couvre les dégâts dus à une collision, même si l'assuré en est responsable. Elle est indispensable pour celui qui n'a qu'une casco partielle.

- Les assurances complémentaires accident/maladie couvrent les frais de traitement et de guérison et les indemnités invalidité et décès en cas de maladie ou d'accident survenus durant les vacances.

- L'assurance bagages couvre les objets emportés pour les besoins personnels pendant le voyage contre les dommages dus au vol, au transport, l'agression ou suite à un accident.

- Les cyclistes, pour leur part, pourront souscrire à Vélo-Assistance. Cette assurance casco valable dans toute l'Europe prend en charge les frais de réparation ainsi que les coûts de transport ou de rapatriement du cycliste en cas d'accident.

LE LIVRET ETI POUR TOUS LES CAS

Le livret ETI (Europe et Extension Monde) vient au secours du titulaire et de sa famille au moindre incident, où qu'ils se trouvent en Europe ou dans le monde. Vingt-quatre heures sur 24, la centrale d'alarme (...22/736 44 44) fournit aide et assistance, et cela quel que soit le moyen de transport choisi. Ce document garantit des prestations aussi variées que l'assurance annulation de voyage, le rapatriement sanitaire, la recherche et le sauvetage, les avances pour frais d'hospitalisation, le remboursement des frais supplémentaires dus à un séjour prolongé ou un retour prématuré, la protection juridique de circulation, le dépannage, le remorquage ou le rapatriement du véhicule et la mise à disposition d'un véhicule de remplacement.

BIEN S'INFORMER

Partir informé, c'est déjà la moitié du voyage. Et les moyens ne manquent pas.

- La centrale d'informations routières et touristiques du TCS (022/735 80 00) fournit tous les renseignements relatifs à l'état des routes, aux prévisions du trafic et aux meilleurs itinéraires, avec indication des lieux traversés, du kilométrage total et de la part d'autoroute.

Ce service, qui fonctionne 24 heures sur 24, dispose en outre des informations les plus diverses ayant trait à la préparation d'un voyage et d'un séjour à l'étranger: précautions à prendre, tarifs et formalités douanières, essence sans plomb et manifestations culturelles en Suisse et en Europe. Il renseigne par ailleurs sur des événements tels que grèves, pollutions ou catastrophes naturelles.

- Des brochures d'information relatives à pratiquement tous les pays du monde peuvent être obtenues dans les offices du TCS. Régulièrement mises à jour, elles contiennent un grand nombre de renseignements pratiques tels que formalités douanières, trans-

ports, adresses utiles et heures d'ouverture, assistance en cas d'accident, monnaie, prescriptions de circulation, hôtels, loisirs, tarifs, jours fériés, etc. Les offices peuvent également établir des itinéraires, et celui qui veut éviter que la route des vacances n'ait un goût de bouchon trop prononcé demandera le calendrier du trafic routier et la carte de prévisions des embouteillages, édités par le TCS.

- Le Teletex (p. 301) renseigne sur les prévisions et les perturbations du trafic. Des informations relatives à l'état des routes s'obtiennent également au ☎ 163. Les abonnés au Videotex trouveront à la p. *1163# ou *TCS# des informations complètes et régulièrement mises à jour sur le réseau routier suisse. Il ont également accès à un programme analogique sur le Minitel français, *3615 codes ITI ou ROUTE.

Enfin, comme il est impossible de penser à tout, la brochure Préparation des vacances peut rendre de fiers services. Disponible dans les offices du TCS, elle contient tout ce à quoi il faut penser et qu'on oublie fatalement dans la fièvre des jours précédant le grand départ...

Sur la Neva et la Volga: complet

Après un premier voyage sur la Neva et la Volga, l'organisation d'une deuxième croisière devenant nécessaire. Elle aura lieu du 11 au 21 juillet. Mais inutile de s'inscrire, puisque ce deuxième voyage de la section est complet. Une grande réussite pour le spécialiste de nos voyages, André Frasse; il pourra une fois de plus permettre à une partie de nos membres de visiter Saint-Petersbourg, Pouchkine, L'Anneau d'Or et Moscou.

Pour les jeunes, un camp de canoë et de rafting

Du 25 au 31 juillet et du 1er au 7 août 1993, le Touring-Club Suisse jeunesse propose aux jeunes de 16 à 20 ans, membres juniors ou enfants de nos membres, deux semaines d'initiation au canoë.

Ces camps itinérants débiteront au Tessin par une initiation sur le lac Majeur et le Tessin. Puis, les participants se déplaceront aux Grisons pour s'adonner aux joies du rafting et du canoë dans des eaux plus mouvementées.

Le prix de Fr. 550.- pour une semaine comprend le logement sous la tente, la pension complète, les déplacements et la mise à disposition de tout le matériel nécessaire (canoë, équipement de tente). Le voyage individuel du lieu de domicile au Tessin et le retour sont à la charge des participants.

Inscriptions et informations à: TCS Jeunesse, cp. 176, 1217 Meyrin 1. ☎ (022) 785 12 22, fax (022) 785 12 62.



Les brochures du TCS des vacances, mises à jour chaque mois, sont disponibles pour nos membres à notre Office, avenue Léopold-Robert 88.



TCS JUNIORS

En collaboration avec la section TCS du Jura

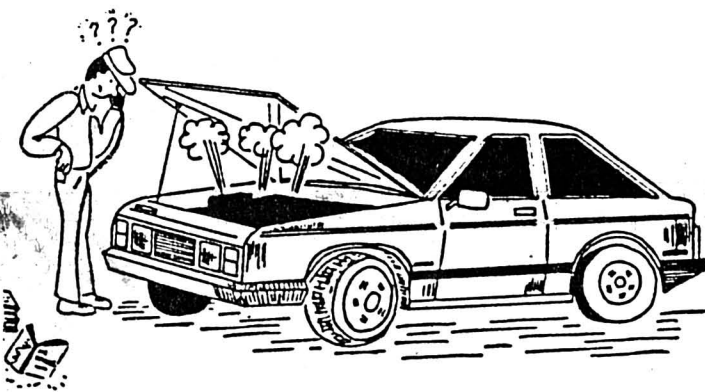
Baptêmes de l'air en vol Swissair

Genève-Zurich Zurich-Bâle

La Chaux-de-Fonds - Genève
Bâle - La Chaux-de-Fonds en train
Mardi 10 août 1993

Prix de la journée: Fr. 170.-
Réservés aux enfants de nos membres
Age limite: 10 à 17 ans

Renseignements et inscriptions: Office du TCS
Av. Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 11 25



Les contrôles techniques à Polyexpo



Pour votre sécurité, notre station mobile installée sur le parking de Polyexpo.

(Schneider)

Les contrôles techniques organisés par la Commission technique de notre section sous la direction de John Fruttschy, se sont déroulés comme les années dernières sur le parking de Polyexpo, du 1er au 18 juin 1993. Ce fut un succès puisque 359 véhicules ont été contrôlés.

Grâce à l'efficacité de nos patrouilleurs, 333 défauts ont été décelés portant par ordre d'importance sur: les

pneumatiques, les freins, les essuie-glaces, l'éclairage, les avertisseurs et clignotants, etc.

Disons aussi que nous avons regretté de ne pouvoir satisfaire aux demandes de contrôles de «dernière heure» de quelques-uns de nos membres. Une occasion de rappeler que les dates de ces contrôles sont annoncées dans «Circuits», notre bulletin de section, et cela à plusieurs reprises.

Et pour terminer, un merci tout spécial est adressé aux hôtes, Mmes Marlène Capt, Patricia Tissot et Hélène Gallet et à nos patrouilleurs, MM. Ildy, Ortega, Christen et Martin pour leur travail et la bonne humeur de leur accueil.

Et bien sûr, sans oublier La Semeuse, qui a aimablement fourni un aromatique petit café, histoire de faire passer le temps nécessaire au contrôle.



Editeur

Section Jura-Neuchâtelais du TCS, 88, av. Léopold-Robert ☎ 039/23.11.25

Rédaction-administration Commission de rédaction de la section

88, av. Léopold-Robert ☎ 039/23.11.25



Nouveautés en matière de franchise douanière

La concrétisation du marché unique en Europe aura pour le touriste suisse des conséquences en matière d'importation d'articles en franchise douanière. Une publication du service d'information touristique du TCS fait le point sur cette nouvelle situation.

Edité sous forme de tableau synoptique, ce nouveau document s'adresse exclusivement aux personnes de nationalité suisse et domiciliées en Suisse, appelées à voyager dans l'un ou l'autre des états membres de la communauté européenne. Les articles et leur quantité pouvant être importés en franchise douanière dans la CE et lors du retour en Suisse sont présentés sous trois colonnes:

La première concerne les articles provenant d'un état membre de la CE et pouvant circuler librement d'un pays membre à l'autre (p. ex. de France en Allemagne). En cas de contrôle, l'origine de la marchandise doit toutefois pouvoir être prouvée.

Dans la deuxième colonne figurent les tolérances pour les articles achetés dans un état membre de la CE ou non, et pouvant être importés dans la CE, y compris en provenance d'un pays non membre (p. ex. de Suisse en France).

La troisième colonne fixe – par 24 heures – les limites autorisées pour l'importation en Suisse d'articles provenant d'un pays membre de la CE ou non. Ceux-ci doivent obligatoirement être acquis en dehors de la zone franche – plus de 10 km d'un poste frontière

suisse.

Pour l'importation d'articles ne figurant pas dans la liste, il convient de se renseigner auprès des bureaux de douane concernés. Dernière remarque

importante: à l'exception de la Suisse (colonne 3), les tolérances indiquées ne sont pas applicables lorsque l'on quitte un pays membre de la CE vers un pays non membre.

Articles en franchise	①	②	③
	Quantités admises lors d'achats effectués dans la CE, taxes payées (limites indicatives).	Quantités admises par les pays de la CE lors d'achats effectués hors taxe ou hors de la CE.	Quantités admises (par 24 h) lors du retour en Suisse (achats effectués à plus de 10 km d'un poste frontière suisse).
TABAC **: cigarettes OU cigarrillos OU cigares OU tabac	800 400 200 1 kilo	200 100 50 250 grammes	200 50 50 250 grammes
BOISSONS ALCOOLISÉES **: de plus de 22° (spiritueux) de moins de 22° (liqueur, vins fortifiés) vin bière	10 litres 20 litres 90 litres (max. 60 litres de vin mousseux) 110 litres	1 litre OU 2 litres 2 litres variable ***	plus de 15°: 1 litre ET jusqu'à 15°: 2 litres p. ex.: 2 litres de vin OU 2 litres de bière OU 1 litre de vin et 1 litre de bière
PARFUM	illimité	60 millilitres ET	
EAU DE TOILETTE	illimité	0,250 litre	
CAFÉ **: café OU extrait de café	illimité illimité	500 grammes 200 grammes	Valeur maximum totale: 200 fr. (moins de 17 ans 100 fr.) sauf les quantités à caractère de réserve. Se renseigner auprès des bureaux de douanes suisses.
THÉ: thé OU extrait de thé	illimité illimité	100 grammes 40 grammes	Voir aussi sous "Suisse" dans la mise à jour mensuelle du TCS.
AUTRES ARTICLES	illimité	variable ***	

* visiteur âgé de 17 ans et plus
** visiteur âgé de 15 ans et plus
*** Se renseigner auprès des bureaux de douane concernés

Pays de la CE: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni (sauf les îles Anglo-Normandes)

**L'Italie
ne délivre plus
de bon d'essence**

Au Gros-Crêt, dimanche 29 août

Journée des familles

A la ferme du Gros-Crêt (sur les pentes de Pouillerel), la journée des familles préparée par Daniel Perrelet et toute sa commission, est devenue une tradition. L'année dernière, ce fut d'ailleurs un joli succès, à tel point qu'il faudra mettre les bouchées doubles pour que la fête de cette année soit encore plus belle. Il est vrai, que si le soleil veut bien nous tenir compagnie comme ce fut le cas l'an dernier, la réussite est déjà assurée.

Ce qui est prévu, la soupe aux pois avec le jambon, les salades et les fruits. L'animation ne manquera pas puisque de nombreux jeux seront organisés, sans oublier le bal cham-

pêtré conduit par un orchestre de circonstance. On servira l'apéritif de bienvenue, dès 11 heures et gratuitement.

Pour être complet dans cette première information, disons que les enfants jusqu'à 16 ans ne payeront pas, que les non-membres devront s'acquitter d'une finance d'inscription de 10 francs, alors que les membres ne payeront que 5 francs.

Sur place encore, il y est prévu la vente de boissons. Des assiettes et couverts plastiques seront à disposition.

Voilà, à bientôt. Mais pour l'instant, réservez votre dimanche 29 août, vous ne regretterez rien.



C'était l'année dernière, une journée magnifique. (photo Schneider)

TCS VOYAGES TCS VOYAGES

Offre spéciale Portugal/Algarve au Paraiso Country-Club à Carvoeiro

8 jours dès Fr. 840.- y compris 1 voiture cat. A

Tout ceci est inclus:

- Vol direct Genève-Faro-Genève avec AIR Portugal repas à bord compris.
- 7 nuits en studio F au Paraiso Country-Club, service et taxes
- Location d'une voiture cat. A avec kilométrage illimité, les taxes (TVA) et toutes les assurances (CDW) concernant le véhicule
- Documentation de voyage
- Représentant FALCON sur place

Nos prix par personne:

Départs: juin, septembre et octobre	840.-
Départs: juillet et août	940.-
Semaine de prolongation (y compris la voiture)	440.-
Suppléments:	
Départs: le 4 et 11 septembre	100.-
Studio pour 1 pers par semaine	440.-
Petit déjeuner par semaine	81.-
Demi-pension par semaine	226.-

Canaux du Midi: Agen, Aigues-Mortes, Argens-en-Minervois, Luzech et Negra.

Canaux d'Alsace: Lutzenbourg.

Canaux de Bourgogne: Corre, Dijon, Chitry et Joigny.

Offre valable pour toute nouvelle réservation d'une «Pénichette» sur l'une des 10 bases françaises de la compagnie

LOCABOAT PLAISANCE

pour un départ entre le 9 et 13 juillet 1993

Fr. 500.-
de réduction

Laponie-Super-Hit à Saariselkä

1 semaine de vacances CHF 999.-

à l'hôtel Riekkonkieppi par personne en chambre double, supplément pour chambre individuelle CHF 118.-

semaine B: 04.06.-12.06.1993
semaine C: 06.08.-14.08.1993
semaine D: 17.09.-25.09.1993
semaine E: 01.10.-09.10.1993

Hôtel Riekkonkieppi

L'hôtel Riekkonkieppi se trouve au centre de Saariselkä, en face du centre de loisirs. Il offre 11 chambres à un lit et 93 chambres doubles avec douche/WC, téléphone, télévision et radio. Un sauna quotidien compris. Chaque jour, l'hôtel organise des programmes spéciaux à des prix extrêmement intéressants.

Cette offre comprend:

- Vols avec Finnair Genève-Helsinki-Ivalo et retour en classe économique
- 1 nuit à l'hôtel Inter-Continental (5 étoiles) à Helsinki, avec buffet de petit déjeuner
- 7 nuits à l'hôtel Riekkonkieppi à Saariselkä, avec buffet du petit déjeuner et sauna vespéral
- Transfers à Helsinki et Ivalo



OFFICE DU TOURING CLUB SUISSE

88, av. Léopold-Robert

2300 La Chaux-de-Fonds

TCS votre agence de voyage Tél. 039/23 11 22

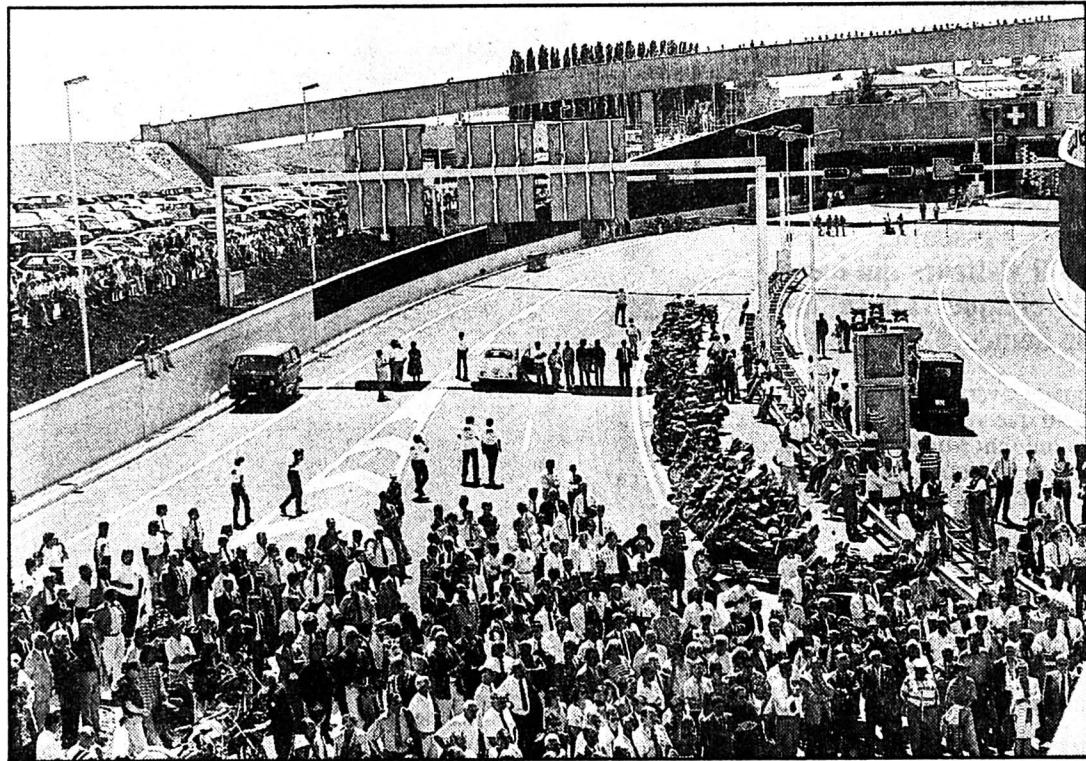
Autoroute d'évitement de Neuchâtel

N5: le juste prix

La traversée autoroutière de la ville de Neuchâtel a-t-elle coûté 730 ou 900 millions de francs? Ni l'un, ni l'autre... La réalité se situe entre ces deux chiffres et elle dépend des ouvrages pris en compte.

Le haut de la fourchette des coûts a été atteint par M. Ogi, avec 900 millions et le bas se trouve dans la plaquette éditée à l'occasion de l'ouverture des tunnels: 730 millions. «Tous les deux sont tout à fait faux!», déclare Jean-Jacques de Montmolin, ingénieur cantonal. Il faut d'abord savoir qu'il y a deux tronçons administratifs: la traversée de Neuchâtel, d'une part et Neuchâtel - Saint-Blaise, d'autre part. Ce dernier tronçon est plus simple, sans «fioritures», tandis que la traversée de Neuchâtel comprend deux voies d'accès qui pèsent sur le coût total et qui ne font pas partie de l'axe principal.

«Quand vous mélangez tout cela, vous obtenez tout ce que vous voulez», commente l'ingénieur cantonal. «Si vous me demandez ce qu'a coûté la traversée de Neuchâtel qui va de Ser-



Inauguration des tunnels

Un événement, dont le coût passait au second plan.

(Impar-Galley)

rières au Nid-du-Crô (qui s'appelle maintenant La Maladière), en incluant tout ce qui s'y rattache: le tronçon gorges du Seyon - Champ-Coco jusqu'à

l'échangeur, ainsi que le petit tunnel de Prébarreau (c'est-à-dire la liaison J20-N5 et N5-RC5), le coût est de 739,1 millions de francs.

En revanche, si l'on veut connaître le coût des ouvrages inaugurés vendredi dernier, «il faut rajouter un petit bout du tronçon Neuchâtel - Saint-

Blaise, c'est-à-dire, La Maladière-Monruz. La somme dépensée s'élève alors à 831,6 millions de francs.

MESURES COÛTEUSES

Le coût de La Maladière-Monruz est élevé: 92,5 millions pour moins d'un kilomètre... «Nous avons annoncé que ce tronçon nous coûterait les yeux de la tête». Il a fallu le réaliser en deux étapes longitudinales et prendre des mesures de génie civil coûteuses pour respecter les conditions de trafic: 30.000 véhicules par jour. «Non seulement, nous avons fait des «tranches de saucisson», comme d'habitude, mais nous avons dû pousser tout le trafic au nord, construire la moitié sud en profondeur puis, sur le toit, poser la RC5 et construire la moitié nord».

Les 831,6 millions qui correspondent aux ouvrages mis en service, représentent au total 7,4 km (avec les voies d'accès, donc). L'axe principal de la N5, Serrières-Monruz, fait 5,8 kilomètres. «Je serais heureux qu'une fois les chiffres exacts soient publiés», déclare M. de Montmolin «car nous nous sommes trompés dans notre plaquette et M. Ogi a fortement arroudi... Notez que je ne lui en veux pas. Il a été vraiment marquant!». AT

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Télécommunications:
un pas de plus

La nuit dernière, les usagers du téléphone de Rochefort, Brot-Dessous et Chambrelieu ont été tour à tour isolés du monde entier. Les ingénieurs et les spécialistes de la Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) ont procédé à la mise en service du nouveau central de télécommunications numériques de Rochefort, doté d'une capacité de 528 raccordements d'abonnés. Si les travaux se déroulent selon le programme établi, la DTN passera à l'ère des télécommunications de l'an 2000 à la fin de l'année 1997 déjà. (comm-at)

Peseux

Une pluie de crédits

55.000 francs pour des appareils respiratoires à air comprimé pour les pompiers, 54.000 pour l'achat d'un tracteur (Travaux publics), 90.000 pour l'implantation d'une station de gaz au carrefour des Carrels, 360.000 pour l'assainissement de la distribution de l'électricité dans le quartier des Tires, 358.000 pour la réfection extérieure de l'immeuble Ernest Roulet 11... A Peseux, juillet commencera par une pluie de crédits présentés le 1er du mois, lors de la séance du Conseil général. Des crédits auxquels s'ajoute une modification de la perception de la taxe d'épuration. Au lieu des 4% sur le bordereau d'impôt, on paiera en fonction de la consommation, à raison de 90 cts/m². (comm-se)

AGENDA

Neuchâtel
En musique...
militaire

Après Le Cloche (hier) et avant La Chaux-de-Fonds (vendredi), c'est à Neuchâtel que la fanfare du régiment d'infanterie 8, actuellement en cours de répétition, donnera son traditionnel concert, ce soir au Temple du Bas (20 h). Outre des marches militaires, bien sûr, elle interprétera notamment des œuvres de Michel Fugain, d'Abba et de Duke Ellington. (rih)

Tribunal de police de Neuchâtel: homicide par négligence
Deux médecins condamnés

Deux médecins de l'hôpital des Cadolles, B. R., médecin chef du service de médecine et B. Z.-S., cheffe de clinique (de 1987 à 1989), ont été condamnés hier par le Tribunal de police de Neuchâtel à une peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis pour homicide par négligence.

Un saisonnier italien d'une cinquantaine d'années était décédé en Italie quelques jours

après avoir été soigné de façon inadéquate à l'hôpital neuchâtelois. Un troisième médecin, J. R., a été acquitté.

Les faits datent de juin 1989. Après l'hospitalisation de Pouvrier, les médecins avaient posé un diagnostic erroné. Cette erreur ne leur est cependant pas reprochée, mais la façon dont le patient a été traité.

En effet, au vu des résultats d'un examen au scanner, celui-ci

aurait dû être transféré dans un service de neurochirurgie pour y être opéré.

Le malade avait finalement été transporté par sa famille dans un hôpital en Italie, où il a subi plusieurs opérations. Il y est décédé quelques jours plus tard. Les médecins neuchâtelois ont admis leur responsabilité. La Cour a abandonné la prévention de mise en danger de la vie d'autrui. (ats)

Portrait photographique du canton

Neuf mille témoignages

Fruit d'un travail de longue haleine, le portrait photographique du canton, réalisé par Jean-Luc Brutsch, a été remis hier à l'Etat qui le conservera dans ses archives. Neuf mille documents composent cette collection.

Dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération, le Conseil d'Etat avait commandé un portrait photographique du canton de Neuchâtel à Jean-Luc Brutsch. Une collection «à caractère d'archive et non artistique», comme l'a précisé hier le président de la commission de

surveillance du projet Jean-Pierre Jelmini, directeur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Le portrait photographique du canton a déjà fait l'objet de présentations publiques à Neuchâtel et à Cernier (en 1991 et 1992) et il a donné naissance à un livre, «Gens et lieux du pays de Neuchâtel» (Aux Editions Attinger).

Véritable «arrêt sur images du film de la vie neuchâteloise», comme l'a qualifié le conseiller d'Etat Jean Guinand, chef du Département de l'instruction publique et des affaires cultu-

relles, la collection devrait être particulièrement appréciée des générations futures, sans pour autant rester inaccessible aux Neuchâtelois qui voudraient la consulter dès aujourd'hui. L'archiviste de l'Etat, Maurice de Tribolet, l'a promis hier: il ne dissimulera pas les documents pour en augmenter la valeur au fil du temps...

Le portrait photographique du canton a coûté 250.000 fr, dont 50.000 ont été alloués par l'Etat. Des entreprises neuchâteloises et des privés ont généreusement offert le solde (l'édition du livre n'est évidemment pas comprise dans le coût de la collection). AT

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE

Fanfare rgt inf 8
Temple du Bas
20 h.

● CIRQUE

Knie
Place du Port
15 h et 20 h.

Ammann-Vins déménage à Martigny

Emplois en moins

Ammann-Vins déplace toute son administration de Neuchâtel à Martigny. Sur les quelque 25 personnes que compte son personnel, 5 ou 6 n'ont pas encore retrouvé d'emploi (dont 2 à trois ans de la retraite), 7 suivent l'entreprise en Valais, et 2 restent à Neuchâtel. Elles travailleront pour les Caves Châtenay, une société sœur qui fait partie du holding Ammann, groupe encore propriétaire de «quelques dizaines de milliers de mètres carrés de vignes dans le canton», selon le fondé de pouvoir de l'entreprise, Jean Dreier. «Le regroupement des activités était nécessaire», après la vente des biens immobiliers et le transfert des activités techniques d'Ammann-Vins à Martigny, en 1991.

Une homonymie, source de nombreuses confusions, mérite une précision: «Ammann-Vins Neuchâtel n'a pas racheté les Caves Orsat et les Caves Orsat n'ont pas racheté Ammann-Vins Neuchâtel... C'est Ammann-Holding, basé à Winterthur, qui a racheté les sociétés.» Il est vrai toutefois que les deux sociétés sont très liées depuis le transfert technique des Neuchâtelois vers Martigny, mais elles sont seulement complémentaires: «Orsat est pour nous une importante société de service qui procède à toutes nos mises en bouteilles et tous nos stocks sont déposés chez eux».

Dernière précision importante: «Le siège social demeure à Neuchâtel.» AT

Bevaix: l'ANOTS fête ses 50 ans

Jubilé des «services sociaux»

L'Association neuchâteloise des œuvres et travailleurs sociaux (ANOTS) et l'Office social neuchâtelois (OSN), son secrétariat, célèbrent, hier à la Rouvraie sur Bevaix, leur 50e anniversaire. Une fête réussie même si, dans ce secteur, les moyens financiers pourraient bien être réduits dans un proche avenir.

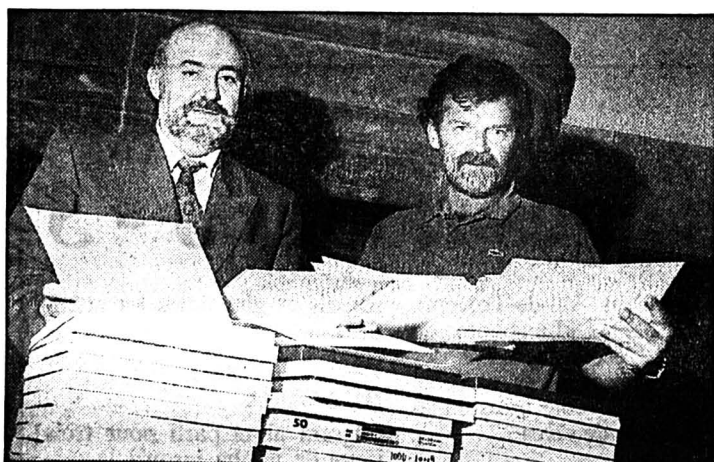
«Les buts de l'OSN sont la coordination et la planification des activités sociales des institutions publiques et privées», a rappelé son directeur Maurice Marthaler lors de l'assemblée générale qui précédait les réjouissances.

Le conseil aux œuvres et travailleurs sociaux, ainsi que la fourniture de documentation et d'information générale relative au travail constituent aussi une part importante des activités de l'OSN.

Une tâche énorme qui s'effectue en étroite collaboration avec l'Etat et les communes, toutes membres par ailleurs de l'ANOTS. Jusqu'en 92, les fonds

nécessaires provenaient essentiellement des subventions du canton, qui assurait aussi la couverture des excédents de dépenses. L'enveloppe budgétaire (210.000 francs sur trois ans) fournie actuellement par l'Etat a même permis un bénéfice de 12.500 francs pour l'exercice 92. «Mais à mesure que les besoins des institutions augmentent, les moyens diminuent en raison de la crise, constate Maurice Marthaler. «Je crains que les subventions ne soient revues à la baisse dès l'année prochaine, en fonction du budget 94 de l'Etat.»

Dans le cadre du 50e anniversaire, l'OSN planche sur la rédaction d'un «guide social» qui devrait paraître cet automne. Destiné aux associations professionnelles, «qui ne se connaissent pas assez», il contribuera à resserrer les liens entre elles. La soirée fut cependant placée sous le signe de l'ironie, à l'image du spectacle de sketches, chansons et musiques sur le thème du «social», intitulé «Cinquante ans de services sociaux: jubilons!» (ir)



Le canton mis en boîtes

Jean-Pierre Jelmini (à gauche) et Jean-Luc Brutsch, avec le fruit d'une collaboration de 5 ans. (Impar-Galley)

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

La Robella et Môtiers Décision ce soir

D'ici les vacances, toutes les communes du Val-de-Travers se prononceront sur l'avenir des remontées mécaniques de La Robella. Rappelons que pour sauver TBRC de la faillite, les communes devront accepter, unanimement, de prolonger de 10 à 20 ans la subvention annuelle de 12 francs par habitant. Saint-Sulpice a déjà dit oui. Les conseillers généraux de Môtiers prendront leur décision ce soir. (mdc)

La Fontenelle

Les ACO de la scène

Vendredi soir, les élèves des ACO guitare, jonglerie et théâtre ont déployé leurs talents sur la scène du collège de La Fontenelle à Cernier. Un programme très apprécié. Les musiciens ont formé un orchestre (deux guitaristes, une basse, un batteur et un chanteur) pour interpréter des slows et des morceaux genre hard rock. Joliment déguisés, les jongleurs ont manié balles, anneaux, monocycle avec une adresse époustouflante tandis que les théâtres ont joué, sur un fil fragile, drôle et tendre, leurs «Exercices de style autour d'un portemanteaux et autres futilités». (ha-se)

AGENDA

Fontaines

Retour à la tradition du marché

Après les joutes interquartier de 91, 700e oblige et, l'an passé, la série de jeux couronnée par des meules de fromage, l'Association pour la culture, les loisirs et l'embellissement de Fontaines (ACLEF) renoue avec la tradition. Samedi 26 juin, à l'enseigne de la Lèchebeurcanoise, 9e du nom, elle organise, dans le préau du collège, un grand marché qui étalera, dès 8 h le matin, des stands de toutes sortes: puces, pâtisseries, habits... Animation musicale par plusieurs chorales de la région, démonstrations du groupe fitness de la section gym Fontaines. Restauration chaude à midi. (se)

Mercredi 23 juin 1993

L'Impartial

Le Musée de Valangin s'offre un nouveau guide

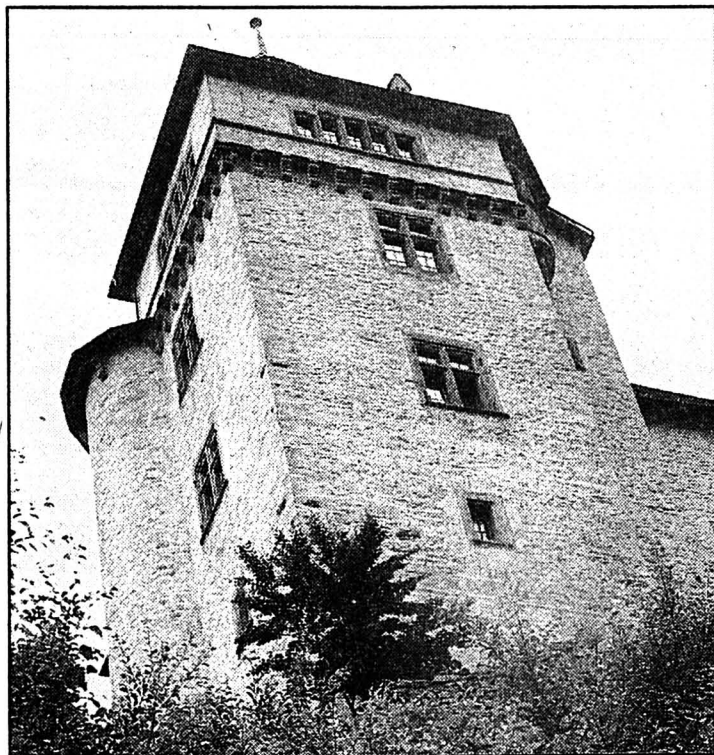
Ceci n'est pas un château

Le Château de Valangin? Transformé en musée, il y a bientôt cent ans. Aujourd'hui, il se visite un guide à la main. Un nouveau guide qui, en quelques feuillets, raconte l'essentiel aux 10.000 visiteurs qui hantent chaque année la belle demeure.

Le guide avertit d'emblée: «le château que vous visitez est aujourd'hui un Musée d'histoire dont les collections sont propriété, depuis 1984, de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel». Pas de reconstitution d'habitation médiévale, donc. Le lit exposé là n'est pas celui de la belle du seigneur, ces armes n'ont pas fait les beaux jours de Jean III d'Aarberg.

APRÈS SEIGNEURS ET BRIGANDS

Et si Louis XVI prête son nom à l'une des salles du château, c'est pour mettre en relief le style de son ameublement. De même qu'une autre s'intitule «René de Challant» parce que le seigneur l'habitait volontiers «quand sa charge de maréchal de Savoie lui permettait de revenir au château».



Château de Valangin

Aujourd'hui, un nouveau guide rappelle son histoire et souligne la richesse des collections du musée. (Impar-Galley)

Après les seigneurs et les brigands, c'est le musée qui s'est installé dans le château. En 1894, quand l'Etat renonce à l'utiliser comme une prison. Dixit le guide. Depuis, au gré des dons, le musée ne cesse d'en-

richir ses collections: meubles, armes, dentelles, ustensiles...

Rédiger un guide? «Ça fait longtemps que je l'avais dans l'idée», raconte Jacqueline Rossier, la conservatrice. Le dernier document du genre remonte aux

années 70, élaboré par un de ses prédécesseurs, M. Loew.

Pour la présentation, la conservatrice s'est entourée de complices, Catherine Aeschli-mann pour le graphisme et Catherine Meyer, pour les photographies.

Le tout présente bien, dans un format pratique et un style concis. Rapide historique, inventaire succinct de chaque salle, un accent sur les pièces remarquables, un zoom sur la belle collection de coffres et sur la dentelle neuchâteloise. Le guide rappelle, évoque, suggère. Aux visiteurs de se montrer curieux et d'en découvrir plus, sur place.

LA SUITE?

La suite? «Un guide à l'intention des enfants et des familles», dévoile Mme Rossier. Pour soigner encore leur accueil. Il sortira peut-être l'année prochaine. Si tout va bien. Et ça tomberait bien. En 94, le musée fêtera son centenaire. S. E.

● Le guide est disponible dans les Offices du tourisme et au Château de Valangin, ouvert tous les jours, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Fermé le lundi toute la journée et le vendredi après-midi. Exposition temporaire à visiter jusqu'au 14 novembre: «100 ans de mode. Ephémère ou éternel retour?».

Val-de-Travers: Couvet souhaite un renforcement de sa politique sociale

Coup de pouce aux loyers

Fidèle à ce qu'il avait annoncé dans son programme de législature, l'exécutif covasson souhaite un renforcement de la politique sociale de la commune. Jeudi soir, les élus se prononceront sur une demande de crédit de 24.000 francs (pendant 25 ans) à titre d'aide à la réalisation de 34 logements à loyer modéré.

Malgré une situation financière délicate (l'endettement net atteint 21 millions de francs, les intérêts passifs et les remboursements d'emprunt pompaient 28% des recettes fiscales en 1991), Couvet entend donc poursuivre sur la voie des investissements à long terme.

La réalisation de logements à loyer modéré figurait d'ailleurs en bonne place dans les objectifs de la législature 1992-1996 présentés au Conseil général, à la fin de l'année dernière. Le Conseil communal annonçait la couleur. «Il convient de veiller à ce que l'accroissement de la population se poursuive et se traduise par une augmentation du nombre de contribuables et par le maintien d'une population différenciée socialement.»

PROJETS EN COURS

Un certain nombre de projets de construction, quelques-uns de-

vraient démarrer cette année encore, existent sur le territoire communal (quartiers du Pontet et des Crêts de Côte Bertin, rue Emer-de-Vattel, Prés-de-la-Porte, rue du Quarre) et pour lesquels les propriétaires ont l'intention de demander l'aide des collectivités publiques.

Si le Conseil communal admet que la situation du marché du logement n'est pas très tendue à Couvet, il relève qu'un assez grand nombre des appartements disponibles est sans confort ou dans un état juste satisfaisant. De plus, la commune compte un fort pourcentage de ménages à revenu modeste.

Aussi, il est proposé, dans un premier temps, d'apporter une aide à la construction de 34 logements pour 24.000 francs par an pendant un quart de siècle.

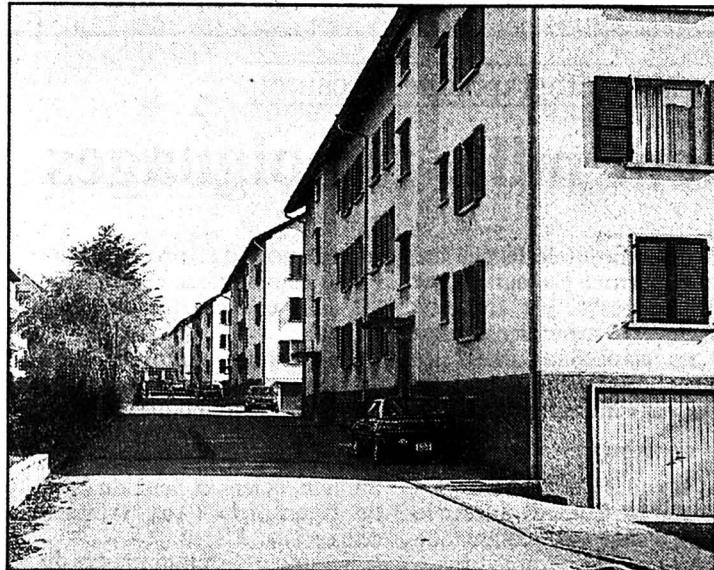
CUISINE POLITIQUE

Rappelons que l'aide cantonale au logement (et dans certains cas l'aide fédérale) n'est accordée que si la commune intervient pour une part égale. Mais, cette situation est susceptible d'évoluer. Le projet de modification de la loi cantonale prévoit une nouvelle répartition de l'aide: 75% pour le canton et

25% pour les communes. Ce qui rend le projet covasson d'autant plus supportable financièrement.

Habile, le Conseil communal (à majorité socialiste) ressort du tiroir une motion radicale déposée en... 1987. Celle-ci priait

l'exécutif d'étudier la possibilité de construire ou de faire construire par des tiers des appartements confortables à des prix accessibles à chacun. De la fine cuisine politique qui devrait permettre au projet de passer la rampe. (mdc)



Couvet

Afin que les immeubles de l'ex-empire Dubied échappent à la spéculation, la commune s'est engagée sans retenue aux côtés de la Société coopérative immobilière.

(Impar-De Cristofano-a)

Fête de la jeunesse à Fleurier

«L'école à travers les âges»: jour J - 3

Encore trois jours à patienter avant le coup de sirène. Samedi 14 heures, le cortège de la Fête de la jeunesse de Fleurier s'ébranlera avec plus de 1100 participants. Cette année, le défilé est placé sous le thème de «L'école à travers les âges».

Le cortège, emmené par «La Baguette» de Neuchâtel, comptera

trente-trois groupes, dont huit fanfares et deux clubs d'accordeonistes du Val-de-Travers.

«L'ÉCOLE DE CAVA»

Quant aux élèves et enseignants, ils ont rivalisé d'imagination et proposent, entre autres, «L'école de CAVA» (ou 2001

l'Odyssée du Val-de-Travers), «Ecole 3000», «La photo de classe», «L'école au temps des hommes des cavernes», «L'école des fans», «L'école buissonnière», «L'école de rêve»...

Après avoir défilé, les gosses, comme les spectateurs, ne manqueront pas de se retrouver sur la place de Longereuse, où car-

rousel et ginguettes les attendent.

TROIS JOURS DE NOUBA

Ce sera alors parti pour trois jours de nouba jusqu'à la clôture officielle de l'Abbaye 93, lundi à minuit. Les foies vont encore en ramasser un sacré coup... (mdc)

Chézard-Saint-Martin

Le crédit «urgence»

En 1990, le Conseil général de Chézard-Saint-Martin accordait un crédit de 30.000 francs: les sous ont pris le chemin de la Berthière et filé dans le dessableur de Derrière-Pertuis.

Le solde a permis de consolider la barrière du collège et de réparer des canaux-égouts à la Grand-Rue. Aujourd'hui, les Services industriels et les Bâtiments sont à sec.

«CHÈQUE EN BLANC»

Ils demandent un nouveau crédit de 50.000 francs, une sorte de «chèque en blanc» pour entreprendre au plus vite des travaux s'il survenait ici ou là, un problème dans les bâtiments publics ou sur le réseau d'eaux usées. Le législatif ne devrait pas s'y opposer. Après avoir nommé son bureau, il entendra les rapports de toutes les commissions (Fontenelle, police du feu, Association LIM, Syndicat d'alimentation en eau (SIPRE), etc). (se)

Collège de Noiraigue

Un salami à 1,85 million

A Noiraigue, on n'apprécie guère la politique dite de la tranche de salami. Il y a deux ans, un crédit de réfection partielle du collège avait été refusé, le législatif préférant voter sur la totalité des travaux à mener. Vendredi soir, les élus se prononceront donc sur un salami d'une valeur de 1.850.000 francs.

Le collège de Noiraigue est mal en point. Il devra être totalement refait (toit, façades, fenêtres, logements, classes...), excepté les sous-sols. Dans le projet choisi, les bureaux de l'administration communale passeront du premier étage au rez-de-chaussée. L'espace ainsi libéré permettra la création d'une salle pour le Conseil général. En outre, quatre salles de réunion seront aménagées dans les combles. Elles seront accessibles par un ascenseur.

Vu l'importance de la dépense, les travaux seront réalisés en quatre ou cinq étapes. Le Conseil communal estime qu'il faut penser aux générations futures et, bien que la charge soit lourde, elle est prioritaire vu le peu d'entretien dont a bénéficié le bâtiment par le passé.

Vendredi, les conseillers généraux se pencheront également sur deux autres crédits. Le premier, 18.000 francs, concerne la remise en état de la station électrique du collège. Le second, 9000 francs, est destiné à la réfection des façades du stand de tir. Les élus se prononceront aussi sur la prolongation de l'aide à La Robella. (mdc)

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-TRAVERS

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

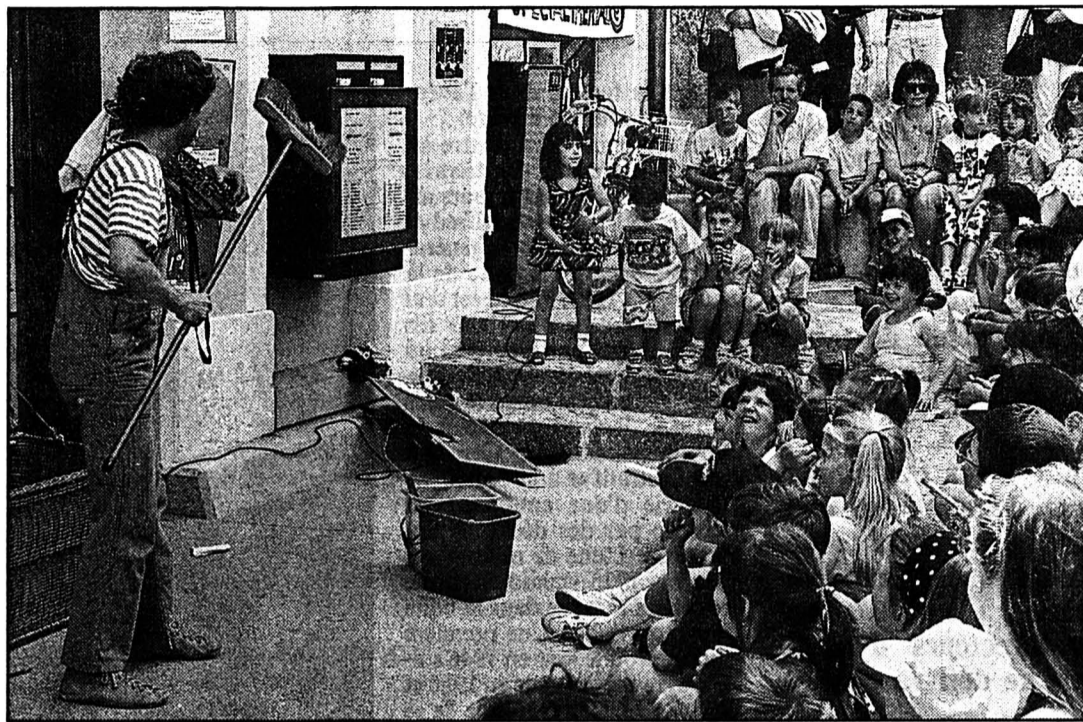


Cortège des promotions, animations de rue et négoce au programme de l'Imériale 1993

Sur le thème de l'eau...

A Saint-Imier, où la population vient de fêter le centenaire de l'arrivée des eaux, un thème s'impose, celui de l'eau précisément. Ainsi officiellement invitée, espérons que les vannes célestes retiendront leur contenu durant ce week-end au moins, qui s'annonce en tous points comme la fête de Saint-Imier et de toute sa proche région. L'ouverture des réjouissances aura lieu vendredi soir, par le grand cortège des promotions.

Afin de marquer l'entrée de Saint-Imier dans l'été, Imériale et cortège des promotions sont désormais rassemblés, dans l'objectif de faire vivre la cité, de faire la fête dans les rues, en alliant commerces, forains, sociétés locales, enfants et population. Les écoliers quant à eux attendront une semaine encore, au cours de laquelle ils s'adonneront aux traditionnelles joutes, avant de commencer officiellement les grandes vacances d'été. Généreusement arrosé l'année dernière, le cortège des promotions 93 est placé sous le signe de l'eau, afin de commémorer l'ar-



Les enfants sont rois

Promotions et Imériale confondues, Saint-Imier vivra au rythme de la fête.

(Impar-Egglar-a)

rivée du précieux liquide à Saint-Imier voici un siècle. Espérons cette thématique de bon augure, pour que tout se déroule - enfin - sous des cieux cléments. Le grand cortège ouvrira donc la fête, sur le coup de 19 h 30. Cinq fanfares (Corps de musique, Villeret, Courtelary, La Ferrière et Renan) entourent

ront les différentes classes et groupes costumés, au long d'un parcours partant de l'hôtel Erguël. Après avoir défilé à travers le centre de la cité, le cortège se disloquera sur l'esplanade des collèges, laquelle sera ensuite réservée aux carrousels. Ce premier jour de festivités se poursuivra toute la nuit, dans les

guinguettes, buvettes et autres cantines, agrémenté de musique d'ambiance et country (Les Rodeos Rangers) et de danse.

AU PROGRAMME SAMEDI

Pour ceux qui auront dormi et les autres, reprise de l'Imériale samedi 26 juin, dès 8 heures. Aux animations de rues par les

commerces locaux, les organisateurs de la fête ont ajouté un mime, José Orlando Silva, un orgue de barbarie joué par Frédéric Gateau (son répertoire passe par Aristide Bruant, Edith Piaf, Yves Duteil, Henri Dès, etc.) ainsi que la présence de Jean Régil. Ce dernier présentera son festival du rire et de l'impossible, avec cinq acteurs. Un show drôle, des gags nombreux, des exploits, de la magie en perspective!

De plus, des démonstrations de vélo trial et un concours sont mis sur pied à l'attention des écoliers, tandis qu'une montgolfière emmènera ses passagers en vols captifs sur la place des Abattoirs. Relevons encore que les badges numérotés de l'Imériale, vendus au prix de 5 francs, donneront lieu à un tirage au sort samedi, à 18 heures.

Le Centre de culture et de loisirs, enfin, s'est également associé à la fête. Il propose deux représentations gratuites, tout public, par les Croqu'guignols, des marionnettes hors castelet, manipulées à vue et pourvues d'un instrument de musique. Ils interpréteront «Tonterias» (bêtises), une histoire inspirée par un conte populaire. (sg)

● **Saint-Imier, cortège des promotions vendredi 25 juin dès 19 h 30. Samedi, dès 8 heures, animations dans la cité. CCL, 14 et 16 heures: «Tonterias» par les Croqu'guignols (entrée libre).**

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Tramelan Amazones

Les motardes du Moto-Sport de Tramelan ont organisé samedi dernier leur deuxième sortie entre filles. Une dizaine d'amazones motorisées ont franchi les crêtes du Jura par la vallée de La Brévine, le col des Etroits, Mauborget puis la descente sur Grandson. Les jeunes motocyclistes ont ensuite sacrifié aux joies de la table. (spb)

Police cantonale Romands promus

La direction de la Police cantonale a promu les agents romands suivants, pour le 1er juillet prochain: au grade de sergent I: Armin Jeanguenin (sûreté, Biemme), Michel Klötzli (Renan) et John Zuccoli (Berne); au grade d'appointé: Michel Delacombaz (Lamboing), Gilles Horner (sûreté, Moutier), Pierre-Alain Oberli (Bienne), Patrice Robert (Moutier), Bernard Zbinden (Sonceboz), Isabelle Wäber (La Neuveville), Glenn Scheidegger (Lamboing), Pascal Krattinger et Patrick Gsteiger (Moutier). (kr)

Petinesca Restauration romaine

Le mur d'enceinte et la porte de la cité romaine de Petinesca, découverts en 1990, ont été endommagés par les visiteurs des fouilles archéologiques. Le gouvernement cantonal a octroyé, dans sa séance de mercredi, un crédit de 170.000 francs en vue de leur restauration. (oid)

AGENDA

Reconvilier Jazz Folie's

Le Théâtre de l'Atelier présente ce vendredi 25 juin (20 h 30) un spectacle de jazz donné par le célèbre Newcastle Jazz Band. Après leur dernier passage à Reconvilier, en novembre 92, les sept musiciens de cet ensemble internationalement renommé ont souhaité retrouver un endroit qui leur est cher, pour y présenter en exclusivité leurs dernières compositions et leurs nouveaux membres, parmi lesquels le batteur Claude-Alain Glauser, des Reussilles, qui est fort connu dans la région. Une soirée unique pour tous les amateurs de jazz! (comm-de)

Club des patineurs de Tramelan

Visage remodelé du comité

Le Club des patineurs de Tramelan a siégé sous la présidence de Mme Arianne Haldimann Anderregg qui tenait pour la dernière fois les rênes de l'Assemblée. Après l'hommage rendu à Pierre-André Vuilleumier, ancien membre du comité décédé dernièrement, Mme Marlyse Jeanneret, trésorière, a présenté des comptes qui sont bouclés positivement pour la première fois depuis plusieurs années.

Il ne faut toutefois pas trop paivoiser, car le budget de la prochaine saison prévoit un excédent de charges. Force est de constater que le patinage artistique est un sport coûteux et qu'il occasionne de lourdes charges financières tant pour les clubs que pour les patineuses.

En revanche, l'augmentation des recettes demeure limitée et le

montant des cotisations n'a pas subi de modification. Une nouvelle catégorie a été ouverte sous le terme «hobby» et s'adresse aux patineuses qui veulent pratiquer ce sport en loisir et qui ne se destinent pas à la compétition. Un cours d'une heure leur sera réservé le samedi. Quant à l'effectif, on a enregistré quatre démissions et vingt nouvelles admissions.

Dans son rapport, la présidente a passé en revue les principaux événements de la saison écoulée qui a été marquée par les festivités du dixième anniversaire du club. Le départ en cours de saison de Murielle Léon, professeur, a posé quelques problèmes au comité qui a pris les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement.

A la suite de diverses mutations, le comité du club présente

un visage modifié. En voici la composition: présidente: Colette Houriet; vice-président: Alex Matter; caissière: Marlyse Jeanneret; secrétaires: Sylvia Grosso et Claude Châtelain; présidente technique: Josette Matter; assesseurs: Arianne Haldimann Anderregg, Nelly Geiser, Willy Jeanneret.

La présidente sortante a été chaleureusement remerciée, d'autant plus qu'elle avait été professeur du club auparavant. C'est Nicole Boillot, de La Chaux-d'Abel, qui a été nommée professeur des cours collectifs et des leçons privées données aux débutants. M. Gilman, de La Chaux-de-Fonds donnera également des cours privés, tandis que Mlle Natacha Hinni assurera l'enseignement destiné aux adultes. (spb)

Siège francophone au gouvernement bernois

Nouveau mode de calcul

Le vote des citoyens du Jura bernois sera désormais déterminant pour le choix de leur représentant au gouvernement cantonal. Le Grand Conseil bernois a approuvé hier, à l'unanimité, de modifier le décret sur les droits politiques pour adopter un nouveau mode de calcul des voix lors du dépouillement des suffrages. Ce changement obéit à l'esprit de la nouvelle Constitution bernoise approuvée par le peuple le 6 juin dernier.

La discussion autour du mode d'élection du représentant du Jura bernois au Conseil exécutif remonte aux élections cantonales de 1986. Cette année-là, l'ancien conseiller d'Etat Benjamin Hofstetter (Liste libre), avait bénéficié de nombreuses voix allemandes. Il avait ainsi battu la conseillère nationale radicale Geneviève Aubry, plébiscitée dans le Jura bernois.

Le Grand Conseil bernois a d'autre part suivi les propositions de sa commission et du gouvernement et mis sous toit les mesures d'assainissement de la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Lundi, il avait étendu à la société reprenante la garantie de l'Etat. Hier, il a approuvé la réduction de 50% du capital de base et la hausse du capital de dotation à 550 millions de francs.

Le capital de base de la BCBE pourra être réduit de 690 millions actuellement à 345 millions de francs. 265 millions seront transférés dans les réserves ouvertes et reportés à compte nouveau. Afin de couvrir les 550 millions de ce capital de dotation, on aura recours à des emprunts sur le marché des capitaux. Le Parlement a approuvé cette procédure par 130 voix contre une. Le peuple sera appelé à se prononcer au mois de novembre prochain. (ats)

BPS de Moutier Millions volés et retrouvés!

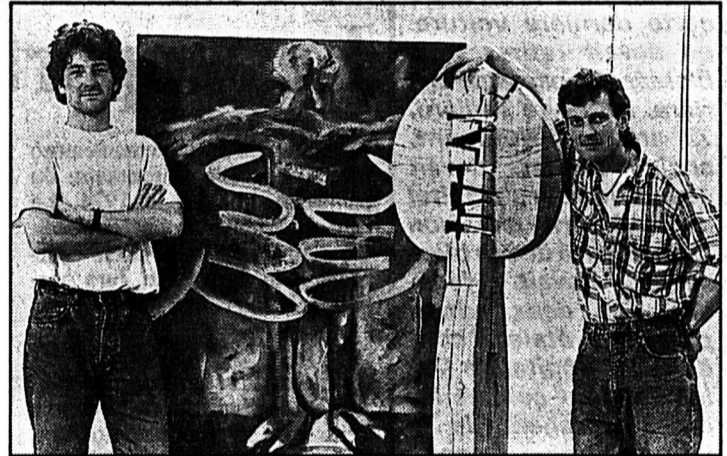
Une somme de 2,157 millions de francs a disparu des coffres de la Banque Populaire Suisse (BPS) de Moutier lundi durant la pause de midi. La police a arrêté les auteurs et retrouvé l'argent le même jour. Il s'agit de deux jeunes gens de moins de 20 ans dont l'un travaillait dans la banque, a indiqué hier la police cantonale bernoise.

Les deux jeunes gens ont déjà été interpellés lundi soir. Peu après, l'argent a été retrouvé. Les voleurs avaient caché le magot au pied d'un sapin.

L'enquête se poursuit en vue d'éclaircir les circonstances entourant ce vol. On ignore pour l'instant comment les 2,1 millions ont été sortis de la banque. (ap)

Ceuvres croisées Polin - Vecchi au CIP à Tramelan

Au centre, l'homme



Peter Polin et Pascal Vecchi

Peintre et sculpteur: deux jeunes artistes à suivre. (sp)

Peter Polin et Pascal Vecchi au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan créent, sans aucun doute, l'événement. L'exposition de leurs œuvres croisées - peinture et sculpture - est puissante, la démarche sincère.

A la base: un concept, né d'une constatation. Le CIP est un lieu de rencontre, de formation, de dialogue, au service d'utilisateurs de toutes conditions, provenances ou âges. De plus, il offre des espaces et des volumes intéressants, à exploiter. Forts de cet état de faits, Peter Polin (31 ans, peintre autodidacte) et Pascal Vecchi (34 ans, sculpteur sur pierre et sur bois), travaillant tous deux au sein de l'usine culturelle Diamant à Bienne, ont suggéré une exposition en duo, placée sous le titre générique «L'homme».

Au dialogue sous-tendant les multiples activités de l'institution répond donc celui des créations.

UN AN DE PRÉPARATION

Polin et Vecchi ont œuvré durant un an, le premier peignant pour l'occasion 34 toiles grand format, le second découpant trente sculptures à la tronçonneuse, pour animer et donner une âme à 500 mètres carrés d'espace mis à disposition. Le résultat est enthousiasmant.

Peter Polin, qui expose régulièrement depuis dix ans, fait voir une peinture à ample générosité gestuelle, mettant en scène l'homme, dans sa condition si contradictoire entre grandeur et misère, entre attente et résignation, dans une facture très expressive. Ses pérégrinations autour du globe (Amérique, Australie, Israël, Espagne, etc.) alimentent son imagination et la halte moscovite saute aux yeux.

Pascal Vecchi rythme les mêmes interrogations au moyen de puissantes et solides sculptures façonnées à la tronçonneuse, une technique que les finitions soignées ne laissent pas soupçonner. L'artiste use de troncs de hêtre en particulier, qu'il teinte, ou de peuplier, qu'il brûle. Totems emblématiques de 1 mètre à 2 m 50, ses bois mono ou polychromes, d'inspiration africaine et primitive, sont un manifeste mythique, mais également celui d'une grande maîtrise des pleins et des vides, de l'équilibre des formes.

Le duo Polin - Vecchi est sans conteste l'exposition la plus aboutie que le CIP ait présentée. (sg)

● **Pascal Vecchi, sculptures, Peter Polin, peintures, au CIP/Tramelan, jusqu'au 10 juillet, lu-ve 9-21 h, sa 9-14 h.**

125 ans pour Donzé-Baume S.A. aux Breuleux

Un défi haut de gamme relevé

En 1978, l'entreprise Donzé-Baume des Breuleux, face à l'effondrement du marché iranien, se trouve dans une situation très délicate. C'est l'heure des choix. La direction décide de miser sur le haut de gamme, une voie difficile et contraignante. A l'époque, il fallait jouer des coudes parmi de nombreux concurrents. Grâce à un savoir-faire, des employés attachés à leur maison et des directeurs dynamiques, ce défi va être relevé.

125 ans la famille dans l'aventure de la boîte de montre. Cette pérennité est à mettre au compte de l'esprit d'entreprise lié à un savoir-faire toujours affiné. En 1912, Albert, Alfred et Numa Donzé (deuxième génération) reprennent les rênes de la maison. En 1928, Alfred est seul aux commandes. Ses trois fils (Henri, Arnold et Georges) lui succèdent en 1934. La quatrième génération prend le relais en 1984. Roland Donzé à la technique, son cousin Gérard à l'administratif et à la vente.

La vie d'une entreprise est marquée par des décisions importantes. L'une de celles-ci est prise en 1936 quand la firme brelozzière se lance dans la boîte acier inoxydable. Une première fabrique voit le jour en 1946 suivie d'agrandissements en 1966 et 1976. La maison continue de se spécialiser dans la boîte acier étanche de bonne qualité. En 1978, à peine la quatrième génération dans la maison, une décision jouant l'avenir de Donzé-Baume est prise. On mise sur le haut de gamme.

250.000 PIÈCES

Il faudra la ténacité des patrons, la fidélité et le tour de main des ouvriers pour franchir cette étape difficile. Aujourd'hui Donzé-Baume S.A. est l'un des cinq principaux boîtiers suisses. Il ne fabrique que des produits exclusifs que se partagent les plus prestigieuses maisons d'horlogerie. Les 250.000 à



Gérard et Roland Donzé

Des machines de haute technologie au service de produits parfaits. (Impar-Gogniat)

300.000 boîtes annuelles sont vendues à 80% en Suisse (avant d'être exportées dans le monde). Les montres finies valent entre 1000 et...150.000 francs. Le goût du travail bien fait, soigné, la maîtrise des techniques expliquent cela.

Donzé-Baume S.A., 115 employés, a su conserver jalousement son indépendance. Dans

sa manche, la qualité la meilleure au prix le plus bas grâce à une technologie de pointe. A ce titre, la maison des Breuleux joue largement la carte de la région en sous-traitant et en s'équipant jurassien.

LA FÊTE

Pour marquer ce 125e anniversaire, Donzé-Baume a invité,

sous un chapiteau vendredi soir aux Breuleux, ouvriers accompagnés et officiels. 300 personnes au total. Partie officielle, banquet, surprises et bal s'enchaîneront. Ce chapiteau et l'orchestre seront mis ensuite à la disposition des sociétés locales du lieu pour la grande fête de l'été samedi et dimanche.

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Accident de Glovelier

Identité de la victime

Lundi vers 16 heures, un choc d'une rare violence s'est produit entre la Roche et Glovelier, peu avant le passage à niveau des CJ. Un conducteur qui descendait vers cette localité a perdu la maîtrise de son engin dans une légère courbe à droite. Il s'en est allé percuter la voiture venant en sens inverse et circulant correctement à droite. De cette dernière voiture, on devait retirer trois blessés. Le passager arrière, M. Alyre Taillard, 72 ans, du Noirmont, ancien boîtier, devait être dirigé sur l'Hôpital de l'île à Berne en raison de la gravité de ses blessures. Il devait y décéder. Les deux autres passagers étaient conduits à l'Hôpital de Delémont tout comme les deux passagers de la voiture fuyante. (mgo)

Patinoire de Delémont Premier coup de pioche

Après 35 ans d'attente, le premier coup de pioche de la patinoire régionale de Delémont en plein air a été donné hier. Le projet est dévisé à 740.000 francs et devrait être opérationnel cet automne. On se souvient que le canton, en retirant abruptement ses subventions, avait retardé et contraint les promoteurs à tout revoir à la baisse. Delémont, Courrendlin, Courtételle, Bassecour, Courroux et Glovelier ainsi que la commune de Vellerat, depuis hier, ont entamé cette réalisation. (mgo)

BCJ Saignelégier Nouveau directeur

Après quelques péripéties malheureuses, la succursale de Saignelégier de la Banque Cantonale a un nouveau directeur en la personne de M. Jacques Prétat, né en 1957, licencié en sciences économiques. Il entrera en fonction dès 1994. La BCJ aura aussi un nouveau réviseur, M. Michel Citherlet, qui remplacera Johnny Neukomm. (comm-vg)

Le Jura fête le 19e anniversaire du plébiscite du 23 juin 1974

Le rapport Widmer au centre des discours

Le canton du Jura a commémoré hier soir le 19e anniversaire du plébiscite du 23 juin 1974. Le rapport Widmer, qui préconise la création d'un nouvel Etat comprenant le Jura et le Jura bernois, a été au centre des discours.

Ce rapport est sans doute l'événement le plus important depuis l'entrée en souveraineté du Jura, a déclaré le ministre François Mertenat, au cours d'une allocution à Saint-Ursanne.

Les propositions «audacieuses» du rapport Widmer démontrent la justesse de la politique du Gouvernement jurassien visant à décider la Confédération à s'engager dans la voie «d'une véritable médiation», a souligné le ministre. Il convient toutefois de prendre «très au sérieux» les vives réactions que ce rapport a suscitées parmi les probernois du Jura bernois, car elles ont

pour but «d'impressionner le Conseil fédéral et de l'inciter à classer le rapport sans autre forme de procès».

La restauration «d'un dialogue profond» avec le Jura bernois «est un préalable essentiel, indispensable à toute solution», a affirmé le ministre. «Le vocabulaire guerrier doit être banni, ne soyons pas des donneurs de leçons, réapprenons d'abord à nous parler».

Le rapport Widmer constitue une rupture dans l'approche de la question jurassienne par l'officialité fédérale, a souligné Jean-François Roth, conseiller aux Etats démocrate-chrétien. Son grand mérite est d'avoir reconnu qu'une communauté de destin existe entre les Jurassiens de part et d'autre de la frontière. Ne pas y donner suite «conduirait le Conseil fédéral et la politique suisse dans une dangereuse

impasse», a encore affirmé le sénateur.

S'exprimant à Alle, le président du Rassemblement jurassien (RJ), Christian Vaquin, a constaté que plus de deux mois se sont écoulés depuis la parution du rapport et rien ne laisse penser que le Conseil fédéral soit décidé à presser le pas. La Berne fédérale doit savoir que les Jurassiens «ne se laisseront pas endormir par de belles paroles et de vaines promesses», a-t-il ajouté.

DÉCLARATION COMMUNE

A l'occasion de ce 19e anniversaire, le Rassemblement jurassien et l'Unité jurassienne ont publié une déclaration commune. Elle met en évidence les conclusions du rapport Widmer selon lequel la seule solution du conflit est la création d'un Etat englobant le canton actuel et le

Jura méridional. «Cet objectif pourra être atteint par l'instauration d'un véritable dialogue entre toutes les parties en cause. On attend toujours la réaction fédérale après la publication du rapport Widmer. Les Jurassiens sont vigilants et ne se laisseront pas traîner sur le long banc. La Confédération doit prendre enfin ses responsabilités. Il lui appartient de régler le plus grave conflit intérieur que la Suisse connaît. De l'exécutif jurassien on attend aussi davantage que des beaux discours sur les vertus de la collaboration et de la coopération transfrontalières».

«Tant que le rapport Widmer n'aura pas produit des fruits, il n'est pas question que la loi UNIR soit suspendue ou que les mouvements autonomistes relâchent leur pression», conclut cette déclaration qui ajoute que Vellerat doit être rattachée sans délai au canton du Jura. (vg-ats)

Gouvernement

Plus de deux millions de crédits

Dans sa dernière séance, le Gouvernement a accordé un crédit de 2,4 millions représentant les frais de stabilisation du terrain à la suite du glissement de la colline de Perrière survenu à la sortie de Saint-Ursanne, en direction d'Epauvillers. Un crédit de 413.000 francs a été octroyé à l'aménagement d'un passage sous la voie ferrée aux Riedes-Dessus.

Les membres de la commission chargée de la surveillance de la vente des médicaments, restreinte par la loi ad hoc adoptée en 1992, ont également été désignés. Ils veilleront notamment à ce que les médecins vendeurs de médicaments respectent les dispositions de cette loi restrictive.

Un crédit de 3800 francs a aussi été alloué à l'exposition de bandes dessinées mise sur pied à Porrentruy, en accord avec la Communauté française de Belgique.

Enfin, l'exécutif a fixé à 240 francs pour les majeurs, 120 francs pour les mineurs et 360 francs par enfant à charge les contributions annuelles de l'Etat aux primes d'assurance-maladie des ayants droit définis selon un barème fondé sur le revenu. (vg)

SERVICES

SAINGELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

Delémont: faire-part accusateur?

Journalistes devant le juge

C'est une bien curieuse affaire qui a été citée hier devant le juge de Delémont. La sœur d'un défunt et les représentants de la presse régionale et romande se sont retrouvés sur le banc d'infamie en raison... d'un faire-part. Ce dernier semblait mettre en cause une ressortissante d'Undervelier qui avait retrouvé le cadavre d'un homme.

Les faits remontent à octobre 1991. La femme du maire d'Undervelier retrouve dans les gorges du Pichoux le corps sans vie de Charles Duplain, un homme âgé et bien connu dans la région pour son engagement de bourgeois. On re-

cherchait ce corps depuis deux à trois mois. Il était enfoui sous des branches et la mort, semblait suspecte, une enquête était ouverte. Elle ne débouchait sur rien.

CITÉS AUSSI

Bien entendu, les rumeurs circulèrent. Un an après ce décès, les trois sœurs du défunt publièrent dans la presse régionale un mémoriam disant: «Un an a passé. Tu es toujours présent malgré ta mort si mystérieuse et ta découverte plus encore». Les trois sœurs entendaient ainsi relancer l'enquête pour connaître la vérité sur ce décès.

Toutefois, la femme du maire, qui avait découvert la victime, s'est sentie visée. Elle a porté plainte pour atteinte à l'honneur. Du coup, la presse régionale et «Le Matin» qui avaient fait part de ce mémoriam dans leurs colonnes ont vu leurs journalistes accompagner la rédactrice du texte devant le juge.

Hier matin, un arrangement est intervenu au tribunal. La sœur du défunt a déclaré avec netteté que c'est la mort et non la découverte du corps qui était mystérieuse. Au vu de ces explications, la femme du maire a retiré sa plainte.

Mgo

Soins paroissiaux

Une page se tourne

Une page se tourne. Après 92 ans d'histoire, les services paroissiaux de soins infirmiers à domicile de Delémont ont été dissous.

L'œuvre des sœurs gardes-malades catholiques avait été fondée au début du siècle, suivie en 1916 de l'œuvre de la sœur visitante protestante. Ces deux services ont fusionné en 1977. Ils comptaient onze postes.

La réorganisation engagée par l'Etat jurassien dans ce secteur provoque cette dissolution. Le patient ne verra pas de changement puisque ce sont les mêmes personnes qui assurent les soins à domicile. (mgo)

La tragédie de l'ex-Yougoslavie

Les misérables de l'an 2000

La communauté internationale a définitivement légitimé «la capitulation de la raison juridique et le triomphe du fait accompli militaire». Un diplomate européen résume ainsi l'enterrement du plan de paix Vance-Owen qui prévoyait la division de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces, structurées autour d'un gouvernement central. Et notre interlocuteur ne peut que s'insurger contre l'aval donné à la proposition faite par les présidents Milošević (Serbie) et Tudjman (Croatie) de dépecer cette République issue de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, (pourtant reconnue par les Nations Unies, en avril 92), en trois Etats ethniques. Les organisations humanitaires qui opèrent sur le terrain tirent quant à elles la sonnette d'alarme: l'Europe doit enfin prendre ses responsabilités, face à ce que le président du CICR Cor-

nelio Sommaruga a qualifié de la «plus grande tragédie que l'Europe ait connue depuis la Deuxième Guerre mondiale».

Par
Luisa BALLIN

«J'estime que nous sommes parvenus à un tournant de l'effort humanitaire», déclare Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dans une lettre adressée le 17 juin au premier ministre danois Poul Nyrup Rasmussen, qui préside actuellement le Conseil de l'Europe. «L'intensification de la guerre, l'absence de solution politique décisive, les restrictions au droit d'asile et le quasi épuisement des ressources apportées aux efforts d'asile, contribuent à former un ensemble explosif qui, si on laisse la situation se détériorer, ne manquera pas d'entraîner un désastre humanitaire gigantesque, avec des retombées encore plus importantes pour l'Europe», souligne Mme Ogata.

L'ARGENT MANQUE

Le HCR, qui vient en aide à 3,8 millions de victimes en ex-Yougoslavie, confirme que ses fonds pour le mois de juillet ne sont couverts que pour un tiers de ses besoins, alors que les caisses sont vides pour le mois d'août. Même scénario catastrophe en ce qui concerne les réserves ali-



Croates de Bosnie chassés par les troupes musulmanes
«L'ex-Yougoslavie est en voie de tiers-mondisation».

(keystone)

mentaires. Et le pont aérien, seul moyen de maintenir sous perfusion alimentaire la population de Sarajevo, n'a pu reprendre que dimanche après une interruption forcée.

Lorsque nous demandons s'il est exact que le HCR ait dû refuser le don fait par la Turquie d'un avion chargé de matériel humanitaire, malgré les besoins

urgents, Ron Redmond a cette réponse embarrassée: «Le HCR n'a pas encore répondu (à l'heure où nous écrivons ces lignes, ndlr) officiellement à l'offre du gouvernement turc, car la FORPRONU et les pays qui participent à ce pont aérien doivent impérativement nous donner leur feu vert». La France, (dit-on dans les milieux diplo-

matiques de Genève), aurait mis son veto, traumatisée par l'assassinat du vice-premier ministre bosniaque Turajlic, abattu alors qu'il se trouvait dans un convoi sous escorte des casques bleus français. Et le porte-parole du HCR de rappeler: «M. Turajlic allait justement accueillir une délégation turque à l'aéroport de Sarajevo».

DEMAIN

l'environnement

TRAGÉDIE SANITAIRE SELON L'OMS

Alors que l'enclave musulmane de Gorazde est «au bord de l' inanition », insiste-t-on de différentes sources, Sarajevo s'apprête à devoir faire face à un nombre très élevé de grands blessés et d'amputés de guerre. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne cache d'ailleurs pas que leur réinsertion aura des répercussions gigantesques pour les services sociaux et médicaux du pays. «Car contrairement à ce qui s'est passé au Cambodge ou en Afghanistan, où les amputations étaient dues à l'explosion de mines, en Bosnie-Herzégovine, beaucoup d'amputations ont dû être pratiquées au-dessus du genou des victimes, touchant au bassin, à la hanche, aux bras, ce qui entraîne un handicap supplémentaire», constate le Dr Hiroshi Nakajima, qui avertit que (si la Croatie a jusqu'ici recensé quelque 500 amputés, leur nombre dépassera les 3000 en Bosnie-Herzégovine). Les autorités de Sarajevo ont d'ailleurs confirmé au directeur général de l'OMS avoir déjà contacté des urbanistes en vue de la reconstruction de la capitale bosniaque. «Qui verra un nombre impressionnant de personnes se déplacer en chaises roulantes, avec les besoins spécifiques que cela implique», note-t-il.

Et le Dr Nakajima de poursuivre: «Les médecins et chirurgiens sont au bord de l'épuisement physique et nerveux en Bosnie-Herzégovine. Il faut absolument qu'ils puissent se reposer un peu, avant de retourner à la tâche. Des chirurgiens, mais surtout des spécialistes en micro-chirurgie, sont indispensables, notamment pour soigner les innombrables blessures produites non seulement par les éclats d'obus, mais surtout par les balles de francs tireurs qui, à une vitesse incroyable, détruisent à jamais les tissus et les os. En Bosnie-Herzégovine il n'y a plus de place pour les malades dans les hôpitaux, qui sont peuplés de grands blessés».

Le porte-parole de l'OMS a cette conclusion terrible: «Les médecins du monde entier iront un jour à Sarajevo pour apprendre de leurs collègues bosniaques les techniques d'urgence que ces derniers ont mises au point pour faire face, jour après jour, à cette expérience de guerre tragique. L. B.

Les Balkans en voie de tiermondisation

«Les républiques de l'ex-Yougoslavie et le reste des pays de la région des Balkans sont désormais en voie de tiers-mondisation», constate un fonctionnaire de l'Organisation mondiale de la santé qui accompagnait le Dr Nakajima et le Dr Jo Aswall (directeur du bureau régional de l'OMS pour l'Europe), lors d'une tournée qui les a menés à Zagreb, Sarajevo, Belgrade, Ljubjana et Skopje. La guerre a affecté les cinq républiques issues de l'ex-Yougoslavie, à des degrés divers: massacre de populations civiles et destructions massives des moyens de production en Bosnie-Herzégovine et en Croatie; présence de réfugiés et personnes déplacées partout; très grand nombre d'handicapés et d'amputés en Croatie et surtout en Bosnie-Herzégovine; perte de marchés à cause des destructions dues à la guerre, en Bosnie et en Croatie, alors que les sanctions frappent directement la République fédérale de Yougoslavie et indirectement la Macédoine. La Slovénie, elle, n'a plus de débouchés pour son industrie, notamment pharmaceutique. Même chose en ce qui concerne la Macédoine par rapport à son agriculture, alors que la Croatie ne peut plus compter sur le tourisme qui la faisait vivre. Et que dire de la province autonome du Kosovo où l'état sanitaire et économique de sa population (à grande majorité albanaise) est jugé insoutenable et menace à tout moment de faire exploser cette terre oubliée de tous sauf de la répression.

Et le Dr Jo Aswall d'avertir que l'Europe risque très bientôt d'avancer à deux vitesses, avec du côté de la région des Balkans des populations souffrant de malnutrition, de maladies infectieuses transmises par l'eau, sans oublier un risque d'épidémie certain, à la veille des grandes chaleurs (le typhus notamment) et une augmentation du nombre



Cornelio Sommaruga, président du CICR

«La plus grande tragédie européenne depuis la Deuxième Guerre mondiale.» (asl)

de cas de tuberculose pulmonaire et articulaire. «Des maladies qui avaient disparu en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale et que je n'ai vues dernièrement qu'en Afghanistan», renchérit le Dr Nakajima. Sarajevo vit non seulement sous la menace des canons pointés par les milices serbes, mais également avec le risque de voir «la typhoïde et l'hépatite se propager», craint l'OMS, pour qui l'approvisionnement en pièces détachées et en équipement médical ainsi que la réhabilitation des victimes de guerre, (dont un très grand nombre n'ont pas actuellement accès aux services de santé) restent des priorités absolues. Une attention spéciale doit également être portée à l'alimentation des populations qui ne peuvent malheureusement que se nourrir de rations alimentaires composées pour la plus grande part de farine.

LE DRAME DES NOURRISSONS

Un haut fonctionnaire de l'UNICEF confirme que la situation des nourrissons est particulièrement tragique, de par le manque de produits adéquats et surtout de par l'impossibilité de vacciner les nouveau-nés, non seulement à cause des combats qui continuent de faire rage dans plusieurs régions de la Bosnie-Herzégovine, mais également parce que «le système sanitaire étant totalement détruit, il est impossible de stocker les vaccins à la température requise».

Combien de temps encore, l'agonie de l'ex-Yougoslavie va-t-elle durer? Sa population, toutes ethnies et religions confondues, aura payé un lourd tribut à la raison du nationalisme d'Etat. Si les Bosniaques vivent depuis avril 92, «enfer sur terre», la Croatie paye également très cher son indépendance (reconnue de façon précipitée», ne cesse-t-on d'entendre aujourd'hui), et surtout sa confrontation permanente avec la Serbie. L'opposition au régime du président Franjo Tudjman a du mal à contenir son impatience et plusieurs voix s'élèvent en Dalmatie à l'encontre de Zagreb où «Tudjman et Susak (le tout puissant ministre de la Défense) ont sacrifié la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine au baron de l'Herzégovine, Mate Boban», disent les mécontents. «La Croatie, à force de jouer le double jeu finira par tout perdre et même disparaître», craint un spécialiste de la région. Et il est clair que les graves difficultés économiques qui minent chaque jour un peu plus l'économie croate, tout comme les dommages causés par la guerre rendent la réorganisation des services de santé problématique. «Vingt-deux hôpitaux ont été détruits. L'impact de la présence de centaines de

milliers de réfugiés et de personnes déplacées sur les services de santé y est considérable», affirme le Dr Nakajima, qui indique que «dans les zones protégées par les Nations Unies, les populations ne survivent que grâce à l'assistance internationale. Leur situation sanitaire est précaire et est une source d'inquiétude particulière», souligne-t-il.

LES SANCTIONS AFFECTENT LA RFY

L'effet des sanctions économiques se fait sentir en République fédérale de Yougoslavie, accusée par certains de soutenir à bout de bras les milices serbo-bosniaques de Radovan Karadzic, qui, grâce à sa politique de «purification ethnique», a réussi à imposer à la communauté internationale le dépeçement de la Bosnie-Herzégovine en trois Etats ethniques, dont la majorité du territoire reviendra de facto aux Serbes, l'Herzégovine aux Croates de Mate Boban et qui ne prévoit pour les Musulmans qu'une peau de chagrin, l'axe «Sarajevo, Zenica, Tuzla», et au nord la poche de Bihać. Belgrade voit désormais chuter sa production, son commerce, ses transports et son taux d'emploi.

«L'inflation y sévit de façon incontrôlée. Le pays abrite 600.000 réfugiés et personnes déplacées, dont 95% sont logés chez l'habitant. A l'heure actuelle les entrepôts de vivres des agences humanitaires sont presque vides. Cette situation deviendra extrêmement préoccupante dès le retour de la mauvaise saison», s'inquiète l'OMS. Son directeur général va d'ailleurs s'adresser au comité des sanctions de l'ONU, à New York, «pour qu'il permette, dans des cas spécifiques, de débloquer les fonds nécessaires à l'achat et à l'acheminement de matériel sanitaire ou de médica-

ments», précise le Dr Nakajima qui tient à ajouter qu'il ne demande pas la levée totale de l'embargo. Et son porte-parole de faire remarquer que les sanctions contre Belgrade affectent également, de façon indirecte les enclaves musulmanes protégées par l'ONU, puisque les convois qui sont censés les approvisionner partent de Belgrade. C'est le cas notamment pour Gorazde», informe-t-il.

LES MISÉRABLES

Le constat fait par les membres des organisations humanitaires qui reviennent de l'ex-Yougoslavie est unanime: «Ce pays, où nous allions en vacances il n'y a pas si longtemps, a reculé de trente ans», constate un fonctionnaire de l'OMS qui a jadis consacré son mémoire de licence à la situation yougoslave.

«C'est bien pire que cela», rétorque un spécialiste de l'économie des Balkans, lui-même natif de Sarajevo. «En fait, nous sommes revenus cent ans en arrière, avec les mêmes influences politiques et des menaces militaires identiques. Et cette fois-ci, c'est l'ensemble de la région qui risque de basculer. Car non seulement l'économie de la Serbie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Macédoine ou même de la Slovénie sont à genou, mais ce qui se passe dans les pays voisins: en Roumanie, Bulgarie, Grèce, incite à craindre le pire. L'Europe entière risque d'être entraînée dans le gouffre du chaos. Les démons nationalistes auront raison des utopies de Maastricht, si les dirigeants du monde n'interviennent pas. Il est grand temps que l'on se demande qui a aidé à financer la guerre en ex-Yougoslavie, et au nom de quels intérêts! Car si l'Europe continue de faire la sourde oreille, elle deviendra le continent des misérables de l'an 2000».

L. B.